
Bulletin
Société nationale des antiquaires de France
Digitized by Google


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES


Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE



Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1892



PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1892.

MM. Le comte R. de Lasteyrie,	Président.
L'abbé Duchesne,	Premier Vice-Président.
A. de Boislisle,	Deuxième Vice-Président.
G. Bapst,	Secrétaire.
E. Molinier,	Secrétaire-Adjoint.
Ed. Guillaume,	Trésorier.
M. Prou,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. L. Courajod.
Ant. Héron de Villefosse.
A. de Barthélemy.
M. Collignon.
L'abbé H. Thédenat.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. G. Schlumberger.
R. Mowat.
Ed. Corroyer.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Juin 1892.

MM.

1. Deloche (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (1856-1879).

2. Barthélemy (Anatole de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1842-1882).

3. Le Blant (Edmond), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).

4. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

5. Renan (Ernest), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (1851-1884).

MM.

6. Delisle (Léopold), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).

7. Passy (Louis), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

8. Perrot (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm, 45 (1868-1890).

9. Bertrand (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Haussmann, 34, et au château de Saint-Germain-en-Laye (1861-1892).

10. Wescher (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (1868-1892).

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Juin 1892.

MM.

1. MONTAIGLON (Anatole DE COURDE DE), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place des Vosges, 9 (10 février 1851).

2. WADDINGTON (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).

3. VOGUÉ (le marquis Melchior DE), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

4. REY (A.-E. GUILLAUME), ✻, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).

5. READ (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

6. HEUZEY (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

MM.

7. Prost (Auguste), ✱, boulevard Malesherbes, 19 (8 novembre 1871).

8. Duplessis (Georges), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 15 (6 décembre 1871).

9. Guillaume (Edmond), ✱, architecte des palais du Louvre et des Tuileries, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

10. Courajod (Louis), ✱, conservateur-adjoint du département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Vital, 43, à Passy (5 mai 1875).

11. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, inspecteur général honoraire des archives, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

12. Saglio (Edmond), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

13. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue Washington, 15 (5 janvier 1876).

14. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège

MM.

de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).

15. Guiffrey (Jules), ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

16. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

17. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

18. Müntz (Eugène), ✻, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

19. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

20. Corroyer (Édouard), ✻, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

21. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

22. Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut catholique de Paris, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue Bonaparte, 86 (3 décembre 1879).

23. Boislisle (Arthur de), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre

MM.

du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

24. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

25. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des archives et des bibliothèques, avenue Quihou, 30, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

26. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

27. Thédenat (l'abbé Henry), ancien supérieur du Collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

28. Bapst (Germain), ✻, rue Boissière, 4 (4 février 1885).

29. Molinier (Émile), attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

30. Lecoy de la Marche (Albert), archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).

31. Collignon (Maxime), professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue des Écoles, 40 (6 janvier 1886).

32. Babelon (Ernest), conservateur-adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, rue de Verneuil, 23 (7 avril 1886).

33. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue d'Aguesseau, 7 (12 janvier 1887).

34. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).

35. Homolle, ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, boulevard Saint-Germain, 177 (4 mai 1887).

MM.

36. Durrieu (Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Saint-Simon, 2 (7 mars 1888).

37. Bouchot (Henri), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

38. Omont (Henri), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, à Passy (9 janvier 1889).

39. Baye (baron Joseph de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

40. Delaborde (le vicomte H.-François), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103 (4 février 1891).

41. Martha (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

42. Prou (Maurice), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue des Martyrs, 41 (6 mai 1891).

43. Cagnat (René), ✳, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Sainte-Beuve, 7 (6 janvier 1892).

44. Noë (colonel de La), O. ✳, sous-directeur du service géographique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Bac, 77 (1er juin 1892).

45. Berger (le pasteur Samuel), secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Juin 1892.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Marchand (l'abbé Frédéric), curé à Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✻, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875), et à Paris, rue de la Victoire, 98.

Pilloy, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, près Soissons (2 mars 1887), et à Paris, boulevard Barbès, 11.

Corneaux (l'abbé), curé de Longpont (9 novembre 1887).

Souchon (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Alpes (Basses-).

MM.

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879), et à Paris, place du Palais-Bourbon, 3.

Ripert-Monclar (le marquis de), ☼, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876), et à Paris, boulevard des Batignolles, 13.

Alpes-Maritimes.

Colleville (le vicomte de), villa Carabacel, à Nice (2 juin 1886).

Rivoli (le duc de), à Nice (15 décembre 1886), et à Paris, rue Jean Goujon, 8.

Ardèche.

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Peray (4 juin 1890).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Delahaut (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Vincent (le docteur H.), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Ariège.

Pasquier, archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

Barrière-Flavy, à Gentillac, par Saverdun; de décembre à mai, à Toulouse, rue des Arts, 3 (2 décembre 1891).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

MM.

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes (3 juillet 1878).

Habert (Théophile), à Troyes, rue Thiers, 80 (2 avril 1890).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes (4 mars 1891).

Aveyron.

Boisse (Adolphe), ancien sénateur, à Rodez (6 mai 1891).

Vialettes (l'abbé), pro-secrétaire archiviste de l'évêché, à Rodez (6 mai 1891).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✻, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Calvados.

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865), et à Paris, rue de Babylone, 53.

Travers (Émile), archiviste paléographe, 18, rue des Chanoines, à Caen (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✻, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

MM.

Montégut (de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron A. de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

Boutroue (Alex.-Ant.), à la Motte, commune de Primelles (3 décembre 1890), et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241.

Buhot de Kersers, à la Chaumelle, par les Aix-d'Angillon (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

Méloizes (le marquis Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Espérandieu (Émile), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Ajaccio (29 juillet 1887).

MM.

BONAPARTE (le prince Roland), à Calvi (3 juin 1891), et à Paris, Cours-la-Reine, 22.

Côte-d'Or.

ARBAUMONT (Jules D'), président de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

AUBERTIN (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

BEAUVOIS (E.), à Corberon (28 juin 1871).

BEAUDOUIN (Jules), ✻, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

MONTILLE (L. DE), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

BOUGOT, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

BIGARNE (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

LOUIS-LUCAS (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

MILLON, président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

MORILLOT (l'abbé L.), à Beire-le-Châtel (4 juillet 1888).

LEJAY (l'abbé), à Pontailler-sur-Saône (5 mars 1890), et à Paris, rue de Vaugirard, 74.

POTEY (Georges), à Minot, par Mignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Côtes-du-Nord.

RHONÉ (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876), et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10.

LE CERF (René), député des Côtes-du-Nord, à Mur-de-Bretagne (3 juin 1891).

Creuse.

CESSAC (le comte Jean DE), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

HARDY (Michel), archiviste de la ville, conservateur du Musée archéologique, à Périgueux (17 mars 1875).

FAYOLLE (le marquis DE), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

MM.

Castan (Auguste), ☼, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), conservateur de la Bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ☼, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881), et à Paris, rue Pierre Charron, 79.

Eure.

Regnier (L.), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Porée (l'abbé), curé de Bournainville (23 avril 1890).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes (4 mai 1892), et à Paris, rue Vineuse, 9.

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ☼, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Aurès, O. ☼, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

MM.

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Marignan (Albert), à Aigues-Vives (4 février 1891), et à Paris, rue Jacob, 23.

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nimes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881), et à Paris, 6, rue des Chartreux.

Douais (l'abbé C.), professeur aux Facultés libres, place Saint-Barthélemy, 6, à Toulouse (3 avril 1889).

Gers.

Carsalade du Pont (l'abbé de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Lacave La Plagne-Barris (Prosper), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

MM.

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pelissier (Léon-G.), à Montpellier, 5, rue du Palais (1er juillet 1891).

Ille-et-Vilaine.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879), et à Paris, rue de Monceau, 52.

Isère.

Raymond (Marcel), à Grenoble (3 décembre 1890).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Guichard (l'abbé), docteur en théologie, curé de Pupillin, par Arbois (6 février 1889).

Brune (l'abbé P.), curé de Brainans, par Poligny (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Émile), secrétaire général de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

MM.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Du Dreneuc (P. de Lisle), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Legendre, architecte, à Nantes, 6, rue Morand (15 juin 1889).

Loiret.

Boucher de Molandon, ✻, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Desnoyers (l'abbé), ✻, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Dumüys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Michon (Étienne), attaché au Musée du Louvre, à Lorris (5 février 1890), et à Paris, 33, rue de Babylone.

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

Magen (Adolphe), secrétaire perpétuel de la Société des

MM.

sciences, lettres et arts d'Agen, à Agen, rue Malconte-Diderot (1er février 1865).

THOLIN (Georges), archiviste du département, à Saint-Circq, près Agen (5 mars 1873).

TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

PRUNIÈRES (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

GERMER-DURAND (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

GODARD-FAULTRIER, à Angers (11 avril 1866).

PORT (Célestin), O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

FARCY (Louis DE), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

DURAND-GREVILLE (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre (3 février 1892), et à Paris, rue Blanche, 68.

Marne.

GIVELET (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

MOREL (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims (1er juillet 1874).

LUCOT (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

DEMAISON, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

NICAISE (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

MM.

JADART (Henry), secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur-adjoint de la bibliothèque et du musée, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

TAUSSERAT (Alexandre), à Vinay, près Épernay (11 janvier 1888), et à Paris, rue de Fleurus, 2.

MILLARD (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Baye (12 juin 1889).

GOSSET, architecte, à Reims, rue des Templiers (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

BROCARD (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

LA BOULLAYE (E. JULLIEN DE), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

BOUGARD (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

ROSEROT (Alphonse), archiviste du département, à Chaumont (3 juillet 1889).

FOUROT (l'abbé A.), professeur au collège de Saint-Dizier (4 décembre 1889).

ROYER (Charles), conservateur du Musée de Langres (4 décembre 1889).

GILLET (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Mayenne.

FARCY (Paul DE), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

MOUGENOT (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

PUYMAIGRE (le comte DE), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862), et à Paris, rue de l'Université, 17.

ROUYER (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

DURAND DE DISTROFF (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

COURNAULT (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

MM.

DES ROBERT, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

PAYARD (Émile), directeur des cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

VIENNE (Maurice DE), chef d'escadrons au 8e régiment d'artillerie, à Nancy (5 février 1890).

Meuse.

MAXE-WERLY (Léon), à Bar-le-Duc (10 octobre 1877), et à Paris, rue de Rennes, 61.

JACOB (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

BERNARD (l'abbé E.), ✻, à Gourin (2 mai 1883), et à Paris, rue Gay-Lussac, 5.

ESTOURBEILLON (le marquis DE L'), à Vannes (14 décembre 1887).

Nièvre.

LESPINASSE (René LEBLANC DE), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868), et à Paris, rue du Bac, 44.

Nord.

MANNIER (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861), et à Paris, rue de l'Université, 8.

VAN HENDE (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

RIGAUX (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

CAFFIAUX (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

BAYET (Charles), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie, à Lille, rue Solférino, 289 (2 juillet 1879).

DEHAISNES (le chanoine), archiviste honoraire du département, président de la Commission historique du Nord, à Lille (7 juin 1882).

MM.

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Oise.

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne (12 décembre 1866), et à Paris, rue Pigalle, 22.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876), et à Paris, 112, boulevard de Courcelles.

Luçay (le comte de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878), et à Paris, rue de Varennes, 90.

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue Goland, 9 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Muller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard (15 juin 1889), et à Paris, rue Taitbout, 36.

Marsaux (l'abbé), curé doyen, à Chambly (2 avril 1890).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers (10 février 1886), et à Paris, rue de la Victoire, 47.

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MM.

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).
Monnecove (Félix le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874), et à Paris, rue Saint-Florentin, 4.
Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).
Cardevacque (Adolphe de), à Arras (2 juillet 1884).
Enlart (Camille), au château d'Aivon-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer (19 juin 1889).
Vaillant (V.-J.), 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (3 juillet 1889).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).
Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

Blanchet (Adrien), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Pau (14 décembre 1887), et à Paris, rue Turgot, 3.

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883), et à Paris, rue de Boulogne, 14.

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).
Morin-Pons (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).
Giraud (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).
Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

MM.

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, 117, chemin d'Alaï, au Point-du-Jour (27 février 1889).

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Mazerolle (Fernand), à Marigny (16 novembre 1887), et à Paris, rue du Rocher, 45.

Deseilligny (J. Pierrot-), à Autun (14 décembre 1887), et à Paris, rue de Varennes, 53.

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Seine.

Chatel (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, rue Vavin, 5, à Paris (4 février 1863).

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Paris, rue de Vigny, 12 (5 mars 1873).

Lefort (Louis), ✱, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Girard (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (15 février 1882).

Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Paris, rue Tournefort, 43 (4 avril 1883).

Weiss (André), professeur agrégé à la Faculté de droit, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

Beurlier (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, rue de Vaugirard, 73 (4 mars 1885).

MM.

Ruelle (Émile), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 (9 novembre 1887).

Batiffol (l'abbé), à Paris, collège Sainte-Barbe (11 janvier 1888).

Heiss (Aloïss), à Aulnay (9 janvier 1889).

Bouillet (l'abbé A.), à Paris, rue de la Trinité, 3 (12 juin 1889).

Martinière (de la), à Neuilly, boulevard du Château, 9 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Récamier (Étienne), à Paris, rue du Regard, 1 (6 mai 1891).

Leprieur (Paul), attaché aux musées nationaux (Musée du Luxembourg), à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Bordeaux, à Neuilly, rue Charles Lafitte, 97 (3 février 1892).

Seine-et-Marne.

Gréau (Julien), à Nemours (4 juin 1884), et à Paris, rue du Bac, 126.

Bordes (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher (2 juin 1886), et à Paris, rue de l'Université, 29.

Crèvecœur (R. de), à Lésigny, par Brie-Comte-Robert (8 janvier 1890), et à Paris, rue de Longchamps, 120.

Seine-et-Oise.

Hennebert, O. ✵, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873), et à Paris, rue des Pyramides, 2.

Pécoul (Auguste), à Draveil (3 avril 1878), et à Paris, rue Boissy-d'Anglas, 12.

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres (4 juin 1879).

MM.

CARON (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881), et à Paris, rue du Havre, 2 *bis*.

LETAILLE (Joseph), à Bellevue (20 janvier 1886), et à Paris, rue Garancière, 15.

THÉLIER (Ernest), à Louveciennes (12 février 1890), et à Paris, boulevard de Courcelles, 66.

MARTIN-SABON, à Ronquerolles (2 avril 1890), et à Paris, rue Poissonnière, 29.

VILLENOISY (DE), attaché au Musée, à Saint-Germain-en-Laye (1er juillet 1891), et à Paris, 9, rue de Monceau.

Seine-Inférieure.

SEPTENVILLE (le baron DE), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

BEAUREPAIRE (Ch. DE ROBILLARD DE), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

SAUVAGE (l'abbé E.), à Rouen, rue de la Rose, 18 (13 novembre 1872).

ESTAINTOT (le comte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

ALLARD (Paul), à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

KERMAINGANT (DE), ✱, au Tréport (3 janvier 1883), et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102.

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, Rouen (6 juin 1888).

Sèvres (Deux-).

PIET-LATAUDRIE, à Niort (2 décembre 1885), et à Paris, rue de Berlin, 43.

Somme.

CAGNY (le chanoine Paul DE), à Amiens, rue Lemercier, 36 (5 mai 1858).

MM.

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Duhamel-Décéjean, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Lemerchier, 23 (3 février 1892).

Tarn.

Pothier (général), O. ✻, commandant l'artillerie du 16e corps d'armée, à Castres (16 janvier 1884).

Vaucluse.

Deloye (Auguste), ✻, ancien conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Duhamel (L.), archiviste du département, à Avignon (7 mars 1888).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radegonde (9 janvier 1851).

Lièvre, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. Camille de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Combes (C.), au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes (9 novembre 1887), et à Paris, rue Vignon, 21.

Vienne (Haute-).

MM.

Baras (Albert), ✻, à Châtellerault, 44, boulevard Blossac (8 février 1888).

Fage (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855), et à Paris, rue Lepelletier, 29.

Julliot (G.), conservateur du musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883), et à Paris, rue du Bellay, 8.

Audollent (Auguste), professeur au lycée de Sens (5 mars 1890), et à Paris, rue Vavin, 4.

Roy (Maurice), au château du Chesnoy, près Sens (2 décembre 1891), et à Paris, rue de Villersexel, 4.

Algérie et Tunisie.

Blanchère (René de la), ✻, inspecteur général des musées et bibliothèques, à Alger, 30, rue Saint-Augustin (4 mars 1885).

Boyé (Marius), capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, à Blidah, Algérie (11 mai 1887).

Blanc (Édouard), à Tunis (6 mars 1890), et à Paris, rue de Bourgogne, 50.

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

MM.

Grellet-Balguerie, 11, Hargrave Road, Upper Holloway, à Londres (3 juin 1863).

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877), et à Paris, rue de Marignan, 29.

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✻, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✻, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883), et à Paris, quai des Célestins, 2.

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France, à Cadix (Espagne) (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Loinzo, gouv. de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

Toutain, membre de l'École française de Rome, à Rome, Palais Farnèse (2 décembre 1891).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (Profr Julien von), à Berlin, S. W. Yorkstrasse, 14.

Belgique.

Marmol (del), président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Straten Ponthoz (le comte François van der), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

MM.

Helbig (Jules), directeur de la ***Revue de l'Art chrétien***, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).
Cloquet (L.), professeur à l'Université, à Gand (3 décembre 1884).
Cumont (Georges), à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).
Witte (Alphonse de), 49, rue du Trône, Ixelles-Bruxelles (3 avril 1889).

Danemark.

Schmidt (le professeur Waldemar), ✱, à Copenhague, Musées royaux (Prindsens Palais) (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).
Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Madrid (6 novembre 1867).
Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).
Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).
Vèra y Chilier (Francisco Asis de), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

États-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Grande-Bretagne.

Loftus, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).
Franks (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur honoraire au Musée Britannique (5 février 1862).
Bunnell Lewis, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).
Rivett-Carnac, Esqre, membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, à Allahabad (Indes-Orientales) (10 décembre 1884).



MM.

LANE FOX PITT RIVERS (le lieutenant général Aug.-Henry), au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

EVANS (Arthur-John), conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford (8 avril 1891).

Grèce.

CARAPANOS (Constantin), ✻, ancien ministre, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

FUSCO (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

ROSSI (le commandeur G.-B. DE), G. O. ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

BERTOLOTTI (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

FERRERO (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences de Turin (8 avril 1891).

Norvège.

UNGER, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Pays-Bas.

LEEMANS (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

DIRKS (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Russie.

SIENNICKI (Stanislas-Joseph DE), à Varsovie (3 février 1875).

OUVAROFF (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou (8 avril 1891).

Suisse.

MM.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université de Genève (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Champitet, près Lausanne (6 février 1884), et à Paris, rue Roquépine, 15.

Briquet (C. M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société des études historiques.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.
AVEYRON, *Rodez*. Société des sciences, lettres et arts.
BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

DRÔME, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.
— *Châteaudun*. Société Dunoise.

GARD, *Nimes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.

LANDES, *Dax*. Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.

— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Roubaix*. Société d'émulation.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.

OISE, *Compiègne*. Société historique.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.

SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
— Commission des antiquités du département.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
Autriche-Hongrie, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— — Commission centrale impériale et royale d'archéologie.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Agram*. Société archéologique.
— *Spalato*. Société d'histoire et d'archéologie dalmate.
— *Buda-Pest*. Société archéologique de Hongrie.
Bade, *Manheim*. Société historique.
Bavière, *Munich*. Académie royale des sciences.

BAVIÈRE, *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.
BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société d'archéologie de Bruxelles.
— — Société royale de numismatique belge.
— — Société des Bollandistes.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.
ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale de l'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.
— *Valence*. Société archéologique.
ETATS-UNIS, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.
— *Boston*. Société des Antiquaires.
— — Institut archéologique d'Amérique.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.
— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.
— *Washington*. Institut Smithsonien.
GRANDE-BRETAGNE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.

GRANDE-BRETAGNE, *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— — Société numismatique.
— — Société royale.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

ITALIE, *Rome*. Académie des Lincei.
— *Foligno*. Archives historiques pour les Marches et l'Ombrie.
— *Milan*. Société historique lombarde.
— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.
— *Turin*. Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PAYS-BAS, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.
— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.
— *Trèves*. Société des recherches utiles.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.
— — Commission impériale archéologique.
— *Moscou*. Société impériale archéologique.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.
— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.
— *Zurich*. Société des Antiquaires.

TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 1er Juin 1892.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Auber (l'abbé), Vienne.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Yonne.
Aurès, Gard.
Babeau (Albert), Aube.
Baras (A.), Vienne.
Barrière-Flavy, Ariège.
Batiffol (l'abbé), Seine.
Bayet (Charles), Nord.
Beaucorps (le baron A. de), Charente-Inférieure.
Beaudouin (Jules), Côte-d'Or.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (E.), Côte-d'Or.
Bernard (l'abbé E.), Morbihan.
Berthelé (J.), Hérault.
Berthelet (Charles), Jura.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Beurlier (l'abbé), Seine.

MM.

Bigarne (Charles), Côte-d'Or.
Blanc (Édouard), Tunis.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Alger.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (G.), Seine.
Boisse (Ad.), Aveyron.
Bordeaux (Seine).
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bouillet (l'abbé A.), Seine.
Boutroue (Alex.-Ant.), Cher.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé P.), Jura.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (l'abbé de), Gers.
Casati (Charles), Seine.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chauvet, Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.

MM.

Colleville (le vicomte de), Alpes-Maritimes.
Combes (C.), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Crèvecœur (R. de), Seine-et-Marne.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dangibeaud, Charente-Inférieure.
Dehaisnes (le chanoine), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delamain (Ph.), Charente.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deseilligny (J. Pierrot-), Saône-et-Loire.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Douais (l'abbé), Haute-Garonne.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Dreneuc (P. de Lisle), Loire-Inférieure.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.
Duhamel (L.), Vaucluse.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumüys (Loiret).
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Greville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Pas-de-Calais.
Espérandieu, Corse.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le comte Régis de l'), Loire-Inférieure.

MM.

Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fourot (l'abbé), Haute-Marne.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gosset, Marne.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Londres.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guerlin (Robert), Somme.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Habert (Théophile), Aube.
Hardy (Michel), Dordogne.
Heiss (Aloïss), Seine.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.

MM.

Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
Lacave La Plagne-Barris (Prosper), Gers.
La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Seine.
Laigue (Louis de), Cadix.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lebègue, Haute-Garonne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Le Clert (Louis), Aube.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Legendre, Loire-Inférieure.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lièvre, Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marignan (Albert), Gard.

MM.

Marsaux (l'abbé), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon, Seine-et-Oise.
Martinière (de la), Seine.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (Albert des), Cher.
Meyer (Henri), Seine.
Michon (Étienne), Loiret.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Charente.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé L.), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pasquier, Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Pelissier (Léon-G.), Hérault.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.

MM.

Piette (Édouard), Ardennes.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Porée (l'abbé), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Tarn.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré-Reybourbon, Nord.
Rainaud (Armand), Rhône.
Raymond (Marcel), Isère.
Récamier (Étienne), Seine.
Regnier (L.), Eure.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rousset (Louis), Gard.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Turquie.
Salmon (Philippe), Yonne.

MM.

SAUVAGE (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
SEPTENVILLE (le baron DE), Seine-Inférieure.
SIZERANNE (le comte MONNIER DE LA), Drôme.
SORLIN-DORIGNY (Albert), Constantinople.
SOUCHON (J.), Aisne.
STORELLI (André), Loir-et-Cher.
TAILLEBOIS (Émile), Landes.
TAMIZEY DE LARROQUE, Lot-et-Garonne.
TARTIÈRE (Henry), Landes.
TAUSSERAT (Alexandre), Marne.
THÉLIER (Ernest), Seine-et-Oise.
THIOLLIER (F.), Loire.
THOLIN (Georges), Lot-et-Garonne.
TOUTAIN, Rome.
TRAVERS (Émile), Calvados.
VACHEZ (A.), Rhône.
VAILLANT, Pas-de-Calais.
VALLENTIN (Ludovic), Drôme.
VALLENTIN (Roger), Ardèche.
VALLETTE (René), Vendée.
VALTON (Prosper), Oise.
VAN HENDE, Nord.
VAUVILLÉ (Octave), Aisne.
VIALETTES (l'abbé), Aveyron.
VIENNE (Maurice DE), Meurthe-et-Moselle.
VILLEFOSSE (Étienne HÉRON DE), Seine-et-Marne.
VILLENOISY (DE), Seine-et-Oise.
VINCENT (le docteur), Ardennes.
VOULOT, Vosges.
WEISS (André), Seine.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 6 Janvier 1892.

Présidence de MM. E. Corroyer, président sortant, et R. de Lasteyrie, président élu.

M. Ed. Corroyer, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Confrères,

« En remettant entre vos mains la charge qui m'a été confiée par vos suffrages, j'ai le devoir de vous remercier de m'avoir appelé au grand honneur de diriger vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. J'acquitte en même temps la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous pour la sympathie que vous m'avez témoignée, sympathie qui a si puissamment contribué à l'accomplissement de la mission dont vous m'aviez chargé.

« Mais il est un autre devoir, consacré pour ainsi dire par l'usage religieusement suivi, c'est de donner un souvenir à ceux que nous avons perdus et qui ont marqué leur passage dans notre Société par les services qu'ils lui ont rendus. J'ai à vous parler cette année de MM. Pol Nicard et Édouard Flouest, membres résidants; de M. de Gourjault, de M. l'abbé Rabiet, de M. Chaverondier, associés correspondants nationaux, et du Révérend Samuel Savage Lewis, associé étranger en Angleterre.

« Pol Nicard était connu des savants français et étrangers. Polyglotte distingué, il parlait l'allemand, l'italien, l'anglais, l'arménien, l'hébreu. Vers 1840, il publiait une traduction française du *Manuel d'archéologie* d'Ottfried Muller, dans la

collection Roret. Cette traduction fut alors un véritable événement, signalé dans la *Revue archéologique;* elle établit la réputation de Pol Nicard comme archéologue. Ses travaux sont très nombreux, et il faut citer entre autres les biographies scientifiques et les études principales sur *Cuvier* et *Geoffroy de Saint-Hilaire;* sur *Alexandre Hesse*, artiste peintre et membre de l'Institut; sur *M. de Blainville*, dont il continua l'œuvre en publiant l'*Ostéographie des animaux vertébrés;* puis des notices sur *Vallet de Viriville* et sur *Taillandier.* Son essai sur *Thucydide* lui valut un prix de l'Institut, et ses recherches archéologiques en Italie et en Allemagne sont connues de tous les antiquaires. Pol Nicard entra en 1851 à la Société nationale des Antiquaires de France; son dévouement absolu à notre Compagnie s'est manifesté et maintenu pendant quarante ans. Il a publié dans nos Mémoires de nombreux travaux, parmi lesquels il faut citer : *Dypoenus et Scyllis, sculpteurs crétois; Études sur les vases nommés par les Italiens laziali* ou *preistorici;* une notice sur l'histoire de *Port-Royal* de Sainte-Beuve et Beuchlin. Dans le *Bulletin* de la Société, ses notes sont nombreuses. Il écoutait avec attention toutes les communications, il prenait part aux discussions qu'elles soulevaient et il soutenait son opinion avec une ardeur toute juvénile. Quinze jours avant sa mort, il assistait à la séance du 17 février 1891, et il intervenait dans une discussion sur la polychromie chez les anciens en exposant ses idées avec la conviction profonde qu'il apportait à toutes ses actions. Je dois signaler les services tout particuliers qu'il a rendus comme bibliothécaire-archiviste de la Société; c'est lui qui, le premier, s'est occupé de nos archives. Il a classé et fait relier d'importants manuscrits de Jollois et d'autres documents archéologiques fort précieux. Il a constitué une série de volumes réunissant tous les rapports présentés sur l'admission des membres de notre Société, résidants ou correspondants, source unique d'informations pour la biographie de nos confrères et par conséquent pour l'histoire du mouvement historique et archéologique en France. Pol Nicard aimait profondément notre Société, dont il fut le Président en 1862, et, malgré son grand âge, il gravissait courageuse-

ment les longs escaliers du Louvre, donnant ainsi aux jeunes l'exemple de l'exactitude jusqu'au dernier moment, car, à quatre-vingt-cinq ans, il était encore le plus assidu de nos confrères. Il représentait parmi nous la tradition. Ceux qui ont eu l'honneur de passer par la présidence ont su apprécier à leur juste valeur ses bons conseils dictés par la sagesse de sa grande et toujours bienveillante expérience.

« Édouard Flouest s'est éteint le 4 juin. A la tristesse causée par une mort rapide, est venu s'ajouter le regret de n'avoir pu lui donner publiquement le témoignage d'estime et d'affection que méritait l'homme aussi bien que le savant; mais, la modestie de notre confrère lui ayant fait refuser d'avance les honneurs suprêmes, nous devons nous borner à les lui rendre dans l'intimité de nos séances. Flouest s'était plus exclusivement consacré à l'étude de nos antiquités nationales. Il a publié de nombreux travaux sur divers monuments des régions où ses fonctions l'avaient appelé. A Nimes, dans la Provence, dans l'Orléanais et en Bourgogne, dont il était originaire, son nom était connu de tous les érudits. Dès 1869, il était l'un des collaborateurs les plus zélés de la Commission de topographie des Gaules, à laquelle il a fourni des indications précieuses sur le *Camp de Chassey*, sur l'*Oppidum de Nages* et sur les *Tumulus de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne*. Plus tard, il s'est occupé de mythologie gauloise; il a laissé sur cet important sujet et sur les rapports des croyances gauloises avec celles des peuples de l'Orient des notes qui seront sans doute mises en lumière par des plumes amies. Édouard Flouest était l'exemple de l'homme droit et dévoué à ses amis. A plusieurs reprises, il a donné des preuves d'une délicatesse de conscience, toujours rare, qui lui a fait sacrifier une brillante carrière, et, plus tard, une position élevée, aux convictions qui dominèrent toute sa vie. Nommé associé correspondant national le 3 novembre 1869, puis élu membre résidant en 1884, il n'a cessé d'apporter à notre Compagnie le concours le plus éclairé et le plus dévoué, et vous vous rappelez qu'il était un de ses membres les plus exacts, toujours actif, et, avec une bienveillance et une courtoisie parfaites, toujours prêt à mettre

les ressources de son érudition profonde au service de ses confrères et de tous ceux qui s'intéressent à nos travaux.

« M. le comte Olivier de Gourjault, associé correspondant national, décédé à Mézières en 1891, était un chercheur infatigable. Il a publié de bons travaux dans la *Revue de Champagne et de Brie*, ainsi que dans les *Mémoires de l'Académie de Belgique*, en collaboration avec M. Vooters. On lui doit un recueil des chartes de Saint-Remi de Reims, une édition des *Mémoires du maréchal de Schulemberg*, les *Mémoires du maréchal de Saint-Pol*, ce ligueur célèbre, si longtemps mystérieux, dont il a su, le premier, déterminer exactement la personnalité et les origines.

« M. l'abbé Rabiet, associé correspondant à Bourberain (Côte-d'Or), a publié, dans le volume des Mémoires de 1888, un travail intéressant sur les *Inscriptions romaines de Cadenet*. On lui doit aussi une *Étude sur le patois gallo-romain de Bourberain (Côte-d'Or)*, et il a inséré dans la *Revue de philologie*, en 1888, une note relative à la correction d'un passage de Pline dans laquelle il redresse le nom antique d'une des peuplades de la Narbonnaise.

« M. Chaverondier, archiviste du département de la Loire, associé correspondant national depuis 1866, décédé au mois d'octobre 1891, a publié un grand nombre d'études relatives au Forez, entre autres l'inventaire de titres dressé en 1532 par Jacques Luillier qu'il a enrichi de notes savantes d'un grand intérêt historique. Il est l'auteur d'une biographie de Jean-Marie de la Mure, historien du Forez; il a édité plusieurs volumes d'*inventaires*, et il a fait paraître une notice sur les *Testaments enregistrés en la cour du Forez*. On lui doit aussi la publication d'un grand nombre de documents concernant la province dont il avait fouillé toutes les archives; ces documents ne seront pas perdus pour la science.

« M. Samuel Savage Lewis, bibliothécaire du collège de *Corpus Christi* à Cambridge (Angleterre), décédé en 1891, avait été admis dans notre Société en 1872, à titre d'associé correspondant étranger. Ses travaux ont paru dans le Journal de philologie de Cambridge, dans les Mémoires de la Société royale archéologique de Londres et dans les Actes de la

Société royale d'archéologie. Ils sont trop nombreux pour les rappeler tous, mais je puis citer une *Étude sur une figurine de guerrier*, trouvée près de Cambridge, une *Notice sur un grand plat d'étain romain*, découvert dans la même région, et une autre *Notice sur un bélier en bronze* de travail grec, conservé au Musée de Palerme.

« Après avoir fait l'éloge de nos membres défunts, il faut parler de nos confrères vivants et de nos travaux. MM. le vicomte François Delaborde, Martha et Prou, succédant à MM. Guérin, Perrot et Pol Nicard, ont été élus, en 1891, membres résidants de notre Société. MM. Barrière-Flavy, le prince Roland Bonaparte, Boisse, Delamain, Gosset, Le Cerf, Leclert, Marignan, H. Meyer, Pélissier, Potier, Récamier, Rousset, Roy, Souchon, Toutain, l'abbé Vialettes et de Villenoisy ont été nommés associés correspondants nationaux. Vous avez décerné à Mme la comtesse Ouvaroff, à MM. John Evans, Ferrero et au général Pitt-Rivers le titre d'associé correspondant étranger.

« L'activité de la Société ne s'est pas ralentie pendant l'exercice qui vient de finir avec l'année 1891. Nos séances ont été très suivies par les membres résidants et les associés correspondants. Notre Bulletin a conservé son importance grâce aux patients et persévérants efforts de notre Commission des impressions et en particulier de notre cher confrère l'abbé Thédenat. La table qui doit terminer le Bulletin de 1890 s'imprime en ce moment; on met en pages la dernière feuille du second fascicule de 1891, et, dans la première quinzaine de janvier, le dernier fascicule de 1890 et le second de 1891 seront en distribution.

« Le tome LI de nos *Mémoires* paraîtra vers la fin du mois de janvier. Il contiendra les articles suivants : *Les poids anciens en plomb du Musée du Louvre*, par M. Étienne Michon; *Les bas-reliefs antiques de la place Lenche à Marseille*, par M. Ed. Flouest; *La fuite de Dédale; note sur la stèle étrusque à sujets mythologiques trouvée à Bologne*, par M. Jules Martha; *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, par M. Adr. Blanchet; *Le plus ancien manuscrit de la Notitia dignitatum*, par M. H. Omont; *Saint-Étienne et*

l'évêque Pierre de Hans, vitrail de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, par M. le chanoine LUCOT; *Aix-la-Chapelle*, étude sur le nom de cette ville, par M. Aug. PROST; *La bijouterie des Goths en Russie*, par M. le baron DE BAYE, et enfin un mémoire sur le *Livre de la propriété des choses, de Barthélemy de Glanville*, par M. JANVIER.

« Nos finances sont toujours dans un état très prospère, que nous devons à la vigilante régularité de notre excellent trésorier M. Edmond Guillaume.

« Notre cher confrère, mon honorable prédécesseur, nous indiquait l'année dernière les mesures qu'il avait prises au nom de la Société pour assurer la conservation de la bibliothèque tout en maintenant la liberté du prêt des livres. M. Mowat, avec l'esprit d'ordre et de méthode qui le distingue, s'est appliqué à faire rentrer les ouvrages prêtés depuis longtemps; quelques-uns étaient sortis de la bibliothèque depuis plus de vingt ans. Il a classé et fait relier les archives de la Société, de 1885 à 1890, continuant et améliorant le grand travail commencé par M. Pol Nicard. Je suis bien certainement l'interprète de vos sentiments en adressant à M. Mowat nos remerciements qu'il mérite à tous égards.

« Nous devons remercier également MM. Prou et Bapst qui ont si obligeamment remplacé, pendant les six derniers mois, l'archiviste et le secrétaire adjoint décédés, fonctions que vos suffrages leur ont confirmées pour l'année 1892.

« L'élection du successeur de M. Édouard Flouest, membre résidant, avait été fixée au 2 décembre 1891; elle n'a pas donné de résultat. Après une lutte très courtoise, mais très vive, qui prouve la valeur des candidats en présence, cette élection a dû être ajournée, conformément au règlement, à la séance d'aujourd'hui 6 janvier 1892, et je laisse à mon successeur l'honneur de présider le scrutin.

« J'ai terminé le compte-rendu de notre existence, administrative pour ainsi dire, mais il me reste à vous signaler un fait sur lequel je désire attirer votre attention : c'est le mouvement d'opinion qui s'est produit dans ces derniers temps en faveur de la conservation de nos monuments his-

toriques, mouvement que notre Société a préparé depuis longtemps et qui semble devoir être enfin l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics.

« Il n'est pas besoin d'insister sur les services rendus par notre Compagnie, sous diverses épithètes, nécessitées par les fluctuations politiques, royale, impériale ou nationale; la Société des Antiquaires de France, qui a compté, compte et comptera toujours parmi ses membres une élite de savants dont le zèle éclairé et le désintéressement absolu ne se sont jamais démentis, a contribué puissamment à généraliser l'étude de l'archéologie. Ces savants ont fait connaître les œuvres du passé et, en attirant le respect sur les monuments de l'antiquité et du moyen âge, ils ont fait naître le goût des études archéologiques; ils ont démontré la nécessité de sauvegarder nos archives lapidaires qui méritent d'être conservées intactes au même titre que les autres richesses d'art de notre pays. Mais ces superbes exemples de l'art monumental n'ont pas toujours été respectés; amoindris par des suppressions regrettables, dénaturés par des restaurations imprudentes et, ce qui est plus grave encore, complétés par des constructions nouvelles, ces monuments ont ainsi perdu leur valeur au point de vue documentaire; leur authenticité devient suspecte après une restauration, aussi ingénieuse qu'elle puisse être.

« Il est permis d'espérer que les archéologues obtiendront bientôt la situation qu'ils doivent avoir dans les commissions chargées de veiller à la conservation de nos monuments historiques. Ils apporteront aux architectes un concours qu'il ne convient plus de dédaigner; loin d'être un obstacle, ils seront un conseil en même temps qu'un frein salutaire, et, s'ils parviennent à sauver ce qui nous reste encore de nos chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge, ils auront atteint le but généreux qu'ils se sont proposé et mérité la reconnaissance des générations futures en conservant intacts d'incontestables documents archéologiques.

« Enfin, Messieurs et chers confrères, permettez-moi de vous soumettre deux idées : l'une agréable et l'autre utile. Je veux d'abord vous proposer la fondation d'un dîner, men-

suel, trimestriel ou même annuel, le dîner des Antiquaires de France, qui aurait pour effet certain, à mon avis, de resserrer très agréablement les liens affectueux qui nous unissent. Je voudrais aussi que nous puissions créer un prix, le prix de la Société nationale des Antiquaires de France, à décerner tous les ans à celui de nos associés correspondants qui aurait fait le meilleur travail sur l'archéologie nationale.

« Si la Société approuvait le projet que j'ai l'honneur de lui soumettre, et dont elle réglerait les conditions avec la haute sagesse qui caractérise tous ses actes, si elle jugeait à propos d'organiser une souscription pour réunir les fonds nécessaires, dont les arrérages annuels formeraient la valeur du prix, je demanderais à être inscrit au nombre des souscripteurs, trop heureux de voir accepter une proposition qui n'a pas d'autre objet que celui d'offrir à notre Compagnie le témoignage de mes sentiments dévoués et de ma respectueuse sympathie.

« En vous remerciant de nouveau, Messieurs et chers confrères, de la confiance dont vous m'avez honoré, j'invite M. le comte de Lasteyrie à occuper le fauteuil de la présidence, et je prie M. Bapst de prendre place au bureau en qualité de secrétaire. »

Le comte de Lasteyrie, en adressant, au nom de la Société, des remerciements au Bureau sortant, propose de renvoyer à la Commission des impressions le discours de M. Corroyer. Cette décision est accueillie à l'unanimité.

Ouvrages offerts :

Archivio storico Lombardo, serie II, fasc. XXXII.
Bulletin critique, 1892, n° 1.
— *de l'Académie du Var*, nouv. série, t. XVI, 1er fasc., 1891.
— *de la Société industrielle de Mulhouse*, déc. 1891.
— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 69-75 liv., 1891.
— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trim. 1891.
The statutory ninth international congress of orientalists held in London, 1891, in-8°.

AURÈS (A.). *Étude de la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien.* Chalon-sur-Saône, 1891, in-4°.

BAZAINE (P.-D.). *Les premières voies ferrées en Alsace; chemin de fer de Strasbourg à Bâle.* Paris, 1892, in-8°.

BELLEW (H.-W.). *An inquiry into the ethnography of Afghanistan. — Introductory remarks to an inquiry into the ethnography of Afghanistan.* Londres, 1891, in-8°.

DESTRÉE (Joseph). *Le psautier de Guy de Dampierre.* Gand, 1891, in-8°.

DOLLFUS (Auguste). *Table des matières des sujets traités aux Comités d'utilité publique, de commerce*, etc. Mulhouse, 1891, in-8°.

GOLLANEZ (Hermann). *The dignity of labour as taught in the Talmud.* Londres, 1891, in-8°.

GUIRAUDON (Th. G. DE). *Report of the progress made in the study of african languages in the lack few years.* Londres, 1891, in-8°.

LEITNER (G.-W.). *Muhammadanisur eing the report of an extempore address.* 1890, in-8°.

— *On the sciences of language and of ethnography.* Londres, 1890, in-8°.

RIVOLI (Le duc DE). *Bibliographie des livres à figures vénitiens.* Paris, 1892, in-8°.

VASCONCELLOS-ABREN (G. DE). *Summerio das investigaçoes em samscritolosgia dasde* 1886 *ate* 1891. Lisbonne, 1891, in-8°.

M. Durrieu, membre résidant, présente en hommage, de la part de l'auteur, une étude de M. J. Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs de Belgique, intitulée : *Le psautier de Guy de Dampierre.* Ce manuscrit, de petit format, mais d'une ornementation extrêmement brillante et soignée, est conservé sous le n° 10607 à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. On lui a jadis assigné comme date le deuxième tiers du XIIIe siècle. M. Destrée, qui en donne une description très soignée, établit qu'il est un peu plus récent et qu'on peut placer exactement l'époque de son exécution entre 1280 et 1297. Quant à l'auteur des enluminures,

il doit, suivant toute vraisemblance, appartenir au nord de la France, à la contrée comprise entre Saint-Omer et Douai. M. Destrée a fait en outre un rapprochement très intéressant. Il a eu la sagacité de reconnaître un feuillet détaché anciennement du Psautier de Guy de Dampierre dans une miniature isolée, ayant fait partie de la collection Firmin-Didot et appartenant actuellement à M. Gélis-Didot. Cette miniature a figuré en 1889 dans les galeries de l'histoire du travail à l'Exposition universelle.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Flouest, décédé.

M. Héron de Villefosse, au nom du colonel G. de la Noë, fait connaître que celui-ci retire sa candidature pour cette fois.

M. Martha lit un rapport sur la candidature de M. R. Cagnat.

On passe ensuite au scrutin, et M. Cagnat, ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable sur la candidature de M. Paul Leprieur au titre d'associé correspondant national, et M. A. de Barthélemy sur les candidatures de M. le docteur Vincent au titre d'associé correspondant national et du chanoine Antonio Vera au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et, les candidats ayant obtenu le nombre de suffrages réglementaire, le Président proclame MM. Paul Leprieur et le docteur Vincent associés correspondants nationaux, le premier à Paris, le second à Vouziers (Ardennes), et M. le chanoine Vera associé correspondant étranger à Cadix (Espagne).

La Société décide qu'elle autorise l'échange de ses publications avec celles de la Société archéologique de Finlande, de la Société d'émulation d'Abbeville et de la Société des sciences et lettres de Bordeaux.

Séance du 13 Janvier.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale accademia dei Lincei, 1891, t. VII, fasc. 2, 2e semestre.

Bibliographie des travaux de M. de Montaiglon. Paris, 1891, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, nouv. série, t. VIII, 159e livr.

Publication de la section historique de l'Institut R.-G.-D. du Luxembourg, vol. XXXIX, XLI et XLII, 1890-1891.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société archéologique de Saintes, 4e série, t. I, 5e livr., 1892.

Corroyer (Edmond). *L'architecture romane.* Paris, 1891, in-8°.
— *L'architecture gothique.* Paris, 1891, in-8°.

Durand-Gréville (E.). *La couleur du décor des vases grecs.* Paris, 1891, in-8°.

Goblet d'Alviella (le comte). *Des méthodes qui permettent d'atteindre le développement préhistorique des religions.* Bruxelles, 1891, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, offre à la Société une brochure de M. Goblet d'Alviella, professeur à l'Université de Bruxelles, sur le développement préhistorique des religions. En rassemblant, en interprétant les témoignages écrits ainsi que les monuments figurés, de nombreux savants ont reconstitué le développement des systèmes religieux en usage chez les principaux peuples civilisés. M. Goblet remonte la chaîne des siècles et recherche les manifestations de religiosité chez nos ancêtres à l'époque où ils n'avaient pas encore d'histoire. Il s'est adressé à la psychologie, à la linguistique, à l'archéologie préhistorique, au folklore et à l'ethnographie. Les documents réunis dans ces quelques pages sont des plus intéressants et nous montrent l'évolution accomplie dans une science toute moderne.

Correspondance.

M. Durand-Gréville et M. le docteur Carton écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier à Angers, le second à Teboursouk (Algérie). Le Président désigne MM. Bouchot, Molinier et Cagnat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du premier candidat, et, pour ceux du second, MM. Cagnat, l'abbé Duchesne, Prou.

Travaux.

Le Président souhaite la bienvenue à Mgr le prince Pierre de Saxe-Cobourg qui assiste à la séance.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le mémoire sur les *Signes d'infamie au moyen âge*, que j'ai eu l'honneur de lire, il y a trois ans, j'exprimais, timidement, il est vrai, l'avis que la roue des Juifs pouvait être considérée comme la représentation d'une pièce de monnaie, allusion à l'âpreté des Juifs pour le gain ou au prix de trente deniers que Judas reçut pour livrer le Christ, ou encore comme la représentation de l'hostie, signification qu'on lui donnait quand on condamnait à la porter les faiseurs d'incantations ou de maléfices au moyen de l'Eucharistie.

« En Italie, le signe des Juifs était appelé O ou était regardé, semble-t-il, comme le chiffre zéro. Dès le xve siècle, des esprits curieux eurent l'idée de rechercher quelle signification pouvait avoir la marque des Juifs. Je dois à l'obligeance de M. Delisle la connaissance d'une pièce de vers latins adressée à un certain « Cecilianus » sur cette question. Elle a sans doute pour auteur Jean-Baptiste Guarini, fils du célèbre Guarini de Vérone et lui-même philologue distingué, professeur à l'Université de Ferrare, puis ambassadeur en France. En tout cas, elle se trouve dans ses *Carmina*, imprimés à Modène en 1496, au fol. 5 du cahier L (Hain, n° 8127). Selon lui, ce signe a pour but de rappeler aux Juifs qu'ils

sont condamnés aux peines éternelles, ou, le zéro n'ayant aucune valeur, qu'ils ne sont rien parmi les hommes, ou enfin il y voit une allusion à l'usure que pratiquent les Juifs. Voici d'ailleurs le texte de Guarini :

Ad Cecilianum cur Judaei ferant litteram O.

Cur ferat hebraeus vocalem in pectore quartam
A multis quaeri, Coeciliane, solet.
Addictum aeternis ut se cruciatibus esse
Cogitet, haec secum signa doloris habet.
Aut, quia pro nihilo numeris apponimus illam,
Inter mortales se sciat esse nihil.
Aut quia Judaeis augentur foenore nummi :
Major ab hac numerus nam solet esse nota.

« Je profite de cette communication pour vous informer que, continuant mes recherches sur les signes d'infamie, j'accueillerais avec reconnaissance les renseignements sur les bourreaux qui étaient, dans certains endroits, obligés d'avoir une robe jaune ou une échelle d'étoffe sur l'épaule; sur les débiteurs insolvables, qui étaient condamnés à porter un bonnet vert; sur les mendiants à qui on prescrivait d'avoir une marque d'étoffe jaune sur l'épaule. »

M. Durrieu, membre résidant, dépose sur le bureau une miniature, représentant le roi Louis XI, qui appartient à M. Vasset et lui a été communiquée par M. Piet-Lataudérie. Suivant lui, cette miniature doit être une reproduction, exécutée vraisemblablement au XVIe siècle, d'un portrait de Louis XI peint par Foucquet, aujourd'hui perdu, et tout à fait analogue comme disposition au portrait de Charles VII possédé par le Musée du Louvre.

M. Molinier, membre résidant, communique une plaquette en bronze récemment acquise par le Musée du Louvre. Cet objet est surmonté d'une pierre antique entourée d'une monture d'orfèvrerie aux armes du cardinal Barbo, pape sous le nom de Paul II; il a retrouvé et cite le passage de l'inventaire de la collection de ce pape où est décrit cet intéressant monument.

M. Babelon, membre résidant, fait remarquer qu'une améthyste gravée, toute semblable à celle que porte cette plaquette, fait partie des collections du Cabinet des médailles; il est permis de croire que c'est la propre pierre possédée autrefois par Paul II.

M. l'abbé Beurlier, associé correspondant, communique un fragment de poterie rouge sigillée trouvé en juin der-



Fragment de poterie représentant une tauromachie.

nier à Orange, derrière le théâtre. Ce fragment représente une tauromachie. C'est le premier document relatif aux combats de taureaux qui ait été trouvé en Gaule. Il doit être ajouté à la série des monuments relatifs à ce genre de combats recueillis par M. l'abbé Beurlier dans son mémoire sur *Les combats de taureaux dans l'antiquité.*

Séance du 20 Janvier.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, XIIIe année, n° 2. Paris, 1892, in-8°.
— *de correspondance hellénique*, XVe année, n°s 1-4. Paris, 1891, in-8°.
— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVII, 2e livr. Périgueux, 1891, in-8°.
Journal des Savants, nov.-déc. 1891, in-4°.
Revue de l'Art chrétien, 4e série, t. II, 6e livr. Lille, 1891, in-4°.
SAXE-COBOURG (le prince Pierre DE). *Monnaies grecques inédites ou peu connues*. Paris, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. Bordeau, présenté par MM. Müntz et Rey, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Méru (Oise); le Président désigne MM. Babelon, Cagnat et Durrieu pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Il est donné lecture d'une lettre adressée par l'ambassade d'Espagne, invitant les membres de la Société à se faire représenter au quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Travaux.

Le Président se fait l'interprète de la Compagnie pour exprimer les regrets éprouvés par tous nos confrères en apprenant la mort du comte de Niewerkerke, membre honoraire.

M. Héron de Villefosse demande la permission d'ajouter quelques mots aux paroles que vient de prononcer M. le Président.

« En 1854, au moment où le directeur général des Musées

ouvrit les portes du Louvre à la Société des Antiquaires et lui accorda, avec autant de libéralité que de bonne grâce, le logement qu'elle occupe aujourd'hui, au centre même du Palais, au milieu des richesses qui font l'objet ordinaire de ses études, la Société était dans une situation très précaire, par suite du mauvais état de ses affaires. Le comte de Niewerkerke a donc été pour elle un véritable bienfaiteur. Grâce à sa haute bienveillance, la Société put échapper au péril qui la menaçait et, délivrée de tout souci, continuer des travaux qui font sa gloire et qui font honneur au pays.

« Il n'y a aucun inconvénient à publier aujourd'hui la correspondance échangée à cette époque entre M. le comte de Niewerkerke et Adrien de Longpérier. Ces lettres, conservées aux archives du Musée, font autant d'honneur à l'un qu'à l'autre de nos regrettés confrères; elles sont devenues pour notre Société de véritables documents historiques, et c'est à ce titre que M. Héron de Villefosse en demande l'insertion dans notre *Bulletin*.

« Voici la lettre écrite par A. de Longpérier :

Palais du Louvre, le 2 septembre 1854.

Monsieur le Directeur général,

La Société impériale des Antiquaires de France m'a chargé de vous demander une faveur qui pourrait la sauver du péril où elle se trouve. J'ose espérer que vous voudrez bien écouter avec bienveillance la demande que j'ai l'honneur de vous adresser en son nom.

La Société impériale des Antiquaires de France, fondée en 1805, reconnue par plusieurs ordonnances et décrets, et, en dernier lieu, déclarée établissement d'utilité publique par décret de l'empereur Napoléon III, est composée de quarante-cinq membres titulaires et de dix membres honoraires. Lors de sa fondation, elle avait été autorisée à se réunir dans le Musée des Petits-Augustins, et cette faculté lui fut laissée jusqu'à la dispersion des collections qui composaient ce Musée. Elle dut alors se procurer un local pour tenir ses séances, et elle y réussit malgré la modicité de ses ressources.

Aujourd'hui cependant, elle se voit privée du local qu'elle occupe depuis trente ans par suite d'arrangements particuliers pris par M. L'Herbette, ancien député, propriétaire de ce local. La Société a

en vain cherché un autre emplacement où elle pût tenir ses séances. L'enchérissement des loyers est un obstacle considérable; d'un autre côté, M. le ministre de l'Instruction publique a progressivement réduit de 1000 francs à 300 francs l'allocation qu'il accordait à la Société, et cela pour en faire profiter des Sociétés départementales. La Société impériale des Antiquaires de France, qui compte dans son sein huit membres de l'Institut, trois conservateurs du Louvre, un officier d'ordonnance de l'empereur et d'autres personnes recommandables, qui a publié vingt-sept volumes de mémoires et imprimé un mouvement considérable à l'étude de notre histoire nationale, se voit donc sur le point de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation par une dissolution totale, tandis que les Sociétés départementales sont en pleine prospérité, grâce aux allocations des conseils généraux, des ministères et à la concession des locaux qui leur est faite par les villes.

Dans cette conjoncture, la Société impériale des Antiquaires a recours à votre bonté, Monsieur le Directeur général; elle a pensé que vous voudriez bien lui permettre de se réunir *trois fois par mois, de quatre heures un quart à six heures après midi, dans la bibliothèque du Musée.*

La Société des Antiquaires est essentiellement studieuse et calme; ses règlements lui interdisent toute discussion de matières politiques et religieuses; elle ne se compose que d'antiquaires qui ont pour le Musée le plus grand respect. Jamais elle ne tient de séance publique.

Afin que vous ne puissiez rester étranger aux actes d'une réunion qui se tiendrait dans le Musée, la Société vous décernerait le titre de membre honoraire, ce qui est actuellement facile, puisqu'il y a des vacances. Les membres honoraires ont exactement les mêmes droits que les titulaires, sauf qu'ils sont dispensés de la cotisation. La faveur que la Société sollicite de votre bienveillante protection pour la science et les arts n'est pas sans précédents. Outre qu'elle-même a siégé longtemps au Musée des Petits-Augustins, la Société impériale d'agriculture tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville et la Société des amis des arts au Louvre, la Société de l'histoire de France à la Bibliothèque impériale.

J'ose espérer, Monsieur le Directeur général, que vous ne trouverez pas d'inconvénients à accorder l'autorisation, d'ailleurs essentiellement révocable, que je sollicite au nom de mes confrères. Vous rendrez par là un service très réel à une association érudite qui poursuit, depuis bien des années déjà, l'explication des objets composant précisément les collections que vous administrez.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments dévoués et de ma haute considération.

Adrien DE LONGPÉRIER.

« La réponse du directeur général des Musées ne se fit pas attendre. Elle est adressée à « M. Adrien de Longpérier, « conservateur des antiques au Musée du Louvre, président « de la Société des Antiquaires de France. »

9 septembre 1854.

Monsieur,

J'offre avec le plus grand plaisir l'hospitalité à la Société impériale des Antiquaires de France et je l'autorise à tenir ses séances dans la bibliothèque du Musée du Louvre.

J'accepte aussi avec empressement le titre de membre honoraire que la Société veut bien me décerner.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

Le Directeur général des Musées impériaux,
Intendant des Beaux-Arts de la maison de Sa Majesté,

NIEWERKERKE.

« A la suite de cet échange de lettres, la Société des Antiquaires s'installa au Louvre, où le directeur général mit une salle spéciale à sa disposition; la Société y transporta sa bibliothèque et ses collections. Cette salle, placée entre le cabinet de l'archiviste et le logement de l'agent comptable, fut occupée par la Société jusqu'en 1875. A cette époque, l'Administration des Musées la reprit pour agrandir le local devenu trop exigu de la bibliothèque du Musée; elle donna en échange à la Société des Antiquaires les trois pièces en possession desquelles elle est encore aujourd'hui.

« Le 29 décembre 1865, le général Creuly, président de la Société, s'étant adressé de nouveau à M. de Niewerkerke pour obtenir l'autorisation de réunir plus fréquemment les membres de la Société, reçut la réponse suivante :

Paris, le 3 janvier 1866.

Monsieur le Président,

C'est avec empressement que je saisis l'occasion que vous m'offrez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le

29 décembre, de donner une nouvelle preuve de nos sympathies à la Société impériale des Antiquaires de France, pour laquelle je professe la plus haute estime, en continuant à mettre à sa disposition la salle de ses réunions. Je vous prie d'être bien persuadé de la sincérité des regrets que j'éprouve de ne pouvoir m'associer à ses travaux à cause de mes trop nombreuses occupations.

Agréez, etc.

Le Sénateur, surintendant des Beaux-Arts,

NIEWERKERKE.

« Ces lettres n'ont pas besoin de commentaires. Elles expliquent pourquoi la Société accorda à M. le comte de Niewerkerke le titre de membre honoraire, quoiqu'il n'ait jamais pris part à ses travaux. C'était pour acquitter une dette de reconnaissance envers le fonctionnaire généreux et bienveillant qui lui avait donné asile au Louvre et qui, en la faisant profiter des avantages matériels de l'administration à la tête de laquelle il était placé, l'avait mise à l'abri des difficultés pécuniaires qui avaient entravé un moment son développement, sa vie et ses études. »

M. G. Bapst, membre résidant, présente la reproduction des bustes et statues du grand Condé. Toutes ces statues sont l'œuvre de Coyzevox, et l'un des bustes, conservé dans la bibliothèque de Chantilly, fait d'après nature, reproduit exactement les traits du vainqueur de Rocroi.

M. de Montaiglon, membre résidant, rappelle à cette occasion le ravissant petit portrait de Condé conservé au Musée d'Anvers.

M. Molinier, membre résidant, présente le moulage d'une améthyste gravée, possédée par le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale; c'est l'original de la pierre qui a servi à la fabrication d'une plaquette en bronze, aux armes du pape Paul II, dont il a entretenu la Compagnie à la séance précédente.

Séance du 27 Janvier.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

American historical association, annual report for the year 1889. Washington, 1890, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, n° 91, janvier 1892. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 197. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Diana*, t. VI, n° 4. Montbrison, 1892, in-8°.

Comité d'histoire vosgienne, par J.-C. Chapellier, P. Chevreux et G. Gley, t. X. Paris, 1891, in-8°.

L'Intermédiaire, 10 janvier 1892, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologičkoga Družtva, t. XIV, 1er fasc.

Durrieu (Paul). *Un quarante-quatrième fragment des Heures de maître Étienne Chevalier.* Paris, 1891, in-8°.

Geymüller (H. de). *Trois albums de dessins de fra Giocondo.* Rome, 1891, in-8°.

— *The school of Bramante.* Londres, 1891, in-4°.

Janssens (comte G. de). *Étienne de Cloyes et les croisades d'enfants au XIIIe siècle.*

M. Prou, membre résidant, offre, de la part de M. le comte G. de Janssens, un mémoire intitulé : *Étienne de Cloyes et les croisades d'enfants au XIIIe siècle.* L'auteur y distingue nettement les deux croisades d'enfants qui eurent lieu en 1212 : l'une, française, à l'instigation et sous la conduite d'Étienne de Cloyes; l'autre, allemande, à l'instigation et sous la conduite de Nicolas de Cologne.

MM. de Geymüller, associé correspondant étranger, et P. Durrieu, membre résidant, font hommage de leurs mémoires ci-dessus désignés.

Travaux.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« La bibliothèque de la ville d'Aix possède, sous la cote R. a. 74 (22 du nouveau catalogue), un magnifique manuscrit, connu généralement sous le nom de *Livre d'heures de la reine Yolande;* il passe pour avoir été écrit pour cette princesse, femme de Louis II, roi de Naples et comte de Provence, qui vivait à la fin du XIV[e] siècle et au commencement du XV[e]. On en a attribué l'exécution à un religieux de Lérins, dénommé le Monge des Iles d'or.

« Mon collaborateur, M. l'abbé Albanès, dans la notice qu'il consacre à ce manuscrit, dans son *Catalogue* d'Aix, en ce moment sous presse, démontre que tout ce que l'on a écrit jusqu'à ce jour sur ce précieux volume est faux. D'abord, les saints particuliers au Midi n'y figurent pas; dans le calendrier, les noms que l'on y remarque appartiennent à la région parisienne, au nord et à l'ouest-centre de la France. C'est une preuve absolument certaine que le manuscrit n'a pas une origine méridionale. De plus, les costumes des personnages représentés, notamment les coiffures à pain de sucre et les grands turbans, n'ont également rien de provençal. Le volume est postérieur à la reine Yolande, puisqu'il est de la deuxième moitié du XV[e] siècle; enfin, il est maintenant reconnu que le Monge des Iles d'or est un personnage légendaire, qui n'a jamais existé.

« Ce qui fait l'intérêt de ce volume, c'est son ornementation magnifique. Il renferme douze grandes miniatures; deux autres ont été enlevées; d'autre part, il contient d'assez nombreux petits sujets décoratifs.

« Si nous savons qu'il n'a pas été exécuté pour la reine Yolande, nous ignorons malheureusement qui représente, à la page 309, la dame agenouillée devant la Vierge et lui adressant, suppliante, la prière que l'on peut lire en lettres d'or : « O mater Dei, memento mei. » Le même portrait se retrouve dans plusieurs des autres miniatures.

« M. l'abbé Albanès a découvert le nom du peintre à qui

l'on doit ces miniatures. A la page 309, dans un coin de gauche, aux pieds de la Vierge, est une inscription en lettres d'or, mais en caractères si fins que jusqu'ici personne n'y avait fait attention. Cette inscription porte les mots : *T. Hugoniet me p[inxit]*.

« Ce livre d'heures a appartenu au commandeur de Panisse, au cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, au grand séminaire d'Aix, au président Fauris de Saint-Vincens et enfin à Mgr Rey, évêque de Dijon, ancien chanoine d'Aix, qui l'a légué, avec d'autres manuscrits, à la bibliothèque Méjanes, dont il est un des joyaux. »

M. Durrieu, membre résidant, fait observer, à propos de la communication de M. Robert, que lui-même a relevé, dès 1888, la présence de la signature du miniaturiste Hugonnet sur le manuscrit d'Aix. Il en a publié la teneur dans une note de son travail sur Alexandre Bening, communiqué à la Société des Antiquaires en juillet 1890 et publié dans la *Gazette des beaux-arts* de 1891.

M. Kirpitchnikov, professeur à l'Université d'Odessa, présenté à la séance par MM. de Barthélemy et le baron de Baye, expose en ces termes le plan d'un ouvrage qu'il prépare sur l'iconographie de la Vierge :

« M. le Président veut bien me donner la parole pour exposer en quelques mots, suivant le bienveillant avis de M. le baron de Baye, le but des recherches que je poursuis depuis quelques mois dans les bibliothèques et musées de Paris. C'est un grand honneur pour moi de parler devant la Société des Antiquaires de France, et j'en suis particulièrement flatté; mais, comme il n'y a pas longtemps que je suis à Paris, je vous prierai, messieurs, d'excuser ma mauvaise prononciation et mes fautes de langue. Tout ce que je désire c'est d'être compris de vous.

« Il y a déjà à peu près dix ans que j'ai entrepris un travail sur la légende de la sainte Vierge dans l'art et dans la poésie. En le commençant, je savais bien que le sujet est inépuisable. Mais, comme je voulais seulement m'occuper de la légende proprement dite et de l'époque où elle a pu se

modifier d'après les lois de la poésie populaire, c'est-à-dire comme j'excluais de mon travail le *culte* de la sainte Vierge et ne voulais, ni en Occident ni en Orient, dépasser le moyen âge, j'espérais obtenir quelques résultats positifs, après deux ou trois années de travail, en examinant les manuscrits et les collections d'images russes et grecques. Pour les manuscrits et les objets conservés dans les Musées de Paris et des autres grandes villes de l'Europe occidentale, j'espérais trouver les résultats solides et incontestables dans les travaux de mes nombreux prédécesseurs, dont je devais seulement suivre la méthode le plus consciencieusement possible. Mais bientôt je fus convaincu que, quoique ces auteurs n'aient pas épargné leur peine, ils n'ont fait que très peu en comparaison de l'immensité du sujet. Ils ont plutôt effleuré qu'épuisé les diverses questions. A peine l'un d'eux avait-il recueilli quelques douzaines de faits qu'il se croyait en droit de tirer les conclusions générales. Celui qui venait après, s'il réunissait de son côté quelques faits nouveaux, corrigeait en bonne conscience le premier, sans penser que bientôt viendrait un troisième travailleur avec d'autres faits incontestables, dont les conséquences seraient tout à fait différentes. C'était le labeur de Sisyphe, avec cette différence que la pierre resterait chaque fois plus près du pied de la montagne. En tout cas, le sommet de la montagne restait toujours inaccessible. Ainsi, pour parvenir à quelques conclusions plus certaines, il me fallait commencer par des recherches dans les bibliothèques de l'Occident, c'est ce que j'ai fait à Vienne, à Venise et ici même à Paris. Je n'ose espérer être plus heureux que mes prédécesseurs, beaucoup plus savants que moi; mais, en ma qualité de travailleur russe, pouvant unir les résultats trouvés par les savants d'Orient à ceux des archéologues occidentaux, je ne désespère pas, à mon tour, d'amener la pierre au moins un peu plus près du pied de la montagne. Et peut-être arriverai-je à quelques aperçus généraux utiles aux historiens de la civilisation du moyen âge.

« Voici, en deux mots, le plan de mon travail :

« Je voudrais montrer d'abord que la légende de la sainte Vierge, aux trois premiers siècles du christianisme, n'était

pas encore formée, quoique quelques éléments vagues existassent dans les traditions populaires.

« La révolution la plus grande qu'avait vue le monde, — l'abolition du paganisme, — en transformant les principes et les croyances d'une petite société d'idéalistes en un système religieux qui convînt à la foule, a créé le culte et formé la légende de la sainte Vierge.

« Cette légende, qui devint dès ce moment un facteur du culte, fut d'abord plutôt tolérée qu'acceptée et a suscité souvent une opposition assez grave. Cette opposition vaincue après le concile d'Éphèse, la légende apparaît tout armée, comme Minerve sortant de la tête de Jupiter, bien appliquée aux lacunes de la sainte Écriture et prête à combattre chaque résistance des théologiens.

« Cette légende a trouvé un puissant appui dans l'iconographie, qui jouait alors un rôle beaucoup plus important que plus tard et qui, comme dans l'antiquité, créait les croyances. Les théologiens n'osaient pas et ne voulaient pas porter leur main sur la légende et tâchaient seulement de la concilier avec le dogme, en substituant leurs idées aux croyances naïves du peuple.

« Tout cela avait lieu dans l'empire d'Orient. L'Occident, ravagé par les barbares, ne prit aucune part dans la formation de la légende : il accepta docilement tout ce que lui donna l'Orient. C'est seulement à l'époque des iconoclastes que l'Occident dit son propre mot, et, dès ce moment, dans la légende de la sainte Vierge, comme dans beaucoup d'autres sujets, on aperçoit deux courants d'idées, qui tantôt sont parallèles, tantôt s'entrecroisent et coulent quelque temps ensemble pour se diviser de nouveau.

« Ces idées se reflètent également dans les monuments littéraires et dans ceux de l'art.

« Je suis venu ici dans l'espoir de rencontrer quelque nouvelle rédaction de la légende de la vie de la sainte Vierge, surtout dans la célèbre collection des manuscrits grecs de Paris, et de trouver beaucoup de documents nouveaux dans les manuscrits à peintures.

« Quant aux textes grecs, je n'y ai trouvé rien de remar-

quable. Je fus plus heureux pour les remaniements poétiques latins et anciens français. Mais, en ce qui concerne les manuscrits à peintures, je suis très content de mon séjour à Paris.

« Les miniatures qui représentent les sujets de certaines fêtes ont pour moi une très grande importance, et l'histoire de ces sujets fournit, pour mes recherches, les documents les plus solides. Ce sont les fêtes suivantes :

« La Conception de la sainte Vierge.

« La Nativité.

« La Présentation.

« L'Annonciation.

« La Visitation.

« La Naissance de Jésus-Christ.

« L'Adoration des Mages.

« La Fuite en Égypte.

« L'Ascension.

« La Pentecôte.

« L'Assomption.

« Tout le monde sait que la Conception, la Nativité de la Vierge, sa Présentation au Temple et l'Assomption ne sont connues que d'après les apocryphes.

« Ainsi, pour ces sujets, je n'ai qu'à étudier les sources littéraires et les remaniements que les traditions primitives ont subis à travers les âges. Outre cela, dans l'histoire des mêmes sujets, on peut faire quelques observations intéressantes sur l'influence mutuelle de l'art et de la poésie (quelquefois un trait, qui n'existe pas dans la source littéraire et apparaît d'abord dans la peinture comme un détail artistique ou plutôt archéologique, s'introduit dans les rédactions poétiques postérieures et *vice versa*).

« Quant à l'Annonciation, la Naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des Mages et la Fuite en Égypte, nous avons ici deux traditions parallèles : la tradition évangélique et la tradition apocryphe, qui luttent entre elles pendant des siècles, en Orient comme en Occident. La différence de traitement de ces sujets est très intéressante à observer, et les résultats en sont si abondants qu'on peut écrire une histoire paral-

lèle de l'art chrétien en Orient et en Occident, en ne parlant que des diverses façons de représenter la Naissance de Notre-Seigneur.

« Cette histoire de l'art sera en même temps une page de l'histoire du développement de l'esprit humain, car ce symbolisme, c'est-à-dire la philosophie populaire du moyen âge y jouait un rôle très important.

« L'Assomption et la Pentecôte m'inspirent un intérêt tout à fait spécial. On sait que, dans les anciennes représentations de ces fêtes, la sainte Vierge ne prenait aucune part. Elle s'introduit peu à peu avec le développement de son culte, et, avec le temps, on la voit devenir le centre de la composition. Mais ce fait, bien certain, doit être limité et corrigé par des circonstances complexes. Je n'en citerai qu'une seule : l'Église orientale, dans son esprit conservateur, a retenu pour l'Ascension une forme comparativement antique, d'après laquelle la sainte Vierge se trouve au milieu des apôtres, dans la posture d'une *orante* et ne regardant pas son fils divin qui la quitte pour toujours.

« Malgré l'inscription $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\text{V}}$, je suis sûr que primitivement ce n'était pas la sainte Vierge, mais l'Église triomphante qui était ainsi figurée. La position de Jésus-Christ, — il est assis sur un trône, — et la présence de saint Paul, qui se rencontre aussi en Occident, jusqu'au XIVe siècle, en sont pour moi des preuves incontestables.

« J'ai mentionné tout à l'heure l'*esprit conservateur* de l'Orient, mais l'étude de chacun de ces sujets montre que cette expression ne peut être admise que dans certaines limites. Du commencement du VIIIe siècle jusqu'à la fin du XIIe, c'est l'Occident, qui, privé de la riche imagination de l'Orient et de la finesse de son esprit, mais doué, en revanche, d'une plus grande dose de bon sens, était conservateur et, si on peut le dire, modérateur de la légende : il choisit toujours les formes les plus simples et rejette souvent les détails jusque-là les plus usités. C'est seulement au XIIIe siècle, précisément quand le développement de l'esprit byzantin fut arrêté, que l'art et la poésie religieuse occidentale commencent leur longue et brillante carrière.

« Dès cette époque, l'iconographie occidentale dépasse souvent les limites posées par la tradition et développe des sujets nouveaux, comme le couronnement de la sainte Vierge, par exemple, qui, plus tard, pénètrent dans l'iconographie orientale.

« L'histoire de chacun de ces sujets montre aussi jusqu'à quel degré les traditions orientales et occidentales sont liées étroitement à toutes les époques : plusieurs détails dans chaque domaine restent tout à fait incompréhensibles sans des recherches dans le domaine voisin.

« Il y a déjà quelques années que je suis arrivé à la conclusion bien triste de ne pouvoir obtenir de résultats positifs pour beaucoup de questions qui concernent mon sujet, d'autant plus que, d'après ma conviction, dans l'histoire des traditions chrétiennes des temps reculés, on ne peut rien faire sans être versé dans les langues orientales; et ce n'est pas mon cas.

« Mais pourtant j'ose espérer que mon travail ne sera pas tout à fait inutile; qu'il pourra être une collection de matériaux, de faits et qu'il pourra épargner beaucoup de temps et de peine aux savants qui seront plus capables de résoudre ces importantes questions.

« Il suffira, par exemple, pour se rendre compte de la difficulté et de l'immense étendue de ce travail préliminaire, de dire que, pour la seule représentation de la Naissance de Notre-Seigneur, j'ai dû prendre les descriptions de plus de douze cents miniatures et images et les comparer entre elles.

« Ce n'est que la taille des pierres, si on peut le dire, mais c'est indispensable pour que plus tard un architecte habile puisse construire l'édifice solide.

« Si je suis maintenant plus proche de mon but modeste, j'en suis obligé tout d'abord à la bienveillante amabilité des savants français et particulièrement à MM. les conservateurs des manuscrits et des estampes de la Bibliothèque nationale. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, présente une monnaie en bronze de Aemonia de Phrygie, à l'effigie de Poppée.



M. Babelon, membre résidant, fait remarquer qu'au revers on lit le nom de cette ville et la mention de deux personnages : un homme, Servilius Capito, et une femme, Julia Severa. Cette pièce est doublement intéressante parce qu'elle donne l'effigie très rare de Poppée, femme de Néron, et parce qu'elle porte le nom d'une femme sans que l'on puisse deviner à quel titre cette femme figure sur les monnaies de la ville.

M. de Laigue, associé correspondant national à Cadix, lit une note dans laquelle il résume les derniers résultats des fouilles opérées aux portes de Cadix, sur l'emplacement de la nécropole phénicienne :

« 1° Les découvertes continuent. — Aux dernières dates, on a mis à jour neuf nouveaux fours à cercueils mitoyens, tous parallèles, orientés invariablement de l'est à l'ouest et enfouis sous cinq mètres de terrain vierge.

« 2° Les mesures d'ensemble, l'appareil et la construction générale sont identiques à ceux du *loculus* qui renfermait le sarcophage anthropoïde en marbre[1].

« 3° Les objets constituant le mobilier funéraire, et entre autres une statuette d'Osiris, sur laquelle M. Babelon a lu une communication de M. de Laigue[2], sont d'origine égyptienne, comme on l'a constaté notamment en Phénicie, en Sicile, etc.[3].

« 4° Vu la pénurie, en Espagne, des vestiges de la domination phénicienne, les autorités espagnoles ont saisi le gouvernement d'un projet tendant à faire maintenir sur place et déclarer monument national la nécropole phénico-gaditane. »

M. Collignon, membre résidant, présente quelques observations sur l'intérêt des trouvailles faites dans les nécropoles

1. Voir *Bulletin* de la Société, 1890, 2ᵉ fascicule; *l'Illustration* du 24 octobre 1891, n° 2639, et *le National* du 5 novembre 1891. — On cite pour mémoire les nombreux articles parus dans la presse gaditane.
2. *Bulletin* de 1891, p. 215-216.
3. Renan, *Mission de Phénicie,* notamment p. 404 et suiv., et passim.

du Fayoum, par M. Flinders Pétrie. Il en rapproche les témoignages empruntés aux sources égyptiennes et grecques, qui permettent d'établir des rapports entre les Achéens et l'Égypte et de fixer la date de la civilisation mycénienne. M. Collignon est invité à rédiger un mémoire sur ce sujet.

Séance du 3 Février.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, t. XXXIV, 1878-1889. Le Puy, 1891, in-8°.
Bulletin critique, XIIIe année, n° 3. Paris, 1892, in-8°.
— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 100e livr. Valence, 1892, in-8°.
Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, 91e livr. Bonn, 1892, in-8°.
Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIV. Orléans, 1892, in-8°.
Roy (Maurice). *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, t. II. Paris, 1891, in-8°.

Travaux.

MM. Babelon, Cagnat, Prou et Bouchot lisent, au nom des commissions désignées à cet effet, des rapports favorables sur les candidatures au titre d'associé correspondant national de MM. Bordeau, Carton, Guerlain et Durand-Gréville. On passe au scrutin, et, chacun des candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, le Président proclame MM. Bordeau associé correspondant national à Méru (Oise); le Dr Carton, à Lille (Nord); Guerlain, à Amiens (Somme); Durand-Gréville, à Angers (Maine-et-Loire).

M. de Barthélemy, membre honoraire, résume en ces

termes les résultats qu'il pense avoir obtenus par l'étude des monnaies gauloises :

« Dans la Gaule méridionale, les plus anciennes monnaies sont en argent; elles procèdent, à l'est, de Marseille, à l'ouest, de Rhoda de Tarraconaise et de la colonie Massaliète de Emporium. Le premier groupe se rattache au monnayage des villes grecques et a dû commencer au milieu du ve siècle avant l'ère chrétienne. Le second groupe, qui se rattache au monnayage de la Sicile, ne remonterait guère qu'au milieu du IIIe; on y remarque l'apparition de quelques pièces en bronze chez les Volcae. La diffusion des monnaies imitées de Rhoda (celles-ci ne paraissent pas avoir été frappées pendant plus d'un demi-siècle) s'explique par les libéralités d'Annibal, qui, méditant, vers 220, d'envahir l'Italie en passant par la Gaule, se conciliait, à prix d'argent, la bienveillance des peuples dont il avait à traverser le territoire.

« Au commencement du IIe siècle avant l'ère chrétienne, les statères en or de Philippe II, de Macédoine, pénétrèrent en Gaule par le commerce de Marseille, le grand entrepôt entre l'Orient et l'Occident. Marseille ne frappait que de la monnaie d'argent, mais se servait de la monnaie d'or étrangère avec les peuples chez lesquels ce métal était exclusivement en faveur. La plus ancienne et la plus active fabrication des imitations de statères macédoniens a été chez les Arvernes. Il est probable que c'étaient ces pièces que Luern, père de Bituitus, jetait à ses sujets lorsque, au IIe siècle, il sortait pompeusement sur son char.

« Au Ier siècle, l'apparition et l'établissement des Romains dans la Province fit connaître aux Gaulois de cette région les deniers d'argent de la République romaine, dans le sud-est. Les deniers présentant une tête casquée de femme, et, au revers, un cavalier, avec différents noms de chefs, sont des copies des deniers romains au type des Dioscures, frappés chez les Allobroges, les Voconces et les Cavares. — Après la conquête de César et la soumission de la Gaule, on voit paraître, en dehors de la Province, des monnaies portant des ethniques ou des noms de villes qui sont frappées par les villes libres ou alliées.

« Dans le nord-ouest, le monnayage de l'or vient des Arvernes et par la Loire, que Strabon signale comme la voie commerciale qui conduisait chez les Venètes et chez les Nannètes; le type des statères macédoniens, déjà altéré chez les Arvernes, reçoit en Armorique des modifications importantes qui n'empêchent pas cependant de le reconnaître; l'une des principales modifications est la tête humaine donnée à l'attelage du char; elle paraît avoir été employée dans le sud et à l'ouest de l'Armorique, à peu près depuis l'embouchure du Cher jusqu'à l'embouchure du Guer, près Lannion. Dans l'Armorique septentrionale, les chevaux conservent leurs têtes naturelles; ce fait est dû à ce qu'on y avait copié les statères venus par une autre voie commerciale, la Seine, qui, au témoignage de Strabon, aboutissait chez les Calètes et les Lexoviens. »

M. de Barthélemy espère trouver l'origine du monnayage de la Belgique, qui n'a aucun rapport avec celui du reste de la Gaule; il y a là un fait curieux à signaler, c'est que les monnaies de la rive droite de la Seine ne se trouvent pas, et réciproquement, sur la rive gauche. M. de Barthélemy croit qu'il pourra établir que les monnaies d'or des Abrincatui, des Unelli, des Lexovii, auxquels il faut joindre les Baiocasses, transportées en Bretagne par le commerce, furent l'origine du monnayage breton; que celui-ci, par un commerce actif avec les populations de la Belgique, établit dans cette région l'usage de la monnaie d'or, à une époque relativement récente.

Séance du 10 Février.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, 4e série, t. VII, 12e fasc. Rome, 1891, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 2e trim. de 1891.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, janvier 1892.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, janvier 1892.

Germain (Léon). *La tombe de dom Didier de la Cour, prieur claustral de Saint-Vanne.* Nancy, 1891, in-8°.

— *Les Briot et la famille de Pierre Woeiriot.* Nancy, 1891, in-8°.

Travaux.

La Société décide qu'elle échangera ses publications avec la Société d'anthropologie de Vienne.

M. Prou, membre résidant, lit un travail intitulé : *Les monnaies dans les lois salique et ripuaire.* Il établit que l'usage des deniers est plus ancien chez les Francs que celui des sous d'or. Il pense que les deniers, mentionnés dans la loi salique et comptés à raison de quarante au sou, sont les anciens deniers romains, taillés sur le pied de quatre-vingt-seize à la livre d'argent. Il admet que le sou de la loi ripuaire est le même que celui de la loi salique. Mais il cherche à démontrer que le titre XXIII et le § 12 du titre XXXVI de la loi ripuaire ont été ajoutés à la rédaction primitive seulement à la fin du viii[e] siècle. Dans ces passages, le sou est évalué à douze deniers. Le compte du sou à douze deniers n'apparaît qu'au viii[e] siècle. Ces deniers sont différents de ceux auxquels les rédacteurs de la loi salique avaient fait allusion. Vers la même époque, le sou cesse d'être une monnaie réelle pour devenir une monnaie de compte.

M. Courajod, membre résidant, au nom de M. Alex. Bertrand, présente les fac-similés de deux fibules mérovingiennes en or, de très beau style, découvertes à Baslieux (Meurthe-et-Moselle), et acquises récemment par le Musée de Saint-Germain.

M. G. Bapst, membre résidant, fait observer que le décor de ces fibules prend son origine dans les dessins des objets les plus usuels, tels que ceux de la vannerie.

M. le baron de Baye, membre résidant, remarque que les oiseaux représentés sur les objets mérovingiens paraissent imités de ceux qui décorent certains monuments découverts dans la Russie méridionale.

M. Durrieu, membre résidant, ajoute que les manuscrits permettent de ramener ces objets exclusivement à la période mérovingienne.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente la photographie d'une statuette d'Épona, en terre cuite, découverte



Statuette de la déesse Epona.

par notre confrère M. Paul du Châtellier, à la station de la Tourette, sur le sommet du mont Frugy, qui domine la ville de Quimper. On sait que plusieurs statuettes en terre cuite ont été déjà découvertes sur ce point[1].

1. Cf. Blanchet, *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 81.

La déesse est assise de côté sur un cheval bridé; elle repose sur le côté droit de l'animal. Vêtue d'une longue robe, serrée à la taille, qui la couvre entièrement, elle tient de la main droite une *patère à ombilic* et de la main gauche un *vase à verser*, une sorte d'oenochoé. Ses cheveux sont disposés autour de sa tête en bandeaux très épais et assez élevés. Le cheval, dont les jambes et la queue sont brisées, a l'apparence vigoureuse des chevaux gaulois; il porte une crinière qui semble tressée, tant elle est régulièrement disposée.

Cette terre cuite est analogue à celles qui ont été découvertes en Bourbonnais et publiées par Edm. Tudot[1]; le Musée de Saint-Germain en possède plusieurs du même type, mais la plupart sont en assez mauvais état. Sur l'exemplaire de M. du Châtellier, intact dans ses parties essentielles, il faut observer que la déesse, au lieu de la corne d'abondance, porte de la main gauche un attribut qui ne lui est pas ordinaire; c'est le vase à verser, accompagnement naturel de la patère placée dans la main droite. Cette particularité est digne d'attention.

En Bourgogne, et notamment dans les environs d'Autun, on a découvert un certain nombre de petits bas-reliefs en pierre qui représentent la déesse Epona dans la même posture, mais elle est placée sous une sorte de niche arrondie. Quelquefois la monture de la déesse est accompagnée d'un jeune poulain. Plusieurs de ces monuments sont reproduits dans un ouvrage récent de nos confrères MM. Bulliot et Thiollier[2].

Ces sculptures bourguignonnes sont anépigraphes, de sorte qu'il est impossible de les considérer comme des ex-voto provenant d'une chapelle ou d'un temple, les offrandes de ce genre portant ordinairement le nom du consécrateur. Ce sont des images de la déesse qui étaient placées dans les écuries de la contrée, pour préserver les animaux de tout danger. Epona était par excellence la divinité protectrice des chevaux,

1. *Choix de figurines en argile*, pl. 34, 35.
2. J.-G. Bulliot et Félix Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin*, p. 146, 147, 148.

des ânes, des mulets et en général de toutes les bêtes de somme (*jumenta*)[1].

Le meilleur commentaire des images éduennes nous est fourni par un texte d'Apulée, qui prouve que des représentations d'Epona étaient exposées dans les écuries à l'endroit le plus central et le plus apparent : « J'aperçois, dit l'infor- « tuné Lucius, dans le pilier qui soutenait la toiture de « l'écurie, *une niche placée presque au milieu et où était une* « *image de la déesse Epona*, parée avec soin de guirlandes de « roses encore toutes fraîches. — Respicio pilae mediae, « quae stabuli trabes sustinebat, in ipso fere meditullio « *Eponae deae simulacrum residens aediculae* quod accurate « corollis roseis et quidem recentibus fuerat ornatum[2]. »

Les dévots d'Epona étaient nombreux dans les trois Gaules, où le culte de cette divinité est attesté par des inscriptions[3] et d'importants monuments en pierre, en terre cuite et en bronze. Parmi ces derniers, le plus célèbre est celui qui fut découvert en 1860, à Loisia, dans le Jura, et qui fut donné, la même année, au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, par M. Prosper Dupré[4]. C'est un groupe en bronze de grandes dimensions et d'un intérêt particulier. En Narbonnaise, on n'a découvert jusqu'ici aucune inscription consacrée à cette déesse.

En Bretagne, en Helvétie, dans la vallée du Rhin et dans celle du Danube, en Germanie, dans le Norique, en Pannonie et en Dacie, on a trouvé des autels votifs portant le nom d'Epona. Ce nom est quelquefois associé sur les monuments épigraphiques à celui des divinités militaires, *dii campestres*, ce qui donne à cette déesse un caractère spécial. Les monuments qui nous font connaître cette association ont tous été

1. « Vos tamen non negabitis et jumenta omnia et totos cantherios cum sua Epona coli a vobis » (Tertullien, *Apologeticus adversus gentes*, 15). — « Sane vos totos asinos colitis et cum sua Epona, et omnia jumenta, et pecora, et bestias, quae perinde cum suis praesepibus consecratis » (Id., *Ad nationes*, I, 11).
2. Apulée, *Métamorph.*, III, 141.
3. Orelli-Henzen, n° 5239 (inscr. de Nasium).
4. *Rev. archéol.*, nouv. série, II, 281. Une statuette en bronze de la déesse Epona, trouvée à Pupillin (Jura), a été récemment signalée dans notre *Bulletin*, 1891, p. 89-91.



découverts dans des contrées occupées par l'armée romaine, dans des stations militaires, et sont toujours élevés par des officiers ou des soldats appartenant à la cavalerie romaine. Une inscription, récemment signalée en Dacie[1], est consacrée :

EPONAB · ET
CAMPESTRIB
. . . .

Eponab(us) et campestrib(us)... ce qui, si le texte est exactement reproduit, ferait supposer l'existence d'un groupe de divinités portant le nom générique d'*Eponae*.

C'est en Gaule surtout et dans les pays occupés par la race celtique que les monuments consacrés à Epona se retrouvent en plus grand nombre. Tout porte à croire que cette déesse avait une origine gauloise et que son culte, répandu en Italie, y était venu de la Gaule cisalpine. Parmi les monuments italiens qui la représentent, on peut rappeler une pierre gravée, conservée à Adria et sur laquelle on voit la déesse assise sur un trône, entre deux mulets[2]. Il faut mentionner également la curieuse peinture de Pompéi où Epona est représentée dans une niche, assise sur un âne, tandis qu'au-dessous d'elle est peint un ânier conduisant deux ânes par la bride[3].

Le nom de la gauloise *Eponina*, l'épouse infortunée de Julius Sabinus, célèbre par son dévouement, est un diminutif du nom de la déesse Epona[4].

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante, de la part de M. de Laigue, consul général de France à Cadix :

« Au mois d'août dernier, à la *hacienda del Rulo*, arrondissement de Lehija, province de Cadix, un paysan, en exécutant des travaux ruraux, découvrit une voûte en grosses briques sous laquelle reposait un squelette. Une monnaie de bronze, qui n'a pas pu être identifiée, était placée sur sa poitrine.

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 7904.
2. Reifferscheid, *Annali dell' Instituto di corrisp. archeol.*, 1866, p. 227, tav. K.
3. Jordan, *Annali*, 1872, p. 47.
4. Tacite, *Hist.*, IV, 67.

« Les mêmes fouilles mirent au jour une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

M · AVR · CASTOR · VIX
ANN · XVI · M · V · D · XII
PATER · ET · MATER
FILIO · KARISSIMO
B·M·P·IN · *Suos* · *s* · *t* · T·L·

« L'estampage de ce petit texte funéraire a été transmis à M. de Laigue par le P. Vera, conservateur du Musée archéologique de Cadix. »

Séance du 17 Février.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, nov.-déc. 1891, in-8°.
Atti della reale Accademia dei Lincei, sept.-oct. 1891, in-4°.
Boletino de la Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa, 2e année, no 2, 1892.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1891, no 2, in-8o.
Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, XXVIe vol., 1890-1891, in-8o.
Revista da sciencias naturaes et sociaes, 2e vol., n° 7.
Revue africaine, 35e année, 3e trim. de 1891, in-8o.
Gilliots van Severen. *Coutumes des pays et comté de Flandre*, t. II et III. Bruxelles, 1891, in-4°.
Lauez (Paul-E.). *Church and state in new England*. Baltimore, 1892, in-8o.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Maury, membre honoraire, et exprime les vifs regrets de la Compagnie à la suite de ce malheur qui la prive de l'un de ses membres les plus anciens et les plus éminents.

M. Schlumberger, membre résidant, demande la parole pour faire la communication suivante :

« J'ai profité l'été dernier d'un séjour en Touraine pour visiter, à plusieurs reprises, Azay-le-Rideau. Son aimable châtelain, le marquis de Biencourt, m'y fit voir un certain nombre d'antiquités d'époque romaine, retrouvées à la fin du siècle dernier dans une sépulture de femme, dans le parc du château, au lieu dit la Remonnière. Bien que ces objets aient été signalés, dès 1801, dans une revue spéciale, puis publiés en Allemagne dès 1827, bien que notre confrère M. Palustre en ait fait figurer une partie à la récente exposition rétrospective de Tours, dont il a publié le *Catalogue*, je ne crois pas qu'aucun d'eux ait jamais été vu à Paris. Un certain nombre m'ont paru assez intéressants pour que je n'aie pas hésité à accepter l'offre gracieuse du marquis de Biencourt, qui a bien voulu me proposer de les apporter à Paris, pour que je puisse vous les faire voir.

« Je vous demande la permission, en vous présentant ces objets, de vous lire à leur sujet une très courte note, dont tous les éléments m'ont été fournis, avec la plus parfaite obligeance, par notre confrère M. Palustre.

« La plus ancienne mention de cette trouvaille qui m'ait été communiquée par lui consiste en une note manuscrite extraite des papiers de Chalmel, l'historien tourangeau. Il dit que ces objets furent trouvés dans un tombeau découvert dans les fouilles faites à l'époque de la reconstruction du château d'Azay[1].

1. Voici *in extenso* la reproduction de cette note singulière :
« *Azay-le-Rideau :* On conserve encore dans ce château différents objets qui ont été trouvés dans un tombeau découvert dans les fouilles faites à l'époque de sa reconstruction. Sans parler des vases lacrymatoires et d'un vase étrusque qui se rencontrent dans tous les tombeaux, on y remarque entre autres un char à quatre roues conduit par un amour ailé, tenant un fouet à la main, et traîné par un bouc. Sur le char sont deux figures, l'une vieille et grotesque glissant un phallus sur le cou du jeune homme qui est placé sur le devant. Cet ouvrage, d'un dessin correct, est en résine ou plutôt en ambre jaune. Un objet plus curieux est un morceau de cristal de roche, de forme ovale, sur lequel est gravée en creux une figure montée sur une roue, ayant à ses pieds un phallus et conduisant deux chevaux dont les pattes, les oreilles, la queue, les crins, en

« En 1801, le citoyen Du Theil communiquait, au sujet des mêmes antiquités, une note qui fut insérée dans la notice lue en séance publique, du 15 vendémiaire an X, par le citoyen Villar, sur les travaux de la classe de littérature et beaux-arts des Sociétés savantes et littéraires de la République française, et insérée dans le tome II (nº 7, nivôse an X, p. 65-66) des *Mémoires* desdites Sociétés, *Mémoires* recueillis et rédigés par les citoyens Prony, Parmentier, Duhamel, Laurel, etc. (Paris, Fuchs, an X (1801), in-4º)[1].

un mot toutes les parties ne sont formées que de phallus; il en est de même de la figure, à l'exception des bras et des mains. Il s'y est trouvé en outre un amour en ivoire, mutilé des deux bras; une pierre de jaspe montée en or, sur laquelle est gravé un Mercure tenant un caducée; un gland de chêne en or; un fer de lance et un serpent en fer figurant l'éternité. »

1. Voici la reproduction de cette note *in extenso :*

« Le citoyen Du Theil nous a communiqué une notice de quelques objets d'antiquité récemment trouvés à deux cents pas de la petite ville d'Azay-le-Nideau (*sic*), au midi, sur la rive gauche de l'Indre. Cette notice lui a été adressée par le cit. Biencourt.

« Des ouvriers ont découvert, en construisant des fossés, un cercueil où reposait un jeune enfant. On a jugé de son âge par ses dents, par les dimensions de son crâne et par quelques-unes de ses côtes. Le temps avait si fort altéré tout le reste qu'à l'ouverture l'action de l'air et le toucher l'ont fait tomber en poussière. A côté de ce petit corps on a trouvé les objets suivants :

« 1º Deux poignards, l'un en fer, l'autre en ivoire, à moitié dissous.

« 2º Une bulle d'or, imitant le gland du chêne, signe que portaient les enfants de famille patricienne.

« 3º Une petite bague de jaspe montée en or, sur laquelle l'artiste a gravé deux figures voilées.

« 4º Une bague toute en cristal de roche. On y a gravé deux béliers attachés à un char; un petit amour, debout sur le char, les presse de toute sa force et les fait aller à toutes jambes. L'artiste a mis dans cette esquisse beaucoup de grâce et d'esprit.

« 5º Une bague en cristal, imitant un rang de perles, surmontée d'une coquille.

« 6º Un prisme à vingt pans, en cristal de roche, très régulièrement taillé.

« 7º Quatre urnes lacrymatoires en verre.

« 8º Plusieurs figures sculptées en ivoire et presque décomposées.

« 9º Un jeune amour, également en ivoire, assez bien conservé.

« Le même tombeau recélait différents ouvrages composés de substances résineuses. Le temps semble les avoir respectés :

« 1º Une lionne tenant sous ses griffes un chien dont elle dévore le crâne.

« 2º Une autre sculpture, représentant un char traîné par un vieux bouc. Un petit amour, monté sur ce bouc, lui fait signe d'avancer

« En 1827, le Dr W. Dorow publia, sur cette même trouvaille, dans l'ouvrage intitulé : *Sammlung deutscher und römischer Alterthümer*, un article dont le titre est : *Römischer Grab in Azébrulé an der Loire* (sic), article accompagné de deux planches. Il y décrivait, sous seize numéros, les antiquités retrouvées dans le tombeau de la Remonnière.

« Enfin, dans l'*Album de l'Exposition rétrospective de Tours, publié en janvier* 1891 *sous les auspices de la Société archéologique de Touraine*, notre confrère M. Palustre a fait figurer aux pages 3 et 4, et sur une des planches, les deux plus curieux parmi ces objets, le char en ambre et l'intaille en cristal de roche, qui avaient été exposés par ses soins à Tours l'année précédente.

« Les objets contenus dans la tombe de la Remonnière étaient fort nombreux. En voici, à peu près, la liste telle que j'ai pu la reconstruire, grâce aux notes de M. Palustre. Les plus curieux m'ont été confiés par le marquis de Biencourt. Un certain nombre ont disparu, qui figurent dans les descriptions anciennes dont j'ai parlé plus haut.

« 1° Sujet allégorique, principale curiosité de cette trouvaille, bas-relief en ambre jaune ou succin (époque romaine). Un homme vêtu, porteur d'un flacon, et une femme nue, qui tient un canthare, sont tous deux montés sur un char à quatre roues que traine une chèvre conduite par l'Amour. La tête de l'homme a été refaite en cire. Il y a plusieurs autres petites restaurations. De la main gauche, l'homme tient un objet brisé dont je n'ai pu déterminer la nature, mais qui ne paraît pas être un phallus, comme l'ont pensé Dorow et Palustre. L'extrémité brisée s'appuie sur l'épaule de la femme

et le menace d'un fouet qu'il tient à la main. Sur le devant du char on voit une jeune femme assise et sans vêtements. Sur le derrière est assis un homme âgé et vêtu d'une longue robe. Ce morceau est plein d'expression.

« 3° Une coupe en argent dont le fond est oxydé ; des anneaux et des broches de métal, où sont enfilés des parfums résineux.

« La description de ces divers objets ne peut qu'intéresser les savants et les artistes. Le citoyen Biencourt s'est empressé de la leur transmettre. Les uns et les autres lui en ont marqué leur reconnaissance par l'organe du cit. Du Theil. »

(cité par Chalmel, par Du Theil, n° 2, par Dorow, n° 10, reproduit sur sa pl. XVII, fig. 1).

« 2° Anneau votif en cristal de roche; le sujet gravé représente Diane tauropole, un fouet à la main, debout sur un char traîné par deux taureaux qu'elle dirige avec des rênes. Un croissant est sur sa tête. Elle est vêtue d'une longue robe et d'une écharpe flottante. Cette Séléné tauropole figure sur divers monuments; je rappellerai seulement l'ivoire de Sens et un bas-relief du Louvre qui m'a été indiqué par mon confrère M. Héron de Villefosse et qui est gravé dans les *Annali* (cité par Chalmel, par Du Theil, n° 4, par Dorow, n° 16, pl. XVIII, 2, par M. Bunnel-Lewis, qui a étudié récemment cette intaille dans l'*Archeological Journal*, vol. XLV, p. 227).

« 3° Anneau votif en succin, avec chaton circulaire en verre décoloré. L'anneau est formé de deux rameaux de vigne en relief entrelacés, supportant deux enfants et deux lièvres (Dorow, n° 12, pl. XVIII, 4, 5, 6).

« 4° Breloque ou bulle en or d'un travail très fin, en forme de gland de chêne, avec sa cupule et son anneau de suspension. La cupule se détache et il reste un petit seau avec son anse (cité par Chalmel, par Du Theil, par Dorow, n° 14).

« 5° Anneau votif en cristal de roche, formé de cinq boules d'inégale grandeur soudées ensemble, dont deux plus grandes, creusées de trois cupules, dont une médiane radiée, de deux moindres et d'une médiane plus petite. Ces trois dernières boules sont creusées chacune de trois cupules simples. Un chaton en forme de coquille est peut-être vide de la pierre ou de la perle de verre qu'il enchâssait (cité par Du Theil, n° 5, par Dorow, n° 13, pl. XVII, 4).

« 6° Très petite bague d'or votive, avec pierre verte, sur laquelle est gravé un personnage debout marchant (cité par Dorow, n° 15, pl. XVIII, 7).

« 7° Un *icosaèdre* ou prisme à vingt pans, en cristal de roche, très régulièrement taillé (cité par Du Theil, n° 6, par Dorow, n° 13, pl. XVII, 3).

« 8° Deux amours en ivoire, dont un mutilé des deux bras (cités par Chalmel, par Du Theil, n°s 9 et 10, par Dorow, n° 11, pl. XVIII, 1 à 8).

« 9° Une petite bague de jaspe, montée en or, avec deux figures voilées (citée par Du Theil, n° 3).

« 10° Un fer de lance ou plutôt un poignard (cité par Chalmel, par Du Theil, par Dorow, n° 3).

« 11° Un second poignard à poignée en ivoire (Du Theil, Dorow, n° 4).

« 12° Les débris d'un animal en ambre, peut-être une lionne (Du Theil dit qu'elle tient sous ses griffes un chien dont elle dévore le crâne).

« 13° Une petite coupe en argent (Du Theil).

« 14° Des anneaux et des broches de bronze et de fer (Du Theil, Dorow, n° 6).

« 15° Divers débris de parures en ambre.

« 16° Divers vases de verre, dont un en forme de datte sèche; des lacrymatoires, etc.; des fragments de verre rosé; un collier de verroterie bleue (Chalmel, Dorow, n°s 7 et 13, pl. XVII, 5).

« 17° Une épingle à cheveux, de bronze, avec perles d'ambre mobiles (Dorow, n° 9, pl. XVIII, 3).

« 18° La bordure d'un miroir en métal (Chalmel, qui le prend pour un serpent en fer figurant l'éternité, Dorow, n° 8).

« 19° Des pots de fard.

« 20° Une pointe de flèche de fer (Dorow, n° 5).

« 21° Un vase de terre (Chalmel, Dorow, n° 1, pl. XVII, 2).

« 22° Une lampe en terre sigillée; le réservoir à découvert; queue terminée en forme de fleur de lis (Dorow, n° 2).

« Une tête romaine, trouvée à Azay, est également conservée au château du marquis de Biencourt. J'ignore si elle a été trouvée en même temps que les objets du tombeau de la Remonnière. »

M. Omont, membre résidant, communique un passage d'un Mémoire de M. de Maillet, consul de France au Caire, qui, en 1698, proposait au ministre de faire transporter d'Alexandrie à Paris la colonne dite de Pompée, en haut de laquelle on aurait élevé une statue à Louis XIV.

M. Durand-Gréville, associé correspondant national, présente plusieurs fragments de vases des styles primitifs et à

figures noires. Chaque fragment a été divisé en deux parties, l'une restée comme témoin, l'autre chauffée à 700 ou 800 degrés en présence de l'air. Dans la partie témoin, la couleur du décor était noire; dans celle qui a été calcinée, le décor a passé au brun-rouge et au rouge plus ou moins jaunâtre. Cela provient de ce que les couleurs employées par les Grecs, pour le noir et le rouge, du xxe au ve siècle environ, étaient exclusivement formées de minerai de fer. Ce résultat n'est, d'ailleurs, que la confirmation, rendue visible aux yeux, de nombreuses analyses chimiques faites par M. Durand-Gréville sur le noir et le rouge des vases grecs de cette période.

Sans prétendre rien changer aux grandes lignes de la classification des vases grecs, M. Durand-Gréville pense qu'il faut accepter avec méfiance les sous-groupes fondés sur l'existence du rouge et du jaune prépondérants dans certains vases, la plupart de ces rouges et, encore davantage, de ces jaunes, étant des transformations accidentelles d'un noir primitif.

Quelques archéologues avaient constaté ces transformations, mais seulement dans un petit nombre de cas; ils les avaient attribuées à un « coup de feu » trop fort dans le four. M. Durand-Gréville pense que cette explication est en désaccord avec la proportion (90 °/₀ au moins) des vases dont le décor a souffert, et qu'elle supposerait chez les potiers grecs une grande maladresse. Il est persuadé que les changements se sont produits dans les tombes, où la suroxydation de l'oxyde noir de fer, — si difficile à empêcher aujourd'hui, même dans des flacons fermés, — aurait trouvé les deux éléments nécessaires : air et humidité.

Au point de vue pratique, il formule cette règle : toutes les fois que, dans les traits ou les masses du décor d'un vase, le noir et le rouge sont mêlés irrégulièrement ou passent l'un dans l'autre par degrés insensibles, c'est la preuve que la couleur primitive était le noir, et que le rouge n'est que le dérivé du noir primitif.

M. Durand-Gréville présentera plus tard ses recherches sur le décor des vases à fond blanc.

M. Cagnat, membre résidant, lit une note sur une inscription taurobolique trouvée à Maktar par M. le capitaine Bordier. Le monument date du règne de l'empereur Probus.

On y remarque, entre autres particularités, la formule *perfectis rite sacris cernorum crioboli et tauroboli*, sur laquelle M. Cagnat appelle l'attention de la Compagnie; il est d'avis que les cerni (κέρνος), dont il est ici question, servaient à recueillir et à transporter les *vires* de la victime, dont la consécration formait une partie importante du sacrifice.

Séance du 24 Février.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 15 févr. Paris, 1892, in-8°.

Bulletino delle opere moderne straniere (*Bibliot. nazionale centrale Vittorio Emanuele di Roma*), vol. VII, n° 13, 1892.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, 15e année, n° 1.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. X, 1891, 4e trim.

— *de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XIV, 3e partie.

Correspondance.

M. Alex. Bertrand, membre résidant, écrit pour poser sa candidature à la place de membre honoraire, devenue vacante par la mort du comte de Niewerkerke.

La Société décide que l'élection aura lieu le premier mercredi d'avril; le Président désigne, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature, MM. de Barthélemy, Le Blant et Duplessis, auxquels s'adjoindra le Bureau.

Travaux.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait, sur des carreaux vernissés champenois, la communication suivante :

« Un heureux hasard m'a permis de retrouver un ensemble de carreaux vernissés de la fin du xive ou du commencement du xve siècle, qui permet de reconstituer une légende dont on ne connaissait que des fragments.

« Dans le grenier de l'une des anciennes maisons de Sézanne, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer une grande quantité de ces carreaux, sur lesquels je crois devoir attirer votre attention.

« La maison en question, située sur la place de l'église, fut d'abord l'hôtel de ville; puis le père de M. Plon, si connu à Paris comme éditeur et comme littérateur, y établit une imprimerie, transformée aujourd'hui en café. Le propriétaire actuel, M. Petit, m'a très aimablement offert les pavés pour ma collection champenoise.

« Le carrelage de l'ancien hôtel de ville de Sézanne offre un intérêt tout particulier, à cause de la signature de son auteur. Il augmente la liste déjà longue des pavages champenois portant des noms de fabricants. Par exemple : celui du prieuré de Saint-Gond (Oyes, Marne), où nous trouvons *Giles me fit ;* ceux de Nizy-le-Comte (Aisne) et de Reims avec *Jaques de Luide;* ceux de Vernay (canton de Nanteuil-la-Fosse, Marne) et de la rue du cardinal de Lorraine à Reims, portant, le premier seulement : *Lorans me fit*, et le second : *Lorens d'Auviler me fit.* Bien que l'orthographe de Laurent soit différente dans les deux cas, il y a lieu de supposer qu'il s'agit du même tuilier.

« Le carrelage de Sézanne a été, comme ceux de l'ancien château-fort de Périgny-la-Rose et de l'abbaye bénédictine de Nesle-la-Reposte, l'œuvre de Renier, fils de Lembert (*sic*) Mocaut ou Mocaus, habitant Chantemerle. Chacune de ces localités a donné la signature de ce tuilier sur un seul pavé portant : *sit qui fit ce carrel ha non Renier fius Lembert Mocaut de Chantemel* ou bien : *Mestre ha portes ha boire. Renier Mocaut de Chantemelia.* Nous avons trouvé à Sézanne, outre la première de ces deux variétés, une nouvelle inscription que la juxtaposition de trois carreaux permet de lire sur trois lignes superposées. Cette inscription nous apprend que Lembert Mocaut ou Mocaus avait deux enfants : Renier, déjà

connu, et Guillemin. En voici la teneur : ***Sit pavemens ha été fet a Chantemelle* ⁝ *est sil* : *la fet* : *Lembert Mocaus es* ⁝ *si enfent Reniers et* ⁝ *Guillemins*.** Les trois Mocaut sont donc les auteurs du carrelage de l'ancien hôtel de ville de Sézanne. J'ai d'abord cru qu'il fallait quatre carreaux pour compléter l'inscription ; mais il me semble qu'elle se comprend parfaitement ainsi. Le quatrième carreau, qui terminait l'arc tracé par les trois lignes, n'a pas été retrouvé. Il y a lieu de supposer qu'il était dépourvu de lettres et portait simplement des ornements. »

M. Prou, membre résidant, signale une dalle tumulaire à ajouter à la liste des œuvres du tombier parisien Jean Le Moine. Elle se trouve dans l'église Saint-Martin, à Étampes, et elle a été décrite par M. Max. Legrand dans le dernier fascicule des ***Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*** (3e trimestre de 1891, p. 193-194). C'est la tombe d'une certaine Marie Cuissart, morte le 30 janvier 1547. La signature de l'artiste est placée en dehors du cadre. Elle est ainsi formulée :

F. A P[AR]IS P̄S LA PORTE St MICHEL P. LE MOYNE TŪBIER 1548.

Nul doute que ce Le Moyne ne soit Jean Le Moine. Ce monument confirme l'hypothèse que M. Prou avait proposée, que Jean Le Moine était parent de Nicolas Le Moine dont on trouve la signature sur une pierre tombale de la Ville-du-Bois en 1563, puisque nous voyons que Jean et Nicolas Le Moine habitaient tous deux « près la porte Saint-Michel. »

M. Prou communique ensuite un fragment d'inscription latine du moyen âge :

« Ce fragment est aujourd'hui en la possession de M. de la Tour, percepteur à Montargis, qui l'a recueilli à Bonny-sur-Loire (arr. de Gien) en octobre 1866. La pierre sur laquelle est gravée l'inscription avait été employée comme moellon dans les fondations du mur de la cour de l'école de garçons, mais la première ligne dépassait. M. de la Tour obtint du

maire l'autorisation de la faire enlever, à la charge de la remplacer par une autre.

« Les matériaux qui avaient servi à la construction du mur provenaient, paraît-il, des démolitions d'une vieille église. Cette vieille église devait être celle du prieuré qui existait à Bonny avant la Révolution et dont le principal corps de bâtiment fut détruit vers 1850[1].

« Cette inscription latine appartient au moyen âge.

« Son intérêt est uniquement paléographique. Elle présente un mélange de caractères latins et grecs. L'usage de ces derniers caractères pour écrire le latin n'est pas un fait rare dans les manuscrits et les chartes du moyen âge. C'était surtout dans les souscriptions que les scribes aimaient à faire parade de leur connaissance de l'alphabet grec. M. Cuissard a cité plusieurs manuscrits latins de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, du ixe au xie siècle, où l'on rencontre des souscriptions moitié en lettres grecques, moitié en lettres latines[2]. Dans plusieurs chartes de Tours, du xe siècle, le nom de l'archevêque Téotolon est écrit Θηωθωλω[3]. D'autres exemples analogues ont été réunis par M. Le Blant[4]. Le mot *Amen* est souvent écrit en caractères grecs dans les chartes de la fin du xie et du commencement du xiie siècle. Citons un diplôme de Philippe Ier, de l'an 1060, pour l'abbaye de Marmoutiers[5], une charte de Robert de Sablé, portant donation à la même abbaye, confirmée en 1067 par le même roi[6], une charte de Sophie, comtesse de Bar, du 28 no-

1. L'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II, p. 493.
2. Voyez Cuissard, *l'Étude du grec à Orléans*, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XIX, p. 674 et suiv.
3. Ch. de Grandmaison, *Fragments de chartes du Xe siècle provenant de Saint-Julien de Tours*, nos I (an 927), III (940), VI (942), VII (943), VIII (943), dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVI (1885), p. 384, 393, 400, 404, 409.
4. Le Blant, *Mémoire sur l'autel de l'église de Minerve*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 12.
5. Copie du xviiie siècle où la souscription est fac-similisée; Bibl. nat., ms. lat. 5441², p. 101.
6. Original aux Archives d'Indre-et-Loire, H 306.

vembre 1091[1], enfin, une bulle de Pascal II du 4 avril 1117[2]. L'introduction de lettres grecques dans des inscriptions latines est moins fréquente. Je ne saurais, pour ma part, en citer qu'un exemple : c'est le nom d'*Eureticus*, relevé par M. Le Blant sur l'autel de l'église de Minerve, et où l'R est rendu par un P grec[3].

« La lecture de l'inscription de Bonny présente de grandes difficultés, qui résultent d'abord de son état fragmentaire, puis du grand nombre de lettres enclavées, et, enfin, du fait que je n'ai pu m'en procurer qu'une photographie et pas d'estampage. J'ai cru toutefois utile de la signaler, laissant à d'autres le soin d'en pousser plus loin l'étude.

[*Hic*] *ja cent*
. . . . . *ta pia martirum membr*[*a*]
. . . . *xamdri a pebe* . . . .
. . . . *o sanctor* . . . *manu* . . .
ice . . *nenti necne f* . .
[*Savi*]*niani Potenciani Cyrici par* . .
atrii f . . . *Felicis p* . . *j* . . . . .
. . . . *epi Eugenieq*[*ue*]

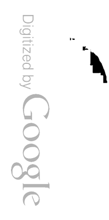
« La lecture de la première ligne ne présente aucune difficulté. Le mot *jacent* indique que nous possédons le commencement de l'inscription. Sans doute, il était précédé du mot *Hic* ou de quelque formule de même signification comme *In hoc tumulo*. On remarque un espace vide entre les deux syllabes du mot *jacent*. Cet écartement a dû être nécessité par un nœud de la pierre.

« A la seconde ligne, nous lisons facilement *pia martirum membr*[*a*].

« A la troisième ligne nous relevons deux caractères grecs,

1. Original aux Archives de la Meuse; fac-similé dans le *Musée des Archives départementales*, n° 27, pl. XIX.
2. Original aux Archives de l'Aube; fac-similé dans le *Musée des Archives départementales*, n° 32, pl. XXII. Dans cette bulle, le mot *Amen*, répété trois fois à la fin des formules comminatoires, est écrit la première et la troisième fois en caractères latins, la deuxième fois seulement en caractères grecs.
3. Le Blant, *Mémoire sur l'autel de l'église de Minerve*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 12.

INSCRIPTION TROUVÉE A BONNY-SUR-LOIRE (LOIRET).



un μ consistant en deux) (reliés par une traverse[1] et un Π. Le premier mot paraît être *xamdria* pour *xandria*. Cependant l'*a* final est très éloigné de l'*i*; ne conviendrait-il pas de lire *xandri* (*Alexandri*) et de rattacher l'*a* au mot suivant? Mais celui-ci est très incertain. Nous voyons ΠΕΒΕ///. Que signifie ΠΕΒΕ ou ΑΠΕΒΕ?

« A la quatrième ligne nous distinguons d'abord un O, puis les lettres C A)-(. Vient ensuite un caractère singulier où nous croyons retrouver le monogramme ΘOR. Si nous rapprochons *tor* du groupe C A)-(et que nous considérions le C comme un sigma et l')-(comme la ligature de)- = V[2], nous obtenons le mot CΛ)-CΘOR pour *sanctorum*. A la suite de *sanctorum*, un caractère indéterminé, sorte d'I suivi d'un Z, puis très nettement le mot *manu*, c'est-à-dire *manum* ou *manus*.

« A la cinquième ligne nous distinguons les lettres ICE///-NENTI et)-EENE F, c'est-à-dire *necne f*...

« La sixième ligne nous donne [*Savi*]*niani*, *Potenciani*, *Cyrici*. Après *Cyrici* vient PAP ou PAR. On pourrait proposer de voir dans *Par* le commencement de *parentem* synonyme de *matrem* et rétablir *Cyrici parentisque suae Julittae*.

« Les premiers et derniers caractères de la septième ligne ne donnent rien de satisfaisant. Mais au milieu on lit le nom de *Felicis* avec un Φ initial.

« Le commencement de la huitième ligne a résisté à tous les efforts que j'ai faits pour la lire; mais il faut dire que la photographie n'est pas nette à cet endroit. De plus, il semble que le lapicide ait serré ses caractères comme s'il avait craint de manquer de place; ce qui paraît indiquer que nous possédons la dernière ligne de l'inscription. A la fin, je lis *Epi* pour *episcopi*, encore qu'il n'y ait aucun signe abréviatif au-dessus de ces trois lettres. Et enfin *Eugenieq*[*ue*]. Le *g* d'*Eugenie* est représenté par un Γ lié à l'V qui le précède.

1. Le μ a souvent cette forme dans les manuscrits grecs écrits en Occident au moyen âge, spécialement dans le mot *Amen*, dans les chartes des XI[e] et XII[e] siècles citées plus haut.

2. Cette forme du ν correspond à celle du μ signalée dans la note précédente.

« Nous nous trouvons donc en présence d'un catalogue de reliques, ou plutôt du *titulus*, d'une sorte de *martyrium* où avaient été réunis les membres d'un certain nombre de saints. Les seuls saints dont nous puissions lire les noms sont saint Savinien et son compagnon saint Potencien, saint Cyrice, saint Félix et sainte Eugénie.

« Quant à la date de cette inscription, elle nous paraît, en raison de la forme des caractères, pouvoir être fixée au XI[e] siècle. »

M. Müntz, membre résidant, démontre que Léonard de Vinci a quelquefois emprunté ses modèles à l'antiquité; son architecture procède de l'ordonnance des ordres antiques et il a, du reste, souvent recours à Vitruve. Dans un tableau, *La bataille d'Anghiari*, il a reproduit un cheval se cabrant qui se trouve sur un camée antique; dans la rue de Sainte-Marie-aux-Grâces, un des apôtres, de profil, est également la reproduction d'un buste de Lucius Verus.

M. Müntz présente ensuite une médaille d'Élisabeth de Gonzague, duchesse d'Urbin, dont les traits ont une grande analogie avec ceux de la femme reproduite dans le tableau connu sous le nom de « la belle Ferronnière. »

M. de Villenoisy, associé correspondant national, présente une bulle en plomb inédite, détachée de son acte et acquise en 1891 par la Bibliothèque municipale de Grenoble. Autour d'un buste d'évêque, crossé et mitré, on lit : ✝ EPISCOPVS ⁝ GROPOL' ⁝; au revers : DALPHINVS ⁝ VIEN ✝ ⁝ autour d'un écusson portant un dauphin.

M. J. Roman, associé correspondant national, communique un sceau de Guillaume de Vergy, seigneur de Mirebeau, de Bourbonne et Fontaine-Française, quatrième gouverneur du Dauphiné après la réunion de cette province à la France; pourvu par lettres royales du 3 octobre 1356, il mourut après le 13 juin 1360; son successeur Raoul de Loupy fut nommé le 7 octobre 1361. Ce sceau, plaqué à une lettre du gouverneur, a été récemment découvert dans les archives de

l'Isère; c'est le seul exemplaire connu, et il complète la description des sceaux des gouverneurs du Dauphiné que l'on a bien voulu insérer dans les *Mémoires des Antiquaires de France*.



Sceau de Guillaume de Vergy.

Voici la description : trèfle ou fleur de lis : S. GVILL... .....LOCVTE :..... DALF. VIEN. Écu de Vergy de gueules à trois quintefeuilles d'or à la bordure d'argent, accompagné par trois dauphins, sur un champ semé de fleurettes et dans un encadrement composé de trois angles et de trois hémicycloïdes alternés. Cire rouge.

Séance du 2 Mars.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. X, 3e fasc. In-8°.

Annalen des Vereins für Nass. Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Wiesbaden, vol. IX à XXIII, 1868-1891.

Bulletin de la Société de Borda, XVIe année, oct.-déc. 1891. In-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1891, n°s 2 et 3. In-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIII, 4e livr. 1891. In-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, X^{e} année, 4e livr.

Deloche (M.). *Saint-Remy de Provence au moyen âge*. Paris, 1892, in-4°.

Pagart d'Hermansart. *Inventaire des reliques, joyaux et ornements de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles à Saint-Omer, en* 1559. In-8°.

Schlumberger (Gustave). *Un ivoire byzantin du IXe siècle, représentant le couronnement de l'empereur d'Orient Léon VI*. Paris, 1892, in-4°. (Extrait de la *Gazette des beaux-arts*.)

Travaux.

M. Roman, associé correspondant national, présente deux fibules trouvées dans le département de l'Isère, où les objets de ce genre sont rares. L'une est en forme d'arbalète; l'autre, en forme de disque, est ornée de verroteries, de nacre et de perles.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, lit un mémoire sur la légende de saint Martial et de sainte Valérie et discute les textes les plus anciens qui relatent le martyre de celle-ci. Étant fiancée, sainte Valérie fit vœu de chasteté et fut tuée par son fiancé, qui se convertit ensuite et fut enterré auprès d'elle dans la crypte de saint Martial, apôtre du Limousin. M. l'abbé Duchesne pense que cette légende dérive de monuments réels. Les tombeaux de sainte Valérie et du duc Étienne ont été vus bien avant le temps où le légendaire écrivait.

M. Durand-Gréville, associé correspondant national, fait la communication suivante sur les fresques antiques de la Farnésine :

« M. Fr. Lenormant a publié, dans la *Revue archéologique*



de 1883, la reproduction de deux des nombreuses petites peintures antiques au trait, trouvées sous les jardins de la Farnésine en 1879. L'une est au trait rouge; le trait de l'autre est bistre. D'après Fr. Lenormant, un certain nombre d'autres sont au trait noir. On peut, dès à présent, affirmer avec quelque vraisemblance que toutes ces peintures étaient dessinées au trait noir et que quelques-unes ont tourné plus ou moins complètement au jaune ou au rouge comme le décor de beaucoup de vases grecs. Notre hypothèse demande à être vérifiée par un examen nouveau et attentif de ces peintures. Si l'on trouve, dans certaines de ces fresques, des parties brunes, jaunes ou rouges, avec les nuances intermédiaires et du noir sur les points où le trait était le plus épais, la question sera tranchée en faveur de l'hypothèse d'un noir primitif plus ou moins suroxydé par l'action de l'air humide. »

M. Germain Bapst, membre résidant, entretient la Compagnie des ballets royaux au XVI[e] siècle; on conserve au Musée du Louvre et à la Bibliothèque nationale plusieurs recueils relatifs à ces ballets.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part du R. P. Delattre, le texte d'un fragment d'épitaphe trouvé à une centaine de mètres du cimetière des *officiales* dans le terrain qui limite au nord celui de Bir-el-Djelbana :

. . . .
. . . . *le*G III A*ug* ·
. . . . S·MILIT*avit*
annis . . . . . . H · S · E ·

La partie supérieure des lettres de la première ligne est brisée. C'est probablement l'épitaphe d'un soldat de la III[e] légion ayant fait partie de la cohorte détachée à Carthage pour le service du proconsul et mort pendant son séjour dans cette ville.

Séance du 9 Mars.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1892. In-8°.

Bulletin critique, XIIIe année, n° 5. Paris, 1892. In-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 197. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, n° 8. Toulouse, 1891, in-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VIII, 160e livr. Saint-Omer, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commandatore G.-B. de Rossi, 5e série, 1891, n° 1.

Journal des Savants, janvier-février 1892. In-4°.

Korrespondenzblatt der Wesdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, janvier 1892.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 9e série, t. III. Toulouse, 1891, in-8°.

— *de la Société d'archéologie lorraine*, t. LI. Nancy, 1891, in-8°.

DU CHATELLIER (P.). *Vase trouvé dans un tumulus à Saint-Pol-de-Léon*. Paris, 1891, in-8°.

FROSSARD (Ch.-L.). *Archéologie contemporaine : les instruments du filage à la main usités dans le Bigorre*. Bagnères-de-Bigorre, 1891, in-8°.

PICKERING (Charles). *Chronological history of plants*. Boston, 1879, in-4°.

REY (G.-E.). *Étude sur le procès des Templiers*. Arcis-sur-Aube, 1891, in-8°.

TAILLEBOIS. *Une inscription gallo-romaine trouvée à l'ancien château de Dax*, 1892. In-8°.

VENN (John). *The register of baptisms, marriages and burials in St-Michael's parish*, 1538-1837. Cambridge, 1891, in-8°.

WITTE (Alph. DE). *Deux jetons à l'effigie de Don Carlos, fils de Philippe II, roi d'Espagne*. Paris, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. le docteur Carton adresse ses remerciements à l'occasion de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Frossard, associé correspondant national, lit la note suivante :

« Dans les Basses-Pyrénées, à Muneir-Sainte-Gladie, j'ai vu une *hourcero* formée d'un *hust*, rameau de cornouiller sauvage de 0m50 de long dont trois rameaux, partis à la même hauteur, étaient rattachés en bouquet au moyen d'un liguet.

« Autrefois les pasteurs filaient la laine en gardant leurs troupeaux; ils se servaient d'un grand fuseau *et tourn*. L'acte de *travouiller* (*tourdoulha*) ou se servir du *cousseyé* se dit : *tourdoulh*, d'où le proverbe moral : *Lou Diable qu'a pou dou tourdoulh :* le diable a peur du *travouil* ou le travail préserve la ménagère de la tentation. L'ancien usage en Bigorre veut que, si le premier-né de jeunes époux est une fille, un des voisins, dont le premier-né a été un garçon, vienne déposer sur le berceau une quenouille garnie de lin attaché par une faveur et munie de son fuseau; l'enfant est dit : *u charpanti é d'estoupo* ou *Bouhe-houec*. Cet usage se pratique encore à Lutilhous, canton de Lannemezan, et ailleurs.

« Au commencement du siècle, les filles commençaient à filer dès l'âge de six ans, et l'on comptait à Saint-Pé (Hautes-Pyrénées) plus de 800 fileuses pour la fabrication de la toile qui occupait 130 tisserands. »

Il est donné lecture de la communication suivante, adressée à la Compagnie par M. l'abbé Guichard, associé correspondant national, sur des sépultures fouillées par lui à Grozon (Jura) :

« Vers la fin de l'année dernière, un cultivateur de Grozon, en extrayant de la pierre d'un murger situé sur un mamelon qui domine le village à l'est, mettait à découvert l'extrémité d'un sarcophage. Prévenu aussitôt, je me hâtai d'aller sur les

lieux. La saison avancée ne me permit point d'entreprendre le déblaiement, et je dus attendre le dégel.

« Le 3 mars, je m'y transportai de nouveau, accompagné de mon escouade de fouilleurs, et j'attaquai le murger.

« C'était une espèce de tumulus, composé d'un amas de pierres brutes recueillies sur le sol environnant, de moellons, de tuileaux, de plâtras et d'une terre végétale noirâtre présentant l'aspect de la cendre. Des buissons d'épines et des broussailles avaient poussé leurs racines à travers les pierres et recouvraient le tumulus d'une épaisse végétation.

« Ce tumulus se trouve situé au point culminant d'un coteau, planté de vignes de chaque côté, et dont la crête inculte, longue d'environ 300 mètres, est couronnée d'un long alignement de pierres qui semblent provenir du défrichement des terrains avoisinants. Ce coteau, qui porte le nom de Champeau, domine le village de 70 mètres et va en s'inclinant jusqu'aux maisons du quartier voisin. Le chemin de fer coupe la pente du côté est, laquelle s'étend en pente douce jusqu'à une plaine marécageuse semée d'étangs et de bouquets de vernes.

« Nous commençâmes à dégager le sarcophage, déjà découvert par un bout, et je vis qu'il avait été violé à une époque ancienne. Le couvercle était cassé et avait été remis en place sans attention, de sorte que la terre avait pu pénétrer à l'intérieur, où les ossements gisaient pêle-mêle et sans ordre.

« En déblayant plus loin, nous rencontrâmes bientôt la paroi d'un second sarcophage, contigu et semblable au premier. Ces sarcophages sont taillés tout d'une pièce dans des blocs d'oolithe tendre et friable. On distingue à l'intérieur les traces du ciseau qui les a creusés. Ils avaient des couvercles massifs, bombés, légèrement évidés à l'intérieur, taillés en arête. Les cercueils, longs de 1m90, plus larges à la tête qu'aux pieds, portent à la hauteur des hanches deux échancrures creusées dans l'épaisseur de la paroi, apparemment pour loger les coudes.

« A côté de ce sarcophage, au même niveau et parallèlement placée, je trouvai une autre sépulture, déterminée d'un

côté par le sarcophage lui-même, de l'autre par un petit mur à mortier, haut de 0m35, à un seul parement, le tout formant cercueil et clos à chaque extrémité par un bout de mur. Il y en avait trois semblables, juxtaposés, et dont les murs étaient mitoyens. Ces trois sépultures en maçonnerie, ainsi que les deux sarcophages massifs, sont orientés, comme les corps qu'ils contenaient, de l'est à l'ouest.

« Trois ouvriers, qui pendant ce temps-là travaillaient du côté sud du murger, ne tardèrent pas à mettre à jour de petits murs semblables aux précédents, lesquels renfermaient deux autres sépultures perpendiculaires aux précédentes et dont les corps étaient par conséquent orientés du nord au sud. Enfin, en poursuivant le défrichement, il se trouva une autre tombe, également en maçonnerie et orientée du nord au sud. L'exploration du pourtour n'en a pas révélé d'autres.

« Ces sépultures, qui ont été violées, ont perdu la plus grande partie de leur mobilier funéraire. Voici la liste des objets que les violateurs avaient oubliés ou négligés :

« Quelques fragments de poterie jaune.

« Une lame de couteau ployée. — Un fond de vase noir. — Une monnaie gauloise placée entre les doigts de la main droite ; cette monnaie, assez fruste, en bronze coulé, est au type des pièces que l'on trouve le plus souvent en Franche-Comté.

« Fragments de poterie noire. — Clous. — Une plaque de fer légèrement recourbée en forme de calotte sphérique (fragment de casque ou de bouclier ?).

« Un fond de vase en terre jaunâtre, émaillé ou vernis de blanc à l'intérieur.

« Les trois dernières sépultures n'ont rendu aucun objet.

« L'un des crânes mesurait 0m007 d'épaisseur, et les tibias et fémurs accusaient un homme de forte taille.

« Il semble qu'on serait autorisé à voir dans cet assemblage une sépulture de famille avec la domesticité.

« Outre les tombeaux renfermés sous ce tumulus, on a déjà découvert, autour du point fouillé par moi, plusieurs sépultures sur les deux pentes du mamelon. Dans l'une, à l'est, on trouva trois corps déposés à même la terre sur le

fonds rocheux. A côté de l'un d'eux était une épée de grande dimension, qui se brisa au simple toucher. A l'ouest, en fouillant pour faire un canal, on mit à découvert une longue tranchée remplie de squelettes. Enfin, au nord, en faisant sonder le terrain, je relevai à 0m50 deux autres corps ayant la tête appuyée contre de grandes pierres debout et orientés du nord au sud. »

Séance du 16 Mars.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Archiv für œsterreichische Geschichte, t. LXXVI; t. LXXVII, 1er fasc. 1890-1891.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, 1er et 2e fasc. 1891-1892.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. XIX, 1891. Montauban, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 1re livr. Périgueux, 1892, in-8°.

Fontes rerum Austriacarum. Œesterreichische Geschichts-quellen. Diplomata et acta, t. XLV. Vienne, 1891, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1891, in-8°.

Revue de la Société des Études historiques, 4e série, t. IX. Paris, 1891, in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Philos. histor. Classe, t. CXXII et CXXIII. Berlin, 1890, in-8°.

Baye (baron J. de). *La bijouterie des Goths en Russie*. Paris, 1892, in-8°.

Mazerolle (F.). *Nicolas Briot, médailleur et mécanicien*. In-8°.

Petit (Ernest). *Raoul Glaber*. Paris, 1892, in-8°.

Pilloy (J.). *Études d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, 2e fasc. Saint-Quentin, in-8°.

M. de Barthélemy, membre honoraire, dépose sur le bureau

au nom de M. Pilloy, associé correspondant à Saint-Quentin, un nouveau fascicule de l'ouvrage entrepris par lui sous le titre de *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, et s'exprime en ces termes :

« Cette publication est fort intéressante parce qu'elle contient des observations soigneusement faites à la suite de fouilles exécutées avec méthode ; de plus, elle est accompagnée de planches d'une grande fidélité ; je n'ai pas à insister sur le talent de M. Pilloy comme dessinateur.

« Vous vous rappelez que, dans le premier fascicule, notre correspondant a étudié les cimetières de Prémont, Lucy-Ribemont, Remaucourt, Montigny-en-Arronaise ; il a étudié certains objets dits « plaques ajourées crucifères, » dans lesquelles il propose de voir un ornement destiné, pour les femmes, à un usage analogue à celui des modernes châtelaines ; il y décrit aussi, avec une reproduction très exacte, le mobilier militaire très riche d'un tombeau attribué par lui à un chef franc de la seconde moitié du IVe siècle.

« Dans le second fascicule, M. Pilloy décrit une sépulture de l'âge de la pierre polie, à Rouvroy, le cimetière d'Essigny-le-Petit, attribué par lui à l'époque carolingienne, et les cimetières de Vermand, qui seraient du IVe siècle. Dans ceux-ci, les vases en verre étant très abondants, M. Pilloy a étudié l'histoire du verre et de sa fabrication en France et sur les bords du Rhin, particulièrement en Belgique ; il a résumé les travaux de ses devanciers et présenté ses observations personnelles. — On peut discuter certaines conclusions de notre correspondant ; en pareille matière, personne n'est infaillible, et l'archéologie de cette époque est encore à l'étude ; mais on doit rendre hommage au zèle de M. Pilloy, à l'exactitude scrupuleuse de ses observations et à la fidélité de ses dessins. »

Travaux.

M. Fernand Mazerolle, associé correspondant national, expose que, contrairement à l'opinion généralement admise, Nicolas Briot ne fut pas l'inventeur du balancier et que cet

instrument était connu en Allemagne dès la première moitié du XVIe siècle :

« Sur l'ordre du roi Henri II, un de ses valets de chambre, Guillaume de Marillac, était allé en Allemagne acheter à l'inventeur le secret de ce procédé de fabrication. En même temps que le balancier, furent établis à Paris, à la Monnaie du Moulin, des coupoirs ou emporte-pièce et des laminoirs mus à l'aide d'une roue de *moulin*, d'où le nom donné à la nouvelle monnaie. Les monnaies obtenues à cette époque avec ces divers instruments sont d'une frappe excellente. Ce ne fut que par suite de l'opposition systématique de la Cour des Monnaies que le balancier ne servit, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, qu'à la fabrication des médailles, des jetons et des menues espèces ; les monnaies continuaient à être frappées comme auparavant au marteau.

« Au commencement du XVIIe siècle, Nicolas Briot voulut établir en France, pour la fabrication des monnaies, un procédé, alors en usage en Allemagne, qui avait le grave inconvénient de rendre les monnaies ovales et cambrées. Il ne put remédier à ces défauts et se vit débouter de ses propositions. D'ailleurs, ses tentatives méritaient d'être condamnées d'avance, car, si à cette époque la Cour des Monnaies avait voulu faire fabriquer mécaniquement les monnaies, elle n'aurait eu qu'à employer les balanciers de la Monnaie du Moulin.

« Nicolas Briot se rendit compte de l'inutilité de ses propositions, car, en 1625, lorsqu'il quitta la France pour aller en Angleterre, il établit à la Monnaie de Londres le système du balancier, tel qu'il fonctionnait à la Monnaie du Moulin à Paris.

« Ainsi, Nicolas Briot, loin d'être un inventeur, ne fit que s'approprier successivement deux procédés déjà connus à son époque, l'un, très défectueux, celui qu'il voulait faire adopter par la Cour des Monnaies, l'autre, très perfectionné, celui de la Monnaie du Moulin. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, fait une communication au sujet de fouilles exécutées à la « Cité de Limes, » près de Dieppe, sur laquelle il prépare un mémoire.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, expose que quelques coiffures des statues de style archaïque ont été mal interprétées, par exemple celle de l'Apollon de Piombino. En effet, les cheveux de ce bronze, acquis par le Musée du Louvre en 1834, ont été constamment décrits comme se relevant au-dessus de la nuque et ornés, à leur partie inférieure, d'une rosette. Or, ils sont en réalité séparés, coupés au-dessous d'un anneau qui les serre, et on voit là, au lieu d'une rosette, quatre terminaisons de mèches analogues aux boucles du front, dont deux appartiennent à la masse principale de la coiffure et deux à la partie supérieure qui va passer sur le strophion.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, signale une découverte très importante.

M. l'abbé de Saint-Gérand, curé de Tipaza (Algérie), a fouillé, auprès de cette ancienne ville romaine, une basilique chrétienne dont le pavé contient plusieurs inscriptions en mosaïque. L'une d'elles est l'épitaphe d'un évêque nommé Alexandre; une autre commémore les travaux exécutés par son ordre dans cet édifice, où pouvaient bien avoir été réunies les sépultures des anciens évêques de Tipaza.

Séance du 23 Mars.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity published by the Society of Antiquaries of London, t. LII. Londres, 1890, in-4°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, 1891. *Notizie degli scavi*, nov. 1891.

Beiträge zur vaterländischen Geschichte, *herausgegeben von der histor. und antiquarisch. Gesellschaft zu Basel*, nouv. série, t. IV, 1re livr., 1892.

Bulletin critique, XIIIe année, n° 6. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société de statistique des lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, t. VIII, nos 10-12. Niort, 1891, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, déc. 1891-févr. 1892.
— *delle opere moderne straniere aquistate dalle biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia*, t. V, nos 5-12; t. VI, n° 12; t. VII, n° 14, 1890-1892.
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Bibliothèque de l'Arsenal, t. IX; *Archives de la Bastille*. Paris, 1892, in-8°.
Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1891, in-8°.
— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, t. VIII. Niort, 1891, in-8°.
— *de la Société d'émulation de Montbéliard*, t. XXII, 1891. In-8°.
Proceedings of the Society of Antiquaries of London, t. XIII, n° 3.
Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. III, 2e trim. Toulouse, 1891, in-8°.
Ferrière (comte Hector de la). *Lettres de Catherine de Médicis*, t. IV, in-4°.
Witte (A. de). *Trouvaille de Beveren à Bruxelles*, 1892. In-8°.

Travaux.

La Société fixe à la première séance d'avril l'élection des membres honoraires en remplacement de MM. de Niewerkerke et Maury, décédés.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fabre, relative aux observations de M. l'abbé Batiffol sur cinq bulles du pape Calixte (*Bulletin* de 1891, p. 184) :

« Depuis sa communication à la Société, M. l'abbé Batiffol est revenu sur cette question et a publié, dans la *Revue des questions historiques* du 1er janvier dernier, un article où il maintient ses conclusions.

« Je demande la permission de présenter quelques observations à ce sujet. On ne saurait, en ces matières, user de trop de circonspection.

« Les cinq bulles incriminées proviennent d'un même dossier : elles se trouvent, à la suite de la fausse chronique de

Tres-Tabernae, dans un manuscrit du XVIe siècle, conservé à la bibliothèque du Vatican.

« J'avoue que l'une de ces bulles me paraît fausse : c'est celle du 28 décembre 1121, par laquelle Calixte II déclare que Catanzaro sera désormais le siège de l'ancien évêché de Taverna, qu'il vient de rétablir. Ughelli a produit contre son authenticité des arguments fort sérieux, que M. Batiffol a eu raison de reprendre. Mais il s'en faut qu'on puisse invoquer contre les autres bulles, qui ne concernent que le relèvement de Taverna, des raisons aussi convaincantes.

« Celles-ci sont irréprochables, au point de vue strictement diplomatique : tout le monde en convient. Mais M. Batiffol, fort bien renseigné sur les conditions canoniques de la Calabre au XIIe siècle, déclare que ces bulles sont contraires aux règles canoniques alors en vigueur; pourtant, il n'apporte pas, je crois, de raisons suffisantes à l'appui de son affirmation.

« Sans doute, en 1117, le comte Roger avait reçu du pape Paschal II les pouvoirs de légat *a latere;* mais je ne vois pas en quoi pareille concession (si exorbitante qu'elle fût) pouvait empêcher, en 1131, le pape de procéder, avec l'assentiment du comte, *comitis consensu*, et après enquête préalable confiée à un cardinal de son choix, au relèvement d'un ancien évêché de Calabre.

« Il faut, il me semble, d'autres motifs pour rejeter l'authenticité d'une série de bulles, dont l'une, fort étendue et revêtue de souscriptions nombreuses, n'offre, dans son style ni dans les souscriptions, aucune prise à la critique.

« Elles présentent, dira-t-on, de grandes ressemblances avec la fausse chronique de *Tres-Tabernae*, et M. Batiffol met cela très bien en lumière.

« Une seule chose empêche M. Batiffol d'admettre que l'auteur de la fausse chronique s'est servi des bulles incriminées, c'est que son récit est en contradiction avec la bulle du 28 décembre 1121, qui substitue en fait Catanzaro à Taverna.

« Mais la question est précisément de savoir depuis quand les cinq bulles forment, comme le dit M. Batiffol, « un seul

et unique dossier. » Il est impossible d'établir qu'elles ont toujours constitué un inséparable faisceau. En fait, nous ne les trouvons réunies qu'au XVI[e] siècle.

« Aussi je demanderais, pour ma part, la disjonction.

« L'auteur de la fausse chronique n'aurait-il pas eu sous les yeux les quatre bulles que je cherche à soustraire à la condamnation de M. Batiffol, précisément à une époque où on ne leur avait pas joint encore la fausse bulle destinée à substituer Catanzaro aux anciens droits et prérogatives de Taverna?

« Au reste, il ne s'agit pas seulement ici d'un voisinage compromettant.

« La tendance même des bulles que je voudrais défendre suffit à les rendre suspectes, et c'est là, au fond, le grand grief qu'on a contre elles.

« On y sent le dessein bien marqué de créer une confusion entre l'évêché de *Tres-Tabernae*, dont il est question dans la correspondance de saint Grégoire, et la petite cité de Taverna en Calabre.

« Or, dit M. Batiffol, dans les documents du XII[e] siècle, Taberna ne s'appelle que *Tabernae* ou Ταβέρναι, jamais *Tres-Tabernae*.

« C'est là une erreur.

« Le *Liber censuum* de l'Église romaine, composé à la fin du XII[e] siècle, contient une curieuse liste (qui n'a pas été remarquée, bien qu'elle ait été publiée dans les *Antiquitates* de Muratori, t. V, col. 899-900) des évêchés qui dépendaient directement du saint-siège à une date certainement antérieure à l'avènement d'Innocent II, second successeur de Calixte II. Or, parmi les évêchés de la Calabre, se trouve indiqué celui de *Tres-Tabernae*.

« Ce ne sont donc pas les faussaires du XV[e] siècle qui ont inventé cette appellation de *Tres-Tabernae*, pour Taverna de Calabre.

« Quant à l'application que Calixte II semble faire à Taverna de la bulle de saint Grégoire relative à un évêché de *Tres-Tabernae*, cela n'a rien d'extraordinaire.

« J'ajouterais même, pour ma part, — il serait trop long

de le démontrer ici, — que Calixte II avait pleinement raison et que ce sont les éditeurs modernes qui ont eu tort en prétendant que les *Tres-Tabernae* de saint Grégoire doivent être identifiées avec les *Tres-Tabernae* du Latium, aujourd'hui Cisterna (diocèse de Velletri).

« Il me semble par conséquent qu'il y a lieu d'en appeler de la condamnation portée par M. l'abbé Batiffol. »

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait une communication au sujet d'antiquités gallo-romaines trouvées en 1891 à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).

Il présente un couvercle en bronze, décoré d'une magnifique tête de Méduse, avec patine verte; puis un groupe en terre cuite blanche, représentant Vénus debout, entourée de petits génies. Parmi ceux-ci, l'un tient sur ses genoux un coffret ou *alabastrothèque ;* un second présente d'une main à la déesse un alabastron contenant l'huile parfumée; de l'autre main, il tient une colombe, l'oiseau de Vénus. Un troisième, Éros, porte un arc, et, au-dessus de lui, une petite figure féminine tend un miroir à la déesse. M. Blanchet rapproche cette terre cuite de plusieurs autres monuments représentant la toilette de Vénus et constate qu'aucun n'offre une composition aussi importante que le groupe de Saint-Honoré. On a trouvé en outre deux statuettes de Vénus Anadyomène, du type ordinaire, avec des vases de formes et de dimensions diverses, des débris de chaîne, une clef en fer, une meule en grès et un objet en bronze représentant un fleuron.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, communique la photographie d'un fragment de couverture d'évangéliaire, qui a été appliqué sur le dos de la statue d'or de sainte Foy, conservée dans le trésor de Conques. M. Darcel, dans son beau travail relatif à ce trésor, regrettait de n'avoir pu examiner ce fragment, qui est caché en grande partie par le fauteuil sur lequel est assise la sainte. Il représente le Christ bénissant, et, de chaque côté, on voit les mains de deux personnages, tendues vers le Sauveur. Ces représentations sont repoussées en relief sur une plaque d'or

ou d'argent doré. Le travail, très barbare, semble remonter au IXe siècle, ou peut-être même au VIIIe.

M. Molinier, membre résidant, présente quelques observations au sujet de ce fragment d'évangéliaire, dont il croit très difficile de déterminer exactement la date. Il exprime le désir que l'on puisse démonter et mouler la plaque de cristal de roche gravé, fixée sur le dossier du trône de sainte Foy. Cette pièce serait très utilement comparée avec les autres pierres gravées de l'époque carolingienne, notamment avec le disque représentant l'histoire de Suzanne, monument qu'il se propose de communiquer à la Société dans une prochaine séance.

M. Paul Durrieu, membre résidant, rappelle le séjour fait à Rome par le peintre Jean Fouquet sous le pontificat d'Eugène IV (1443-1447) et s'attache à démontrer que le peintre a reproduit dans ses miniatures des monuments de Rome. Dans le *Mariage* de la Vierge, il a imité, dans le temple de Jérusalem, la basilique de Saint-Pierre et copié les *colonnae vitineae*, dont quelques-unes sont encore aujourd'hui conservées et qui passaient pour provenir du temple. Dans une autre miniature, représentant le roi Robert apportant le manuscrit d'une hymne composée par lui à Saint-Pierre de Rome, le miniaturiste reproduit le ciborium de la basilique.

M. Durrieu pense que la tradition relative à l'apport de Jérusalem à Rome des *colonnae vitineae* remonte au moins à l'année 1438.

M. l'abbé Duchesne ajoute que la légende relative à l'hymne composée par le roi Robert est mentionnée dans la dernière recension du *Liber pontificalis* (XVe siècle).

Séance du 30 Mars.

Présidence de M. le comte R. DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trim. 1891. In-8°.

Proceedings of the american philosophical Society held at Philadelphia, t. XXIX, juillet-décembre 1891.

Bordeaux (Paul). *Le maréchal de Toires et les monnaies obsidionales de Casal.* Paris, 1891, in-8°.

Espérandieu (le capitaine). *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne*, année 1891. Lille, 1892, in-4°.

Phillips (Henry). *List of surviving members of the american philosophical Society held at Philadelphia*, 1892.

Vaissière (Pierre de). *La découverte à Augsbourg des instruments mécaniques du monnayage moderne.* Montpellier, 1892, in-8°.

M. de Barthélemy, membre honoraire, présente une notice de M. de Vaissière, archiviste paléographe, relative à la découverte à Augsbourg des procédés du monnayage moderne importés en France par Charles de Marillac. Cette étude complète la communication faite par M. Mazerolle dans l'une de nos dernières séances :

Voici, à cette heure, l'état de la question au point de vue des recherches faites par plusieurs érudits.

En 1867, dans l'*Annuaire* de la Société de numismatique, Albert Barre a signalé, d'après des documents conservés aux archives de la Monnaie de Paris, la part prise par Guillaume de Marillac à l'établissement en France des nouveaux engins; il était contrôleur général et intendant des finances et maître de la Monnaie de Lyon. — Dernièrement, M. Mazerolle (séance du 16 mars) nous a entretenus des efforts plus ou moins heureux tentés par Nicolas Briot à l'effet de réformer les procédés de la fabrication des monnaies. — M. de Vaissière fait connaître le rôle rempli dans l'invention des nouveaux procédés par Charles de Marillac, frère de Guillaume et ambassadeur de France à Augsbourg. Il publie, pour la première fois, les dépêches diplomatiques trouvées par lui à la Bibliothèque nationale, dans le fonds Brienne. En adressant à la Société des Antiquaires de France un extrait de la thèse soutenue par lui, en janvier dernier, à l'École des

chartes, M. de Vaissière désire établir sa priorité dans la publication de ces curieux documents.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. le capitaine Ém. Espérandieu, un travail intitulé : *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne*, année 1891. Lille, 1892, in-4° (extrait de la *Revue de l'Art chrétien*). L'auteur a relevé toutes les inscriptions chrétiennes publiées dans le courant de l'année 1891 en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie ou en Grèce; il en donne le texte, accompagné d'un court commentaire s'il y a lieu. C'est un travail utile et que M. Espérandieu publie chaque année.

Travaux.

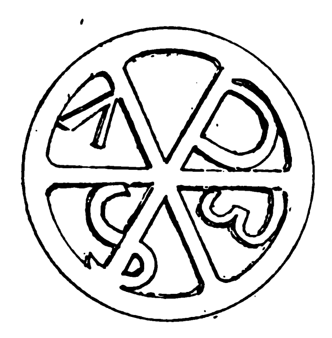
Le Président annonce que le Bureau a décidé que les associés correspondants, même ceux de passage à Paris, auront désormais droit au prêt des livres de la bibliothèque de la Société, au même titre que les membres résidants.

MM. de Barthélemy, Duplessis et Delaborde sont désignés pour étudier les nouvelles modifications à apporter au règlement intérieur, en ce qui concerne les associés correspondants étrangers.

M. l'abbé Guichard, associé correspondant national, envoie le dessin d'une figurine égyptienne en bronze, du poids de 600 grammes, haute de 0m175. Cette statuette, qui est de l'époque saïte, vers le v° ou le vi° siècle avant J.-C., représente un Osiris du type commun, forme de momie, les coudes pliés sous le maillot, les bras dégagés et tenant le fouet et la houlette du souverain. Il a sur la tête la couronne blanche. La barbe, l'uræus et les deux plumes de la coiffure étaient rapportés en bronze et ont disparu, laissant des trous vides aux points d'attache. Les pieds manquent.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, donne lecture de la note suivante, qui lui a été adressée par M. Vincent Durand, associé correspondant national à Allieu (Loire) :

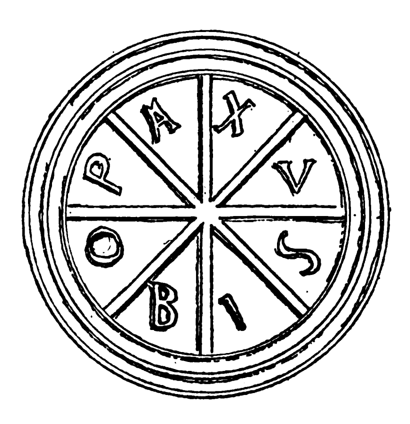
« Dans ses belles *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*, notre confrère M. G. Tholin a décrit (p. 130, 175, etc., et pl. XXII) plusieurs roues symboliques dans lesquelles est inscrit le monogramme du Christ et dont quelques-unes sont peut-être tirées d'édifices plus anciens que ceux où on les voit aujourd'hui. Trois de ces roues, celles des églises de Lagupie, de Cocumont et de Gueyze présentent une particularité insolite : le X et le P y sont associés comme d'ordinaire à l'α et à l'ω suspendus aux branches du X, mais, en outre, une S s'enlace autour de la haste du P. Comment



Roue symbolique avec le monogramme du Christ.

expliquer la présence de cette lettre latine ? La chose serait sans doute assez difficile, si une quatrième roue, figurée par M. Tholin, celle de l'église de Cazeaux, ne semblait donner le mot de l'énigme. Le X s'y combine avec une croix, et, entre les huit branches de l'étoile qui en résulte, sont inscrites autant de lettres, dont l'ensemble forme les mots PAX VOBIS. Je suis porté à croire que le même texte évangélique se cache sous le monogramme décrit plus haut, les lettres qui le composent étant prises, non plus avec leur valeur dans l'alphabet grec, mais avec celle des caractères similaires de l'alphabet latin. Le P, l'A et le X fournissent immédiatement les éléments du mot PAX ; la moitié du X donne le V, le cercle enveloppant le monogramme donne l'O, la double

boucle de l'ω, appliquée par ses pointes à une branche du X, simule un B, l'I est représenté par la haste du P, et l'S,



Roue symbolique de l'église de Cazeaux.

ajoutée au pied de celui-ci, complète le mot VOBIS. Si cette interprétation est exacte, et M. Tholin m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il la trouve très acceptable, il y aurait là une adaptation du monogramme primitif non encore signalée et qui pourrait remonter à une époque reculée du moyen âge. Les caractères grecs qui entrent dans le monogramme étant incompris du vulgaire, il est naturel qu'on leur ait cherché une autre signification. Une déviation analogue se produit de nos jours, précisément au sujet d'un autre monogramme divin qui fut en grande faveur aux xve et xvie siècles, je veux parler du groupe JHS, représentant la charpente du mot *Jhesus*. Comme l'usage d'écrire ce mot est tombé en désuétude, beaucoup de personnes interprètent le groupe dont il s'agit par *Jesus hominum salvator*. »

M. le Président signale d'autres monogrammes du même genre dans le département des Landes.

M. Héron de Villefosse donne ensuite quelques renseigne-

ments sur les travaux actuels de la Société de la Diana, qui lui sont transmis également par M. Vincent Durand :

« La Société de la Diana fait exécuter en ce moment des fouilles à Saint-Paul d'Uzore, non loin de Montbrison, aux abords immédiats et dans l'enceinte d'une église abandonnée qui peut remonter au XI[e] ou au XII[e] siècle. Cette église est bâtie au milieu de substructions antiques qui paraissent appartenir à une villa. Les murs ont encore un mètre de hauteur sur quelques points et présentent un exemple assez rare, du moins dans la région, de petit appareil allongé (hauteur d'assise, 0m10, joint compris). Il semble qu'on soit tombé sur un établissement de bains. Malheureusement, la récolte en objets mobiliers est jusqu'à présent très maigre ; pas une médaille, pas une sculpture, pas même un vase. On espérait des mosaïques, un champ voisin, défoncé par la culture, ayant fourni une quantité de cubes qui avaient cette destination, mais, jusqu'à présent, cet espoir a été déçu. Il restera au moins un bon plan des ruines mises à jour. »

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur une monnaie de la collection de Luynes, à l'effigie de Thémistocle, qui est demeurée unique jusqu'à présent. Cette médaille a été frappée en Perse lorsque Thémistocle exilé s'y était réfugié. M. Babelon signale un certain nombre d'autres monnaies, frappées par des Grecs exilés et réfugiés en Perse et auxquels le roi de Perse avait, comme à Thémistocle, donné le droit de frapper monnaie. En outre, il montre à qui l'on doit attribuer ces dernières monnaies.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit un mémoire sur les monastères espagnols de Cluny au moyen âge ; il montre la situation morale et matérielle des couvents et décrit la vie des prieurs et des moines.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 6 Avril.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1892. Paris, in-16.

Bulletin critique, 13e année, n° 7. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, mars 1892, n° 11. Chartres, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI, 1re partie. Rennes, 1891, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse,* février-mars. Mulhouse, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4e série, t. V, 1891, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, 5e série, t. III, 2e livr. Lille, 1892, in-8°.

BABELON (Ernest). *Mélanges numismatiques*, 1re série. Paris, 1892, in-8°.

BARTHÉLEMY (A. DE). *Le comté d'Astenois et les comtes de Dampierre-le-Château.* Arcis-sur-Aube, 1891, in-8°.

DELOCHE (Maximin). *Dissertation sur une monnaie mérovingienne.* Paris, 1879, in-4°.

— *Explication d'une formule inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes.* Paris, 1881, in-8°.

— *Monnaies mérovingiennes trouvées en Limousin.* Brive, 1882, in-8°.

— *Renseignements archéologiques sur la transformation du* C *guttural du latin en une sifflante, et mémoire sur le mon-*

nayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère. Paris, 1883, in-4°.
— *Description de deux monnaies antiques.* Tulle, 1884, in-8°.
— *Des monnaies d'or au nom du roi Théodebert Ier.* Paris, 1886 et 1888, in-4°.
— *Réponse aux observations présentées par M. P.-Ch. Robert sur le deuxième mémoire concernant les monnaies frappées au nom de Théodebert Ier, roi d'Austrasie.* Paris, 1888, in-4°.
— *La procession dite* la Lunade *ou les feux de la Saint-Jean à Tulle.* Paris, 1890, in-4°.
— *Le jour civil et les modes de computation des délais légaux en Gaule et en France depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* Paris, 1891, in-4°.
— *Discours prononcé sur la tombe de M. de Saint-Mesmin.* 1891, in-8°.
MOSSMANN (E.). *Mélanges alsatiques.* Colmar, 1892, in-8°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de deux membres honoraires en remplacement de MM. le comte de Niewerkerke et Alfred Maury, décédés; on procède au vote, et MM. Alex. Bertrand et Wescher, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés membres honoraires.

La vacance de leurs places, comme membres titulaires, est déclarée, et l'élection de leurs remplaçants est fixée au 1er juin prochain.

La Compagnie, revenant sur son vote du 25 mai 1891, décide que le manuscrit donné par M. Soultanoff restera déposé dans une des armoires fermées de sa bibliothèque, dont M. le bibliothécaire conservera la clef.

M. Omont, membre résidant, demande la parole pour faire la communication suivante :

« Dès le VIe siècle, et peut-être avant, on trouve en Occident les deux noms latins *Jesus Christus* abrégés d'une façon constante IHS, XPS. Les manuscrits en onciales, ou en



capitales, copiés en Italie et en France en offrent un nombre infini d'exemples.

« Il est facile de reconnaître dans l'abréviation XPS la décomposition du monogramme ancien du Christ ☧ en ses deux lettres grecques élémentaires XP, auxquelles est ajoutée la consonne ou la voyelle finale de la terminaison : XPS, XPI, etc. Cette abréviation, malgré la présence de deux lettres grecques, est d'origine et d'usage exclusivement latins ; dans les plus anciens manuscrits grecs, du v[e] ou vi[e] siècle, dans les inscriptions, on trouve toujours les noms 'Ιησοῦς, Χριστὸς, abrégés IC, XC, IΥ, XΥ, etc., suivant une règle absolue, qui se vérifie pour d'autres mots consacrés, tels que : Θεὸς, Κύριος, Υἱός, ΘC, KC, ΥC, ΘΥ, KΥ, ΥΥ, etc.

« L'abréviation IHS a prêté à une double interprétation : on y a vu tantôt les trois premières lettres grecques de 'I η σ οῦς, tantôt, au contraire, les trois lettres latines *I h s*. Mais, on vient de le remarquer, l'abréviation IHS, non plus que l'abréviation XPS, ne peut avoir une origine grecque, puisque 'Ιησοῦς est constamment abrégé IC dans les monuments grecs. Il faut aussi se rappeler que le mot latin *Jēsŭs*, aujourd'hui réduit à deux syllabes, en comptait primitivement trois : *Ĭēsŭs*, et qu'on a de nombreux exemples de contractions analogues, par exemple : *Ĭĕrūsālēm*, devenu plus tard aussi *Jērūsālēm*. L'abréviation IHS est exclusivement employée dans les manuscrits latins anciens, mais elle permet de supposer pour ce mot l'orthographe *Ihesus*, conjecture confirmée du reste par la forme *Iherosolimis* qu'on rencontre dans de très anciens manuscrits[1], où l'emploi de la lettre H est fréquent pour noter la diérèse.

« On peut donc considérer IHS comme l'abréviation latine régulière de *Jhesus*.

1. Bibl. nat., ms. latin 17225, fol. 51 et v°; Evangiles, en onciales, du vi[e] siècle. — Un dernier argument, en faveur de l'impossibilité de voir les trois premières lettres du nom de 'Ιησοῦς dans l'abréviation IHS, ressort du rapprochement de cette abréviation et de celle de IHRLM = *Iherusalem*. ('Ιησοῦς et 'Ιερουσαλήμ.) Dans l'une et l'autre abréviation, la lettre H est bien latine et ne peut être l'*éta* grec.

« Les abréviations IHS, XPS possèdent une petite bibliographie ; sans parler des traités de paléographie[1] ou d'épigraphie, dans lesquels il en est incidemment question, on peut citer les cinq opuscules suivants, composés exclusivement à leur propos :

Menckenius (J.-B.), Dissertatio de monogrammate Christi. (*Lipsiae*, 1696, in-8°.)

Georgius (David), De monogrammate Christi Domini dissertatio. (*Romae*, 1738, in-8°.)

— De vetustate et forma monogrammatis SS. nominis Jesu dissertatio, antiquis emblematibus non antea vulgatis ex Musaeo Victorio referta. (*Romae*, 1748, in-4°.)

Allegranza (Jos.), De monogrammate Domini nostri Jesu Christi. (*Mediolani*, 1773, in-4°.)

Cavedoni (C.), Dell' origine e valore della scrittura compendiosa IHS. (*Modena*, 1846, in-8°.) — Extrait du tome III, 3e série, des *Memorie di religione, di morale e di letteratura.*

« Les observations précédentes ne font que confirmer les remarques présentées dans ce dernier mémoire par M. C. Cavedoni et les compléter sur quelques points. »

M. Le Blant, membre résidant, fait remarquer que, dans un travail récent, M. de Rossi donne aux lettres IHS une origine grecque.

M. L.-G. Pélissier, associé correspondant à Montpellier, envoie la note suivante, relative à un tournoi qui eut lieu à Lyon en 1500 :

« Jean d'Auton parle, au chapitre xlii de sa Chronique (éd. de Maulde, I, p. 284 sqq.), d'un tournoi combattu à Ainay, près de Lyon, le 22 mai 1500, entre sept gentilshommes tenants de la reine et sept gentilshommes tenants du roi, tournoi où « plusieurs lances furent rompues et maintz coups « d'espées donnés, » et qui fut suivi de joutes et de combats pendant plus de quinze jours. Sa description est minutieuse, mais assez froide. On peut compléter son témoignage et se

1. Voir notamment le *Nouveau traité de diplomatique* (1757), t. III, p. 541.

rendre mieux compte de l'impression produite sur les Lyonnais et les témoins de ces combats chevaleresques en rapprochant du texte du chroniqueur une lettre écrite vers la fin de ces fêtes, le 4 juin 1500, par un gentilhomme espagnol, don Carlo Ruffo Centelles, probablement parent de cet Adriano Centelles qui avait jadis fait partie de l'ambassade d'Alexandre VI à Louis XII, et adressée à Enea Gonzaga, cousin et capitaine du marquis de Mantoue, auquel le roi venait précisément de pardonner sa semi-trahison de février 1500. Ruffo Centelles paraît avoir été vivement frappé par le luxe déployé par les seigneurs français dans ces tournois. Il dit en effet :

Magnifico segnor et honorando fratello, li torniamenti che questi segnori francesi fanno per amor de lor dame, ylson tanti faustusi, chenverità non saperia scriverle e per zio le remecto ala vista nostra quale spero sera prestissimo.

Io fazo fare un pennacchio al possibile bello per servirne la Signoria Vostra alaquale quanto posso me recomando e la supplico me ricommandi a tucto lo mondo. De Leone, IIII *junii* 1500.

De'l che se recomanda a la S. V. Don Carlo Ruffo Centelles.

Suscr. : Mag.co segnor | honorando | .llo M. Enea | ..nsagha capi | .... de lo ill. s | .... hese di Mantoa[1].

« Ce texte est curieux par le mélange de français (*ylson, faustusi*) et d'italien également corrompus que parle l'auteur; c'est un spécimen du jargon que parlaient tous les *forusciti* et aventuriers, italiens pour la plupart, qui affluèrent à la cour de France sous Charles VIII et Louis XII. — Le fait indiqué par le second article de la lettre, — la fabrication du plumail commandé à Lyon, — est une indication intéressante pour l'histoire de l'industrie lyonnaise et de la vogue dont jouissaient dès lors les produits de ses plumassiers.

1. Une déchirure a emporté la première, les deux et quatre premières lettres des quatre dernières lignes de la suscription qu'il est aisé de reconstituer. Cette lettre est conservée à l'*Archivio di Stato* de Mantoue, dans la liasse E. xv, 3. Elle est en original et autographe.

« Le principal intérêt de cette courte lettre est toutefois de permettre de contrôler l'affirmation d'un chroniqueur dont l'exactitude est moins sûre qu'il n'est de mode de le dire, et dont le témoignage est souvent infirmé par les dires de témoins plus voisins que lui des événements et plus minutieusement renseignés. »

Séance du 13 Avril.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, 1891, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XI, fasc. 1.

Atti della Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, fasc. 3 et 4.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. VIII, 3e et 4e trim. de 1891. Tours, 1892, in-8°.

— *de la Société dunoise*, avril, n° 92. Châteaudun, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Saint-Pétersbourg, t. VI.

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. XXXVI. Tours, 1892, in-8°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. I, 1892, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 4e série, t. I, 6e livr. Saintes, 1892, in-8°.

CYRUS-THOMAS. *Catalogue of prehistoric works. East of the Rochy mountains*. Washington, 1891, in-8°.

DORSEY (James Owen). *Ornahir and Pouka letters*. Washington, 1891, in-8°.

LA MANTIE (F. G.). *Ordines judiciorum Dei nel messale gallicano del XIIo secolo della cathedrale di Palermo*. Palerme-Turin, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. Alex. Bertrand écrit pour remercier la Société de son admission au nombre des membres honoraires.

M. le colonel G. de la Noë, présenté par MM. Rey et Longnon, écrit pour poser sa candidature à l'une des deux places de membre titulaire vacantes en ce moment. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, de Barthélemy et Bertrand pour composer la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le baron de Baye, membre résidant, demande la parole pour faire la communication suivante :

« J'ai eu l'honneur d'entretenir la Compagnie, en 1890[1], de la nécropole de Mouranka, découverte en Russie, dans le gouvernement de Simbirsk, par MM. de Tolstoï et Polivanoff. J'annonçais alors que la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg devait y pratiquer des fouilles. En effet, des explorations ont été exécutées par son ordre sous la direction de M. Polivanoff. Ces explorations méthodiques, succédant à un véritable pillage, ont amené des résultats fructueux et ont permis d'intéressantes constatations. Les sépultures se trouvent à un mètre environ de profondeur. Les cercueils, en bois, de forme arrondie, renferment des squelettes couchés invariablement sur le côté droit, la face tournée vers l'Orient. Dans les sépultures contenant des sujets du sexe féminin de différents âges, on a remarqué une particularité observée pour la première fois à Mouranka. Il s'agit de tresses de cheveux fixées à l'aide de légers liens sur une tige de bois et placées dans une écorce d'arbre servant de gaine. Aujourd'hui, je puis mettre sous vos yeux deux tresses que M. Polivanoff a bien voulu m'envoyer. La position qu'elles occupaient auprès des crânes et l'absence de

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, séance du 9 avril 1890. — Voir aussi *Revue archéologique*, 1890.

traces de section tendent à prouver que les chevelures ainsi enveloppées n'étaient pas détachées de la tête au moment de l'ensevelissement.

« La présence dans les tombes de monnaies[1] en cuivre et en argent de khans du XIVe siècle avait fait tout d'abord attribuer la nécropole de Mouranka aux Tartares. Actuellement, grâce aux récentes recherches, cette attribution a été abandonnée. Les archéologues russes, invoquant les témoignages d'historiens arabes du Xe et du XIIe siècle[2] et les données moins anciennes de Massoudi[3] et d'Edrisi[4], proposent de considérer le champ funéraire de Mouranka comme contemporain de l'occupation de ce pays par les Bourtaces, peuple de race finnoise. Une parenté ethnique reliait ce peuple aux Mériens, aux Mordovites et aux Chouvaches, qui ont laissé tant de traces dans le bassin du Volga. M. A. Kharousine a été chargé de l'examen anthropologique des ossements humains recueillis à Mouranka. Il est résulté de cette étude que les crânes n'appartiennent ni au type turc ni au type mongol, mais que leur origine finnoise peut être admise[5].

« Aucune trace des Bourtaces ne subsiste parmi les nombreuses populations de l'empire russe, leur nom lui-même a disparu. Leur existence indépendante a été de courte durée, car ils ont été soumis de bonne heure aux Bulgares leurs voisins, et ces derniers ont été eux-mêmes engloutis au XIIIe siècle par l'invasion mongole. »

1. Ces monnaies sont de Oussbeck (1322-1339 après J.-C.), de Djanibeck (1340-1355), de Berdibeck (1357-1359) et de Koulna (1359).
2. Voir Fren, *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, VIe série, t. I, 1832, et Chwolson, *Les rapports d'Ibne-Dasta*. Saint-Pétersbourg, 1869.
3. Massoudi, *Les prairies d'or*. Paris, 1861-1865.
4. *Géographie d'Edrisi*. Paris, 1840, t. II, p. 404.
5. *Journal de la Société anthropologique de Moscou*, t. II, p. 83. 1891.

Séance du 20 Avril.

Présidence de M. E. Guillaume, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 13e année, n° 8. Paris, 1892, in-4°.
— *de la Société archéologique du Vendômois*, t. XXX. Vendôme, 1891, in-8°.
Catalogo della collezione di antichità del fu Amilcare Ancona. Milan, 1892, 2 vol. in-8°.
Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, t. XI. Dijon, in-4°.
Revue africaine, n° 208, 4e trim. Alger, 1891, in-8°.
— *belge de numismatique*, 1892, 1re livr., in-8°.
— *des Pyrénées et de la France méridionale*, t. IV, 1er fasc., 1892, in-8°.
Marsy (comte de). *Almanach historique de Compiègne pour* 1789. Compiègne, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Beurlier, présenté par MM. G. Schlumberger et L. Courajod, et M. Samuel Berger, présenté par MM. L. Delisle et l'abbé Duchesne, écrivent pour poser leurs candidatures à l'une des deux places vacantes de membre résidant. Le président désigne MM. l'abbé Duchesne, Duplessis et Cagnat pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres de M. l'abbé Beurlier, et MM. Durrieu, Gaidoz et Delaborde pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres de M. Samuel Berger.

Travaux.

La Compagnie apprend avec un vif regret la mort de M. Collingwood Bruce, associé correspondant étranger.

M. Étienne Michon, associé correspondant national, attire l'attention de la Société sur la collection d'ampoules chré-

tiennes à eulogies, unique par le nombre et l'intérêt, que possède le Musée du Louvre.

Il rappelle que M. Héron de Villefosse a déjà brièvement signalé, dans un précédent Bulletin, six de ces petites fioles, d'une nature et d'une forme assez particulières, ornées presque toutes de portraits de saints, que l'absence de toute légende rend fort difficile d'identifier avec quelque certitude. Le British Museum possède, lui aussi, quelques ampoules de ce type.

Mais la partie de beaucoup la plus considérable de la collection du Louvre est formée par les ampoules à eulogies de Saint-Menas, au nombre de soixante-sept. Les procédés assez grossiers de fabrication n'empêchent pas que quelques-unes de ces ampoules aient été peintes, et il en est une de celles que possède le Musée qui porte des traces visibles de bleu.

Il y a lieu d'y distinguer un certain nombre de représentations, dont deux au moins n'ont jamais été signalées : sur quelques-unes se voit une tête imberbe à cheveux crépus et à face proéminente de nègre, de profil à droite; une autre porte un cheval trottant à droite, sur lequel est assis de côté, les jambes en avant, un personnage, les bras étendus, semblant tenir une palme dans chaque main.

Les légendes et les ornements du champ sont aussi distribués de manières variées, de telle sorte que, dans la collection du Louvre, il est peu de fioles qui soient sorties entièrement du même moule, preuve de l'ample fabrication à laquelle donnaient lieu et de la vogue dont jouissaient les ampoules à eulogies de Saint-Menas.

M. Michon soumet également à la Société un autre objet se rapportant aux eulogies, mais où le mot εὐλογία est pris dans une acception différente. Il s'agit d'un moule en terre cuite trouvé en Grèce, aux environs du Laurium, et constitué par un disque de 10 centimètres et demi de diamètre dont le revers légèrement convexe est renflé à sa partie centrale pour en faciliter la préhension, tandis que le plat porte en creux, au centre, dans un cercle, une croix; autour la légende ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΥ ΕΦΗΜΑϹ.

On sait que, durant les premiers siècles, le mot eulogie désignait à la fois les espèces sacramentelles elles-mêmes et les pains; que, après avoir consacré le nombre d'hosties nécessaires à la communion des fidèles, le prêtre bénissait pour distribuer à ceux qui n'y avaient point pris part. Il est clair que nous sommes ici en présence d'une sorte de sceau destiné à être imprimé sur les pains offerts à l'autel.

M. le comte van der Straten Ponthoz, associé correspondant étranger, expose son opinion sur le mode de désigner la gauche ou la droite des objets ou des monuments que l'on décrit. Il pense que l'on doit les décrire objectivement et non subjectivement.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Charles Baron, libraire à Narbonne, la copie de plusieurs inscriptions latines relevées par lui à Aumale en 1846 et 1847, alors qu'il était caporal de zouaves. Il me prie de les présenter à la Société des Antiquaires.

« 1) La première a été déjà publiée, en deux fragments, dans le volume VIII du *Corpus* sous les n°s 9159 et 9170. Elle n'était pas maçonnée dans le mur de la Casbah turque, comme toutes les autres inscriptions relevées alors à Aumale, mais adossée seulement contre le mur; elle avait été recouverte de 1^{m}50 de terre pour établir un chemin de ronde intérieur. C'est en 1847, en déblayant l'intérieur de la redoute pour y placer des vivres, que les zouaves découvrirent cette inscription. Il me paraît inutile de reproduire ce texte qui doit faire l'objet d'un prochain travail de M. Toutain, membre de l'École française de Rome, auquel il a été communiqué[1].

« J'en dirai autant de deux épitaphes qui sont publiées dans le volume VIII du *Corpus* sous les n°s 9058 et 9131. Les copies de M. Baron confirment l'exactitude de celles de Wilmanns.

1. Le travail de M. Toutain a paru dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, décembre 1891, p. 452 et ss., sous le titre : *L'histoire d'une inscription d'Aumale.* (*Note de la Commission des impressions.*)

« Voici les autres que je crois encore inédites :

« 1) Le texte est entouré d'un encadrement.

D M S
T I T V S
A E L I V S
R V F I N V S
V S V I X
A N N O
S · X X X
❦ MATER PIA

« 2) Texte entouré d'un encadrement; un fronton est inscrit à la partie supérieure.

(3 *figures à mi-corps; celle du milieu paraît être une femme.*)
FILIA ΓLAVTA FILIO
ROGATO FILIO
MVSINCI
(*Figure à mi-corps, qui semble ailée* (?).)

« Les trois figures du haut représentent *Rogatus*, *Plauta* (?) et *Musincus* (?).

« 3)
D M S
CL ❦ IVCVNDAE (IV liés)
FILIAE INFAN
TI INNoCENTIS
SIMAE DEDVIT
ID IAN PROV CCXXV

« Le texte est daté du 13 *janvier* 264. L. 5, *ded(ica)vit*, mais le nom du dédicant manque.

« 4) Texte entouré d'un encadrement.

D M S
C K A L P V R N I V S
F O R T V N A T V S
V ❦ AN ❦ XLVII ❦ ❦
PLAVTIA SIMPLICIA
CVM EVASSO ET FOR
TVNATo FILIIS MARITo (liés NA et MA)
CARISSIMO FECIT

« Le nom *Evassus* est rare. Cf. *Evaissa* à Aïn-Temouschent, entre Oran et Tlemcen (*Corpus*, VIII, 9804).

« 5) Texte entouré d'un encadrement.

	D	M	S
(IVL liés)	IVL PRIVA	TANONIA	PRIVA
	TVS FECIT	IANNVARIA	TANE
	FELICI FI	MARITAE	
	LIO SVO	SVAE	
	VIXIT A		
	NIS XXI		

« 6) Texte entouré d'un encadrement.

DMS LVRIAE	(AE liés)
VIRGINOSE MA	(MA liés)
RITE PIISSIME	(ME liés)
ET VMBRIE VI	
ALI FILIAE PIE	(AE liés)
M · VMBRIVS	
PROTA VIRGI	
NOSA VAN	(AN liés)
XLV VITV	
AN IIII MXI	(AN liés)

..... *Virginosa v(ixit) an(nos) XLV*, *Vit(alis) v(ixit) an(nos) IIII*, *m(enses) XI*.

« 7) Texte entouré d'un encadrement.

D M S	D M S
VALERIVS LI	C VALE
CINIVS SIBI ET	RIVS S
AVRELIAE VIC	VCESSV
TORINAE CON	SVIXSI
IVGI SVAE VIVIS	T A N N I
FECIT ET DD	S XVIII
	PR CCXXX

« L. 7, *d(e)d(icavit)*. Le texte est daté de l'année 269.

« Je suis certain d'être l'interprète de mes confrères en remerciant M. Baron de son intéressant envoi. »

Séance du 27 Avril.

Présidence de M. de Boislisle, vice-président.

Ouvrages offerts :

Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien. Bericht über das 11 Vereins Jahr. 1890-1891. Vienne, 1891, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VI, 2e livr. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique de Namur*, t. XIX, 3e livr. Namur, 1892, in-8°.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, for the year anding june 30 1889. *Report of the national museum.* Washington, 1891, in-8°.

Bulletin de la Société de Borda, 17e année, janvier-mars. Dax, 1892, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie de la Drôme*, 3e livr., avril. Valence, 1892, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 11e année, 2e série, n° 2. Gap, 1892, in-8°.

Mittheilungen des antiquarischen Gesellschaft in Zurich, t. XXIII, livr. 3 et 4. Leipzig, 1892, in-4°.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XXX, 2e sem. 1891, in-8°.

Barata (A.-F.). *Memoria historica sobre a fundacêo da sé de Evora e sues anteguidades.* Coïmba, 1876, in-8°.

Silva (le chevalier J. da). *Notice sur les haches en bronze préhistoriques trouvées en Portugal.* Lisbonne, 1883, in-8°.

— *Mémoire archéologique sur la véritable signification des signes qu'on voit gravés sur les anciens monuments du Portugal.* Lisbonne, in-4°.

Soromento (Augusto). *La Table de bronze d'Aljustrel.* Lisbonne, 1877, in-8°.

Correspondance.

M. le comte de Janssens, présenté par MM. le comte de Lasteyrie et Babelon, écrit pour poser sa candidature au

titre d'associé correspondant national; MM. Prou, Robert et de Barthélemy sont désignés pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Homolle, membre résidant, expose l'état des fouilles de Delphes.

M. Boutroue, associé correspondant, présente des observations sur un triptyque d'émail peint, limousin, conservé à Évora.

M. Durrieu, membre résidant, pense que l'on peut, avec grande vraisemblance, attribuer le dessin de ce triptyque ou tout au moins du grand tableau central à Robinet Testard, qui fut enlumineur en titre du comte Charles d'Angoulême, et plus tard de son fils le roi François Ier. Le caractère général du dessin et les types des personnages dans le triptyque sont, en effet, tout à fait semblables à ce qu'on rencontre dans les miniatures de cet enlumineur.

Le baron de Baye, membre résidant, communique deux tresses de cheveux, provenant de la nécropole de Mouranka (Russie), envoyées par M. Polivanoff, chargé par la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg de diriger les fouilles dans cette localité. Cette communication fait suite à une note lue par M. de Baye dans la séance du 13 avril.

M. Durrieu, membre résidant, pour faire suite à sa précédente communication sur les souvenirs d'Italie que l'on retrouve dans l'œuvre de Jean Foucquet, signale, dans le beau manuscrit des Grandes chroniques de la Bibliothèque nationale (ms. français 6465, fol. 89 v°), une miniature où le maître tourangeau a représenté l'intérieur de l'antique basilique de Saint-Pierre de Rome. Dans l'état actuel des choses, cette vue est la plus ancienne qui ait jamais été signalée de ce vénérable sanctuaire, totalement détruit depuis la Renaissance. M. Durrieu montre en outre, par un rapprochement

avec les textes et les autres documents figurés, qu'en dehors de sa date, cette miniature est aussi précieuse par l'exactitude avec laquelle les détails de la construction y sont figurés.

M. de Geymüller, associé correspondant étranger, reconnaît que nous sommes en effet probablement en présence du plus ancien dessin relatif à Saint-Pierre de Rome, mais ne croit pas que l'on puisse attribuer à ce dessin une grande valeur au point de vue de l'ancien Saint-Pierre; car il donne peu ou point de renseignements nouveaux et ne reproduit aucun des nombreux monuments qui nous sont connus par Alfarano, Grimaldi et d'autres sources connues.

Séance du 4 Mai.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, n° 11. Belfort, 1892, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, t. VIII, 1891-1892. Niort, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 79, janvier 1889. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 2e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

Courrier artistique et littéraire (le), 1892, nos 3 et 4.

Beaucorps (A. de). *Torques et ciste dans la sépulture à incinération du tumulus de Reuilly*. Orléans, 1891, in-8°.

Chauvet (Gustave). *Coup d'œil sur les temps quaternaires dans la vallée de la Charente*. Angoulême, 1892, in-8°.

Iyenaga (Eogokichi). *The constitutional development of Japon*, 1853-1881. Baltimore, 1891, in-8°.

Lauer (Paul-E.). *Church and state in New England*. Baltimore, 1892, in-8°.

Macpherson (J. H. T.). *History of Liberia*. Baltimore, 1891, in-8°.

Mikkelson (M. A.). *The bishop Hill Colony*. Baltimore, 1892, in-8°.

THOLIN (G.) et GARDÈRE (J.). *Larressingle en Condomois; description et histoire.* Auch, 1892, in-8°.

TURNER (F. J.). *The character and influence of the Indian trade in Wisconsin.* Baltimore, 1891, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, présente, en ces termes, un travail de M. le baron de Beaucorps, associé correspondant :

« MM. Boucher de Molandon et de Beaucorps, associés correspondants, ont offert en 1887 à la Compagnie une étude, faite en collaboration, sur la ciste en bronze du tumulus de Reuilly, près Orléans. Aujourd'hui, M. le baron de Beaucorps me charge de vous présenter un mémoire complémentaire sur ce même tumulus. Cette brochure contient une excellente description des nouvelles découvertes. Trois torques ont été trouvés; deux d'entre eux offraient un système d'ouverture rare parmi les antiquités gauloises. Ces colliers, au lieu de consister en une tige de bronze, dont les deux extrémités pouvaient s'écarter, se composaient de deux parties d'inégale grandeur, dont l'une venait s'ajuster à l'autre par des tenons. L'arc formé par la plus grande section faisait ressort et maintenait cet assemblage.

« M. de Beaucorps pense que la ciste en bronze et les torques accompagnaient la même sépulture. La contemporanéité de ces objets offre un grand intérêt. Je pense utile de faire quelques réserves au sujet du caractère symbolique attribué à l'ornementation des torques. La prudence nous impose de ne pas conclure avec l'auteur que la sépulture contenait un seul sujet, et que ce sujet était une femme. Il nous semble impossible de se prononcer, en présence d'ossements incinérés difficiles à déterminer et défigurés par la combustion. »

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Prou lit un rapport sur la candidature du comte de Janssens au titre d'associé correspondant national; on passe au scrutin, et, le candidat ayant obtenu le nombre de suffrages exigé

par le règlement, le président le proclame associé correspondant national à Romainville (Eure-et-Loir).

M. Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le 11 février 1891, je signalais à la Société des Antiquaires[1], d'après une publication autrichienne, un bas-relief trouvé à Déva, en Transylvanie, et représentant le dieu au maillet. M. Franz Studniczka accompagnait le dessin peu fidèle du monument d'une note dans laquelle il affirmait qu'un bas-relief analogue, dont il ne donnait pas la description, était entré au Musée de Déva[2].

« Dans la séance du 25 février, M. E. Flouest faisait ressortir l'importance du monument et proposait de charger M. le baron de Baye d'obtenir des moulages des bas-reliefs de Déva. Ce dernier, en effet, chargé d'une mission archéologique en Autriche et en Hongrie par le Ministère de l'instruction publique, pouvait, mieux que personne, donner une suite favorable à ce vœu.

« Notre confrère, dès son arrivée à Buda-Pesth, tenta ses premières démarches; les directeurs des musées archéologiques paraissaient ne pas se souvenir de l'existence des monuments du Musée de Déva. Des lettres furent échangées entre M. de Baye et M. Hampel, directeur du National Museum de Buda-Pesth, ainsi que M. G. Teglàs, conservateur du Musée de Déva; ce dernier objectait qu'il n'y avait dans les environs ni mouleurs ni photographes.

« Cette négociation ne paraissait pas près d'aboutir, lorsque notre confrère s'adressa à M. Delabarre, consul général de France en Hongrie, qui voulut bien se mettre en rapport avec M. Pulszky, directeur des Musées de Hongrie. Celui-ci envoya des photographies; mais elles représentaient des sculptures très mutilées paraissant se rapporter au culte de Mithra. M. le baron de Baye ne se découragea pas; sur sa

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1891, p. 83 et 84.
2. *Mithræen und andere Denkmäler aus Dacien*, dans les *Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich*, t. VIII, 1884, p. 39 et 40, figure.

demande et à ses frais, un mouleur fut envoyé de Buda-Pesth. Grâce à la note de M. Flouest et à un calque du dessin donné par M. Studniczka, il reçut enfin, en août 1892, deux moulages, dont un du monument inédit.

« M. Flouest avait été enlevé à la Société des Antiquaires lorsque ces moulages, qu'il avait vivement désiré étudier, arrivèrent à Paris.



Bas-relief trouvé à Varhely.

« M. le baron de Baye a bien voulu me charger de remplacer notre regretté confrère pour communiquer ces bas-reliefs dont il offre à la Société d'excellentes reproductions. Ils ont été trouvés à Varhely, l'ancienne Sarmizegetusa.

« Le centre du premier bas-relief est occupé par deux grandes figures, placées de face. L'une, imberbe, vêtue d'une longue

tunique tombant jusqu'aux pieds, représente évidemment une femme. Elle tient devant elle, avec les deux mains, un récipient en forme de vase à base étroite. A la gauche de la femme est un homme portant la barbe et la moustache, vêtu d'un bliaud ou blouse qui tombe, un peu plus haut que le genou, sur une tunique qui descend jusqu'aux pieds. Dans la main gauche, ce personnage porte un marteau ou maillet et dans la main droite un objet incertain en forme d'équerre.

« A gauche de cette figure, on voit très nettement un chien à trois têtes, accroupi sur le sol et tourné vers le groupe.

« A droite de la femme, un enfant, vêtu d'une blouse qui s'arrête à hauteur des cuisses, étend horizontalement vers la femme la main gauche qui paraît tenir un objet incertain; la main droite levée porte un objet ressemblant à un rameau.

« La hauteur du bas-relief est de $0^{m}43$; la longueur, de $0^{m}51$. L'angle supérieur du côté de l'enfant est cassé. Le travail est très grossier.

« Un autre bas-relief, de travail meilleur, entré au Musée de Déva quelque temps après le premier, et que M. Studniczka n'avait fait qu'entrevoir, nous offre une composition analogue à celle du relief précédent.

« Ce second monument a $0^{m}30$ de hauteur sur $0^{m}29$ de longueur.

« Il représente une femme debout, vêtue d'une longue tunique et d'un manteau qui passe au-dessous des bras et entoure le corps jusqu'aux genoux; la tête est couverte d'un voile retombant à droite et à gauche. De la main gauche, la figure tient un vase en forme de coupe appuyé contre le corps, et de la main droite levée un instrument muni d'un manche et de forme angulaire. A la gauche de la femme, un homme portant la barbe et la moustache, vêtu d'une longue tunique et d'un bliaud serré par une ceinture assez semblable à une corde, et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite. Le bras droit, qui paraît nu, tient un grand torques en forme de fer à cheval aux extrémités recourbées. Du côté gauche, dont le bras a disparu presque entièrement par suite d'une cassure, le personnage tient un maillet.

« Entre ces deux grandes figures, on distingue en haut un buste barbu, à mi-corps, qui est malheureusement traversé par des cassures de la pierre. Au-dessous, un chien à trois têtes, portant un collier, est accroupi sur le sol. A droite de



Autre bas-relief trouvé à Varhely.

la figure féminine, un petit enfant, vu de face, vêtu d'une longue robe, supporte des deux mains une sorte de corbeille posée sur sa tête.

« Au-dessous des personnages on voit une inscription dont les premières lettres, liées[1] et difficiles à interpréter, doivent

1. L'usage des lettres liées est fréquent dans les inscriptions pro-

renfermer un nom propre. La suite se lit facilement : EX VOTO POSVIT.

« M. Studniczka, en décrivant le premier bas-relief, était tenté de le considérer comme un monument relatif à une famille de tailleurs de pierre.

« Toutefois, l'existence d'un autre bas-relief analogue lui donna à penser qu'il y avait là une représentation de divinités infernales.

« En effet, il est évident que les sculptures du Musée de Déva nous fournissent des figurations nouvelles des divinités auxquelles on a donné les noms de Dispater et Aerecura. Ces deux divinités, de sexe différent, sont très souvent associées dans les inscriptions et sur les monuments.

« Ainsi, sur l'emplacement de l'antique Carnuntum (auj. Petronell), on a trouvé une inscription débutant par les lettres D · P · ET (liés) Æ · C · qu'il faut certainement lire *Diti Patri et Aerecurae*[1]. Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur cette déesse, à laquelle on a consacré divers articles[2].

« Sur les monuments, elle est fréquemment représentée avec Dispater, et toujours à la droite de celui-ci. L'autel d'Ober-Seebach montre la déesse appuyant sa main droite sur une corne d'abondance[3]. Sur le bas-relief de Marseille, elle tient la corne de la main gauche[4]. C'est dans cette même position qu'un bas-relief de la collection Bulliot, à Autun, la représente assise à la droite de Dispater[5].

« Sur les monuments du Musée de Déva la déesse porte le vase, l'*olla*, que l'on trouve ordinairement dans la main

venant de l'ancienne Sarmizegetusa. *C. I. L.*, t. III, n°s 1530, 1539, 1541.

1. *C. I. L.*, t. III, n° 4395. Cf. *C. I. L.*, t. V, 725 et 8970a.

2. Roscher, *Ausführliches Lexicon der Mythologie*, t. I, p. 86.

3. A. de Barthélemy, *Un mot sur l'une des figures du menhir de Kernuz*, dans la *Revue archéologique*, 1879, t. XXXVII, p. 377, pl. XII.

4. Ed. Flouest, *Les bas-reliefs antiques de la place Lenche, à Marseille*, dans le tome LI des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1890, p. 40.

5. Trouvé dans la commune de Jouey (Côte-d'Or). Voir J.-G. Bulliot et Félix Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin..... dans le pays éduen*, 1892, p. 246, fig. 152. Cf. p. 88, fig. 42.

droite du dieu au maillet[1]. Ce déplacement d'attribut montre bien quels liens étroits unissent ces deux divinités. La présence d'un troisième personnage, plus petit, et assez différent sur les deux monuments, n'est pas facile à expliquer. Il y a lieu de se demander toutefois si cet enfant ne compléterait pas une triade. Le torques tenu par Dispater paraît pour la première fois comme attribut de ce dieu. Les autres attributs portés par les personnages ne semblent pas pouvoir être déterminés d'une façon certaine; le travail grossier des bas-reliefs est une des causes qui font hésiter sur l'explication de certains détails.

« Quant au chien, sa présence est constatée sur les autels d'Ober-Seebach, de Nîmes, de Montceau, sur la statue d'Escles[2], sur le bas-relief de Toul[3], sur les autels de Stuttgart[4]. Sur plusieurs monuments, il a trois têtes; c'est indubitablement le chien infernal, Cerbère.

« Il semble donc évident qu'il faut reconnaître dans le Dispater figuré sur les monuments une divinité infernale. Pour ma part, je ne puis adopter la théorie formulée de la façon suivante :

« Le dieu gaulois armé du maillet ou marteau était, « croyons-nous, le dieu du tonnerre et du feu céleste[5]. »

« C'est avec raison que l'on a identifié le dieu au maillet avec Dispater, c'est-à-dire avec Pluton[6]. On sait que le Charon étrusque porte un maillet, et Tertullien nous dit :

Vidimus et Jovis fratrem gladiatorum cadavera cum malleo deducentem[7].

1. Ed. Flouest cite les stèles de Nolay (Côte-d'Or) et du col de Ceyssat (Puy-de-Dôme), qui présentent la même particularité.
2. Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire*. Paris, 1885, pl. IX, X et XI.
3. J.-Adrien Blanchet, *Lettre à M. Alexandre Bertrand*, dans la *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 114, pl. XXI.
4. Article de H. Gaidoz, dans la *Revue archéologique*, 1890, t. I, p. 168 et 170.
5. H. Gaidoz, dans la *Revue archéologique*, 1890, t. I, p. 172; cf. p. 176 : « Car ce dieu est Taranis (peut-être mieux Taranus), et Taranis est Thor, c'est-à-dire Donar. » M. Gaidoz rapproche le dieu au maillet de Vulcain.
6. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 16 et 23, assimile Dispater à Orcus, frère de Jupiter.
7. *Apolog.*, 15.

« Je rappellerai la célèbre peinture des catacombes de Rome qui représente une femme amenée par Alceste et Mercure devant des juges qui sont *Dispater* et *Aera cura*[1].

« Les personnages figurés sur les bas-reliefs de Déva sont certainement des divinités infernales, dont on n'avait pas encore trouvé de représentations aussi éloignées du côté de l'Orient. Ce sont des formes données par les populations celtiques à des divinités romaines[2]. »

M. le baron de Geymüller, associé correspondant étranger, soumet à la Compagnie les plans de l'église paroissiale Saint-Severus de Boppard, près de Coblentz, relevés par l'architecte chargé de sa restauration, M. Henri Wiethase de Cologne.

D'après les formes actuelles du monument, romanes et de transition, la nef a dû être commencée entre 1180 et 1195 et voûtée vers 1200; le chœur, construit vers 1225, est complètement gothique.

Les voûtes des trois travées de la grande nef, et d'une quatrième travée comprise entre les tours qui précèdent le chœur, méritent surtout d'attirer l'attention au double point de vue de leur forme et du nom qu'elles portent.

Ces voûtes appartiennent au type nommé *sixpartite*. Seulement chacun des six triangles est encore subdivisé en deux nouveaux triangles, portés ainsi au nombre de douze, par des nervures médianes greffées, quatre sur les murs latéraux et quatre sur les arcs doubleaux.

La seconde particularité de ces voûtes est que, dans la localité, elles sont qualifiées de *voûtes lombardes*, et cette désignation a été reproduite dans les livres d'histoire qui parlent de ce monument, ainsi que par M. Mothes dans son dictionnaire.

M. Wiethase s'était adressé à M. de Geymüller pour lui

1. Perret, *Catacombes de Rome*, I, pl. 72 et 73; *C. I. L.*, t. VI, 142; Saglio, *Dict. Antiq.*, fig. 2468 (art. de C. Jullian).

2. Ed. Flouest a écrit : « On ne s'est pas mépris en attribuant au dieu au maillet une place à part dans l'ancienne Gaule, en niant pour lui toute parenté directe avec les dieux de Rome. » (*Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1891, p. 93 à 96.) Je ne partage pas entièrement cette opinion.

demander s'il connaissait en France quelque disposition de voûte semblable. Il n'en connaît aucune, pas plus que M. Boeswillwald également consulté. M. de Dartein ne connaît en Lombardie aucune voûte qui puisse justifier la désignation singulière que portent celles que M. de Geymüller vient de signaler.

L'aspect de ces nombreuses nervures ayant éveillé chez plusieurs membres de la Compagnie l'idée que ces voûtes pourraient être de l'époque du gothique avancé, M. de Geymüller fait observer que cette pensée ne peut pas être admise un seul instant, par suite de la compétence exceptionnelle de M. Wiethase, dont on peut dire, sans exagération, qu'il est né architecte du moyen âge.

M. de Geymüller ajoute que la logique qui règne dans le développement d'un style répugne également à cette opinion. La voûte sixpartite est le produit naturel d'une certaine timidité, conséquence de l'innovation du partage des voûtes en nervures portantes et en triangles de remplissages plus légers, portés. Ici l'architecte avait un tempérament d'un degré plus timide encore, motivé peut-être par la mobilité du sol sur lequel l'église est construite, et la logique ou *conséquence* du procédé employé par lui ici n'a rien à faire avec les principes de subdivisions multiples des voûtes du gothique avancé.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Charles Baron, libraire à Narbonne, me signale une découverte, faite en 1891, sur sa propriété située près de la voie d'Aquitaine, à 500 mètres environ de la jonction de cette route avec la voie Domitienne. C'est celle d'un cercueil d'enfant, en plomb, long de 1m35 et large de 0m30.

« Indépendamment des ossements de l'enfant, il y avait dans ce cercueil (c'est M. Baron qui parle) le crâne d'un adulte auquel manquait la mâchoire inférieure, deux vases en terre cuite à couverte rouge et une monnaie de Faustine jeune. La fosse dans laquelle le cercueil se trouvait placé était remplie d'une quantité innombrable de débris de pote-

ries, surtout de lampes. Il est très probable que cet emplacement était voisin d'une fabrique de poteries, car, à 20 mètres du cercueil, on a rencontré l'aire d'un four et, à 30 mètres, à l'ouest, les substructions d'une habitation.

« Près du four, M. Baron a recueilli une hache polie en pierre verdâtre et une petite cuiller en métal. Il envoie les dessins de tous ces objets. »

Séance du 11 Mai.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, 5e et 6e fasc.

Bulletin critique, 13e année, n° 9. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III, n° 48. Langres, 1892, in-8°.

— *de la Société philomathique vosgienne*, XVIIe année. Saint-Dié, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, 15e année, n° 3. Spalatro, 1892, in-8°.

De Vrije Fries. Hengelingen actgeyenen door het Froesch Genootschap van Geschied, *ondheid en Talkunde*, t. XVIII. Leuwarden, 1892, in-8°.

Dricenzestigste Versleg der Handelingen van het Friesch Genootschap, *etc*. Leuwarden, 1890-1891, in-8°.

Journal des Savants, mars-avril 1892, in-4°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XIV, 2e série, année 1891. Poitiers, 1892, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, *lettres et arts de Rouen*, 1890-1891. Rouen, 1892, in-8°.

Rendi conti della reale Accademia dei Lincei; classe di scienze morali, *storiche et filologiche*, 5e série, t. I, fasc. 1 et 2.

Schlumberger (G.). *Amulettes byzantins anciens destinés à combattre les maléfices et les maladies*. Paris, 1892, in-8°.

Van Veen (Dr S.-D.). *Aanvullingen en verbeteringen van Romein's naamlijst der predikanten in Hervorm degemeenten van Friesland*. Leuwarden, 1892, in-8°.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, communique à la Société quelques inscriptions d'Espagne, dont le texte lui a été très obligeamment transmis par M. Engel :

1° Italica. — Trouvée par M. Engel en 1891. Donnée à l'*Ateneo* de Séville. — Marbre gris.

❦ D ❦ M S ❦
LVCRETIA OP
TATINA VIX
AN · XXX · ME
SIBVS · SEX
H · S · E · S · T · T · L ·

2° Villafranca de los Barros. — Collection de feu Gago à Séville.

D · M · S ·
TIB · CL ·
FESTI
ANN · XXIIII
LEG · VII
GEM · FEL

D(iis) m(anibus) s(acrum) Tib(erii) Cl(audii) Festi ann(orum) XXIIII, leg(ionis) VII Gem(inae) Fel(icis).

L'épithète de Félix n'appartenant à cette légion que depuis la fin du Ier siècle, le texte ne peut guère être du Ier siècle.

3° Merida. — Collection Ariza, à Séville. — Sur une base en marbre à fronton triangulaire.

D ❦ M ❦ S ❦
AIATIOAPR///
COMEΛNIXX
AIATIA · EVRO
DICE PATRI
FEC ❦

D(iis) m(anibus) s(acrum); Aiatio A[b]roc[o]m(a)e an(norum) [L]XX; Aiatia Eurodice patri fec(it).

4° Osuna. — Aujourd'hui à Ariza. Lettres caractéristiques.

D · M · S ·
L · CALPVRNIVS
CAVLIANIANVS NASC
ANIESIS · ANNORVM
XXXV · PIVS · IN ·
SVIS · HIC SITV
S · EST · S · T · T · L ·

Le personnage était originaire de Nescania.

5° Chez D. Antonio Murtula, à Santa Paola, près Alicante.

M. Engel n'a pu prendre qu'une copie hâtive du document.

*te*RENTIAE
////ISCAΓITFTIIN
ANNORVMXXVI
TERENTIAE ARBVSCV
///ET/ETŀIIIFIIIA
///MONVMENTVM FEC////

[*D(iis) m(anibus) Te*]*rentiae... annorum XXVI; Terentiae Arbuscu*[*la*] *et... fi*[*l*]*ia* ou *fi*[*l*]*ia*[*e*] *monumentum fec*[*erunt*].

6° Graffites et marques céramiques provenant de Mérida, relevées dans la collection Aviza, à Séville, le 26 janvier 1889.

1.	IANVA[1]	*Ianua(rii).*
2.	OFVAPA	*Of(ficina) Va(lerii) Pa...*
3.	ARINI	*Arini*[2].
4.	ΩVETIOCV	*Veti Ocu...*
5.	OF · SEM · PA	*Of(ficina) Sem(pronii) Pa...*

1. En caractères cursifs.
2. Cf. *C. I. L.*, II, 4970, 44 (T. Arilli), et XII, 5686, 75 (Op. Arini).

6.	SCΛPV · LΛ	*Scapula(e).*
7.	SELIESI · FI	*Seliesi Fi...*
8.	EXOFVR · PΛ · +	*Ex o(fficina) Fur(ii) Pa...*
9.	VΛVΛ ∩∩	*Va(lerii) Va(lentis)*[1].

Palma (10 février 1891), chez M. Planas. Marques provenant de récentes fouilles dans l'île de Majorque.

10.	C · OPPI · RES	Sous une lampe.
11.	CVIBIER FAVSTI	Au fond d'une coupe.
12.	AIL ·	Id.
13.	VCTVS · ROSCI · F ·[2]	Id.

A ces communications M. Cagnat ajoute le texte d'une inscription gravée sur un petit autel en marbre acheté à Séville et actuellement en possession de M. Marcon, rédacteur au ministère des Beaux-Arts.

D · M · S
C · AEMILIO ·
MAXIMO · AE
MIL · DONATV*s*
BF ET IVL · MA
XIMA FIL FEC

D(iis) m(anibus) s(acrum). C. Aemilio Maximo Aemil(ius) Donatu(s) b(ene)f(iciarius) et Jul(ia) Maxima fil(ii) fec(erunt).

M. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société trois fragments d'une bande en bronze à figures estampées, conservés au Musée du Louvre.

« Il ressort de la vignette qui figure en tête de l'ouvrage

1. Cf. *C. I. L.*, II, 4970, 538.
2. Marque inscrite dans un cercle.

de Panofka sur les antiques du comte de Pourtalès que cette bande a fait partie de la collection Pourtalès, et est, par suite, entrée au Musée du Louvre en 1865 avec les autres antiques acquis à cette vente.

« Le *Catalogue* de Dubois la décrit ainsi : N° 568. Une plaque très mince et ornée d'une suite de figures exécutées au repoussé. On remarque dans cette frise, qui se répète trois fois, quatre femmes marchant au-devant de cinq hommes, dont le premier, qui est barbu, porte une massue, et le quatrième conduit deux chevaux. Cette ceinture militaire est d'une haute antiquité. Trouvée à Bomarzo.

« Il est intéressant de retrouver ainsi la provenance de la bande conservée au Louvre; d'autant plus qu'une bande absolument semblable, et provenant de la même trouvaille, est conservée au Musée Grégorien du Vatican. Le *Museo Gregoriano* la reproduit (pl. LXXXVI) avec d'autres bandes ayant décoré le même objet.

« L'Institut archéologique allemand a depuis fait reproduire dans ses *Antike Denkmäler* (I, pl. XXI) les plaques de bronze du Musée Grégorien, d'après lesquelles M. Dümmler a cru pouvoir reconstituer l'objet décoré sous la forme d'un panneau presque carré de 0m417 de haut sur 0m438 de large, ou d'une ciste ronde de 0m138 de diamètre, où plusieurs bandes reproduisant le même motif auraient été superposées.

« Il va de soi que l'existence des fragments du Louvre, inconnus de M. Dümmler, réduit à néant ces hypothèses. Un des fragments du Louvre, de plus, montre une répétition de la fin du cortège des femmes, alors que l'on s'attendrait à trouver le début de la scène suivante, sans doute parce que la longueur de la surface à décorer ne comportait plus une scène complète. Tout argument disparaît par suite pour admettre que les bandes de même sujet aient été superposées, puisque les morceaux n'en sont pas tous identiques et égaux; il est beaucoup plus vraisemblable qu'elles étaient disposées bout à bout, sans d'ailleurs que nous puissions rien conclure sur leur longueur totale.

« L'opinion, ajoute M. Dümmler, d'après laquelle ces bandes seraient de travail étrusque, ne peut me sembler bien

fondée, et tel est aussi l'avis de M. Martha, qui, dans son *Art étrusque* (p. 512), écrit « qu'elles semblent bien être « d'origine péloponnésienne à en juger par la nature des « sujets et le style des reliefs. » Il se pourrait pourtant que le sujet fût d'inspiration grecque sans que le travail cessât pour cela d'être indigène. Mais il faudrait, pour entrer dans le fond de cette discussion, sur laquelle M. Dümmler annonçait devoir revenir ailleurs plus longuement, trop de développements; l'important était de signaler aux archéologues des fragments jusqu'ici ignorés. »

M. Collignon incline à reconnaître dans ces bandes en bronze des œuvres de travail étrusque. Il les rapproche des bandeaux en bronze et des plaques ajourées de style grec trouvées à Olympie et constate des différences de style assez notables pour que l'origine étrusque des bandes de Bomarzo paraisse très vraisemblable.

M. Martha confirme les conclusions de M. Michon en ce qui concerne l'origine probable de ces plaques repoussées. Elles sont très vraisemblablement de provenance hellénique. Quant à essayer de préciser à quel usage elles étaient destinées, c'est là une question qu'il paraît difficile de résoudre.

M. Babelon, membre résidant, présente deux planches de monnaies reproduisant des pièces récemment acquises par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Séance du 18 Mai.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, janvier-avril. Paris, 1892, in-8°.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France. Paris, 1891, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 4e série. *Classe di scienze morali storiche e filologiche*, t. IX. *Notizie degli scavi*, déc.

1891. *Indice topografica per l'anno* 1891. Rome, 1891-1892, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 198, avril 1892. Chartres, 1892, in-8°.

— *critique*, 13e année, n° 10. Paris, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune, 1890. Beaune, 1891, in-8°.

— *de la Société éduenne*, nouv. série, t. XIX. Autun, 1891, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, XIe année, livr. 1. Trèves, 1892, in-8°.

Beauvois (E.). *Recherches archéologiques dans l'île de Bornholm*, par E. Vadel; traduction.

— *Un pavillon scandinave du temps de l'union des tiers états septentrionaux, conservé dans l'église de la Vierge à Lubeck*, par M. Peterson; traduction. Copenhague, 1885, in-8°.

— *Deux sources de l'histoire des Quetzalovalt*. Louvain, 1886, in-8°.

— *Les colliers de pierre trouvés à Puerto-Rico et en Écosse.* Paris, 1886, in-8°.

— *Pendeloques analogues trouvées en Europe et au Mexique.* Paris, 1886, in-8°.

— *A la mémoire du vice-président de la Société royale des Antiquaires du Nord, J.-J.-A. Worsaae*, par le Dr S. Muller; traduction. Copenhague, 1886, in-8°.

— *Coup d'œil sur l'histoire de la monnaie en Danemark*, de 1241 à 1377, par P. Hauberg; traduction. Copenhague, 1886, in-8°.

— *Les trois Chamilly pendant et après la guerre de dévastation*, 1667-1671. Beaune, 1886, in-8°.

— *La légende de saint Colomba chez les Mexicains du moyen âge*. Louvain, 1887, in-8°.

— *Sépultures d'hommes et de femmes de l'âge de bronze*, par Kr. Baherson. Copenhague, 1888, in-8°.

— *Les longues nefs de l'ancienne marine septentrionale*, par N.-E. Taxen. Copenhague, 1888, in-8°.

— *Trouvailles danoises d'ex-voto de l'âge de pierre et de bronze*, par le Dr S. Muller. Copenhague, 1888, in-8°.

— *Miniatures représentant la bataille de Bornhoved*, 1227, par W. Hallerup. Copenhague, 1890, in-8°.

— *Les objets de néphrite et de jadéite en Europe*, par Kr. Baherson. Copenhague, 1890, in-8°.

— *Instruments tranchants de l'ancien âge de pierre ; déterminations zoologiques et archéologiques*, par S. Muller. Copenhague, 1890, in-8°.

— *Les voyages transatlantiques du Zeno*. Louvain, 1890, in-8°.

— *Petites études sur le dernier âge de fer de Norvège*, par le Dr Undset. Copenhague, 1891, in-8°.

— *Trouvaille de Maglehoi*, par Wilhelm Boye. Copenhague, 1891, in-8°.

— *La Tula primitive*. Louvain, 1891, in-8°.

— *Coup d'œil sur l'histoire littéraire et artistique du Danemark*. Paris, 1891, in-8°.

— *Migration d'Europe en Amérique pendant le moyen âge; les Grels*. Dijon, 1891, in-8°.

Collignon (Maxime). *Histoire de la sculpture grecque*, t. I. Paris, 1892, in-4°.

Lombard-Dumas et Rousset (L.). *Note sur une sépulture mégalithique, avec représentation d'une figure humaine, découverte dans la commune de Callorgues, près Uzès (Gard)*. Nîmes, 1887, in-8°.

Meyer (Paul). *L'histoire de Guillaume le Maréchal*, t. I. Paris, 1891, in-8°.

Moranvillé (H.). *Chronographia regum Francorum*. Paris, 1891, in-8°.

Ruble (Alphonse de). *Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné*, t. V. Paris, 1891, in-8°.

Vogüé (marquis de). *Mémoires du maréchal de Villars*, t. IV. Paris, 1891, in-8°.

Le Président dépose sur le bureau un mémoire de M. Rousset, associé correspondant national à Uzès, sur quelques figurines de sa collection.

Travaux.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, lit, au nom du colonel G. de la Noë, une note sur une montre solaire trouvée récemment à Hérapel, commune de Cocheren, non loin de Forbach ; ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Gaidoz, membre résidant, émet l'opinion que le Pharaon représenté sur la patère phénicienne trouvée en 1870 à Palestrine n'est autre que Ramsès II, et, à l'appui, il développe les arguments qu'il a publiés dans de récents articles, sous le titre : *Le Chevalier au lion*, dans les tomes V et VI de la revue *Mélusine*.

Séance du 25 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. X, n° 146. Orléans, 1891, in-8°.
— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1892. In-8°.
Aurès (Aug.). *Dimensions verticales de la façade des arènes de Nîmes*. Nîmes, 1892, in-8°.
Dorsey (James Owen). *The cegiha language*. Washington, 1890, in-4°.
Durrieu (Paul). *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans les bibliothèques d'Allemagne*. Paris, 1892, in-8°.
Givelet (Ch.), Jadart (H.) et Demaison (L.). *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, canton d'Ay*, 9e fasc. Reims, 1892, in-8°.
Guyencourt (R. de). *L'Hiver, statuette en bois*. In-4°.
— *Les gravures du bréviaire d'Amiens*. Amiens, 1889, in-8°.
— *Notes sur le château de Mailly-Raineval*. Amiens, 1891, in-8°.



Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire sur l'interrogatoire d'un enlumineur, par Tristan l'Hermite.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, fait remarquer que parmi les gonds de portes des palais de Goudéa, retrouvés par M. de Sarzec, il en existait en fer et en cuivre.

M. Courajod, membre résidant, présente de nombreuses photographies représentant un astre à six rais, où il voit un emprunt de l'art mérovingien à l'art syrien.

M. Gaidoz, membre résidant, sans contester l'influence des reliquaires d'origine orientale, et plus particulièrement juive, sur la forme et l'ornementation des reliquaires de la Gaule chrétienne, émet l'opinion que les types de la rosace et de la roue à six rais existaient déjà en Occident avant l'introduction du christianisme, et qu'ils se rencontrent notamment sur des monuments funéraires païens de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Cette circonstance ne pouvait du reste que favoriser la diffusion et le mode de ces types d'ornementation, que, de même que M. Courajod, M. Gaidoz regarde comme étant d'origine orientale.

Séance du 1er Juin.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie udgiune of det Kongelige nordiske oldskrift selskab, 1891, 4e livr.; 1892, 1re et 2e livr. Copenhague, in-8°.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXVII, fasc. 7 et 8. Turin, 1892, in-8°.

Bulletin de la Diana, t. VI, n° 5. Montbrison, 1892, in-8°.
— *de la Société industrielle de Mulhouse*, avril-mai. Mulhouse, 1892, in-8°.
Bullettino di archeologia cristiana del commendatore G.-B. de Rossi, 5e série. Rome, 1891, in-8°.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. XI, 1er trim. Avignon, 1892, in-8°.
Revue de l'art chrétien, 5e série, t. III, livr. 3. Lille, 1892, in-4°.
Audollent (Aug.). *Sur un groupe d'inscriptions de Pomaria (Tlemcen)*. Rome, 1892, in-8°.
Bouillet (l'abbé) et Régnier (L.). *Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil*. Évreux, 1892, in-8°.
Carton (le Dr). *Essai de topographie archéologique de la région de Souk-el-Arba*. Paris, 1891, in-8°.
Heiss (Aloys). *Étude sur la démence de la reine Jeanne de Castille*. Paris, 1892, in-8°.
Ruelle (Ch.-Ém.). *Collection des auteurs grecs relatifs à la musique, IV. Problèmes musicaux d'Aristote*. Paris, 1891, in-8°.

M. Prou, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. Audollent, associé correspondant national, un mémoire intitulé : *Sur un groupe d'inscriptions de Pomaria (Tlemcen), en Maurétanie césarienne*, et où l'auteur établit la persistance de la formule *Dis manibus sacrum* dans l'épigraphie de Pomaria à l'époque chrétienne.

Correspondance.

MM. Champoiseau, ministre plénipotentiaire, présenté par MM. de Barthélemy et Héron de Villefosse, et Louis Marcel, présenté par MM. l'abbé Duchesne et Babelon, écrivent pour poser leurs candidatures au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Collignon, Martha et Le Blant pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres du premier; et, pour le second, MM. Omont, Durrieu et Prou.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Chassaing, associé correspondant national au Puy, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Babelon, Durrieu et Héron de Villefosse lisent des rapports sur les candidatures de MM. Samuel Berger, l'abbé Beurlier et le colonel G. de la Noë aux places de membre résidant laissées vacantes par la promotion de MM. Bertrand et Wescher à l'honorariat. On passe au scrutin, et MM. Berger et de la Noë, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés membres résidants de la Société.

M. Deloche, membre honoraire, envoie une note sur un peigne de l'époque barbare trouvé près de Thivars (Eure-et-Loir) :

« Dans sa séance du 16 décembre 1891, la Société archéologique d'Eure-et-Loir a reçu d'intéressantes communications touchant le résultat des fouilles opérées sur l'emplacement d'une ancienne villa, près de Thivars, chef-lieu de commune du canton de Chartres.

« Parmi les objets qui y ont été recueillis, on a signalé un peigne, dont la poignée représente un fronton : dans ce triangle, dont les trois côtés sont ornés d'un cordon de cercles concentriques, ont été gravés à la pointe, d'une main inhabile, deux chrismes et un monogramme : à droite (pour le lecteur) de la rangée des dents du peigne, une partie d'un troisième chrisme, l'autre partie ayant disparu par suite d'une cassure ; à gauche, un deuxième monogramme, répétition de celui de la poignée, mais avec une différence importante sur laquelle nous insisterons plus loin.

« M. Merlet a cru trouver dans les monogrammes le nom d'AVRVS, qui pourrait bien être, dit-il, celui du propriétaire de la villa ruinée ; et notre distingué correspondant ajoute : « Ne serait-ce pas ce personnage qui aurait donné

« son nom à la butte de Montaury (*Mons Auri*), qui est à « proximité des vestiges de murs déjà découverts ? Cela n'au« rait rien d'inadmissible, puisqu'on sait que les propriétaires « de villas leur donnaient leurs noms. »

« Notre savant confrère M. A. de Barthélemy m'ayant communiqué la livraison du Bulletin de ladite Société, qui contient, avec les observations de M. Merlet, la reproduction du peigne en question[1], j'en ai fait, à mon tour, un examen attentif.

« Le monogramme gravé sur la poignée comprend, en partant de la gauche du lecteur : 1° un P, dont la boucle est attachée à la partie intérieure du premier jambage du A; 2° un A; 3° un V placé dans l'angle du A; 4° au-dessous, un S couché. La lettre R est absente : la leçon AVRVS, proposée par M. Merlet, est donc absolument inadmissible. On ne trouve, dans notre monogramme, que les éléments d'un mot tel que PAVVS (*Pavus*) avec V redoublé; mais je ne connais pas d'exemple de ce vocable[2].

« Le deuxième monogramme, gravé à gauche (pour le lecteur) des dents du peigne et où l'on a visiblement voulu répéter le premier, nous fournit heureusement une variante qui doit conduire à une explication plus satisfaisante.

« De même que dans le premier monogramme, il y a un P, un A, un V et un S couché; mais il y a en outre, et nettement tracé, un L formé par un long trait oblique gravé au bas du deuxième jambage du A; ce qui donne, au lieu de PAVVS, le vocable PAVLVS, qui se rencontre si fréquemment dans les inscriptions chrétiennes du haut moyen âge.

« C'est probablement aussi ce nom qu'on a eu l'intention d'exprimer par le premier monogramme, et qui l'a été d'une manière défectueuse par une inadvertance de l'artisan, si toutefois la reproduction n'en a pas été faite d'une manière incomplète dans le Bulletin de la Société d'Eure-et-Loir.

1. T. VIII, n° 198, p. 433-434.
2. Le nom de saint Pavin, abbé au Mans, mort en 580, où l'on serait tenté de voir tout d'abord un diminutif de *Pavus*, est en latin *Paduinus* (voir Mabillon, *Acta SS. ord. S. Ben.*, t. I, p. 271).

« Quoi qu'il en soit, par la forme des caractères des inscriptions, par la décoration de la poignée et plus particulièrement par le cordon de cercles concentriques qui en borde les trois côtés, le peigne de Thivars appartient, croyons-nous, à l'époque barbare, et il nous a paru digne d'être signalé à l'attention des archéologues. »

M. Müntz, membre résidant, fait une communication sur le tombeau de Clément II, conservé à la cathédrale de Bamberg, où ce pape fut évêque. Il pense que ce monument doit dater de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

M. Courajod, membre résidant, adopte cette date et démontre que la matière des sculptures, marbre ou pierre, ne peut donner une indication sur l'origine du monument; il insiste sur l'influence antique qui se révèle dans les statues de Bamberg.

Séance du 8 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. XVI, fasc. 3. Bruxelles, 1892, in-8°.

Bulletin critique, 13e année, n° 11. Paris, 1892, in-8°.

— *de l'Académie d'Hippone*, 1888-1890. Bone, 1891, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Auxerre, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, 15e année, n° 4. Spalatro, 1892, in-8°.

Rendi conti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche et filologiche, 5e série, t. I, fasc. 3. Rome, 1892, in-8°.

Marcel (l'abbé L.). *Les livres liturgiques du diocèse de Langres*. Paris, 1892, in-8°.

Morel (Léon). *Description de deux sépultures importantes du cimetière franc de Breban*. Vitry-le-François, 1892, in-8°.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur l'Interrogatoire de Jean Gillemer, enlumineur, par Tristan L'Hermite.

Interrogé sur les papiers qu'il portait sur lui, Jean Gillemer fit des réponses qui fournissent des renseignements intéressants sur la vie des enlumineurs et sur différentes superstitions ou recettes magiques recueillies par l'artiste dans ses voyages.

M. Cagnat, membre résidant, communique deux inscriptions récemment découvertes en Bourgogne.

L'une provient du village d'Étaules; on y lit une épitaphe païenne ainsi conçue :

PAVLLIANI
\LMAE RIL

Le nom du père du défunt était sans doute *Palma*, qui est connu d'ailleurs.

L'autre inscription est chrétienne et conserve la formule païenne *Diis manibus*, signalée déjà sur des marbres chrétiens[1]. Elle est encastrée dans un mur de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Benigne de Dijon, dont la construction est attribuée au VIe siècle.

D HIC IACET TVRPERICVS MONAC' DO ET HOMI-
NIB' AMABILIS OBIIT III NON IVLII IN SENEC-
TVTE BONA VIVAT DO M

Diis Manibus. Hic jacet Turpericus monachus Deo et hominibus amabilis; obiit (ante diem) tertium nonas julii in senectute bona. Vivat (in) Deo.

Le nom Turpericus paraît tout à fait nouveau; il contient l'élément *Turp*, lequel a formé le nom Turpinus, qui, lui, n'est pas inconnu.

1. E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 489 et ss.

M. Barrière-Flavy, associé correspondant national, communique à la Société une série de dessins d'objets mérovingiens.

M. le baron de Baye, membre résidant, insiste sur l'intérêt des dessins présentés par M. Barrière-Flavy. Il remarque qu'il avait, dans ses travaux, fait pressentir l'existence d'un groupe d'antiquités barbares dans le sud et l'ouest de la France. Jusqu'à ce jour, ce groupe était inconnu. Les rares et anciennes publications, sur des découvertes isolées et disséminées, constituaient des documents dénués de signification. Notre nouvel associé correspondant a comblé un vide regrettable et inauguré des recherches devenues nécessaires en parcourant les musées et visitant les collections particulières de cette région, qui correspond au pays occupé par les Wisigoths. Les dessins excellents qu'il a exécutés forment une série importante qu'il y aurait grand avantage à publier. Ce travail constituerait en quelque sorte l'introduction à la connaissance des antiquités attribuables aux Wisigoths.

« Que résulte-t-il de l'examen sommaire des figures qui viennent de nous être soumises? Nous distinguons trois catégories d'objets :

« La première catégorie comprend des antiquités entièrement analogues à ce que nous connaissons, comme caractéristique, des milieux franks et burgondes. Ce sont des grains de colliers, certaines boucles de ceinture en bronze et en fer, des fibules digitées, des épingles styliformes, etc.

« Cette ressemblance, que nous avons déjà observée à Herpes (Charente), s'applique à des produits de localités bien plus méridionales. Nous pouvons en déduire que le style dit mérovingien s'étendait au pays des Burgondes et des Wisigoths.

« La seconde catégorie comprend des objets qui se distinguent des précédents et qui, peut-être un jour, serviront à nuancer l'industrie barbare dans l'Ouest et le Midi. Par exemple, les boucles et les plaques ornées d'émaux. Ici doivent être citées ces grandes plaques décorées de rosaces, d'entrelacs réguliers et de poissons.

« La troisième catégorie comprend des objets bien parti-

culiers. D'abord certaines grandes boucles avec ornements empruntés à l'art végétal, ornements qui ne se retrouvent généralement pas sur les objets d'art franks et burgondes. Devons-nous considérer ces boucles comme contemporaines des autres boucles dont les dessins viennent de nous être communiqués ? Nous devons attendre avant de nous prononcer. Ensuite nous devons attirer l'attention sur deux fibules qui n'appartiennent assurément ni à l'industrie franke ni à l'industrie burgonde et encore moins à l'industrie wisigothe, mais dont l'origine anglo-saxonne est bien certaine. Nous ne devons pas être trop surpris de constater la présence de ces objets dans le Midi, puisque déjà le cimetière de Herpes, fouillé par M. Delamain, lui a donné plusieurs bijoux anglo-saxons.

« M. Barrière-Flavy nous faisait remarquer l'absence d'objets de l'époque barbare dans le centre de la France. Il serait peut-être plus exact de dire qu'ils n'ont pas encore été, dans cette région, l'objet de recherches et d'études. Je signalerai cependant, dans le volume de l'année 1891 des Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, plusieurs notices de MM. de Kersers, de Marguerye et de la Guère, sur des sépultures mérovingiennes découvertes dans le Berri. Il y a lieu de supposer que ces trouvailles, pour être les premières, ne seront pas les seules. »

M. Pilloy, associé correspondant national, donne des détails sur les découvertes faites dans trois sépultures du département de l'Aisne.

M. Courajod, membre résidant, fait remarquer à cette occasion que, par suite de découvertes récentes d'une quantité de tombeaux mérovingiens, l'histoire de la formation de la France, tant au point de vue moral et artistique que géographique, est actuellement à refaire. Il croit pouvoir affirmer qu'au point de vue artistique les styles romans ont leur source à peu près unique dans les arts barbares orientaux et byzantins et que l'influence latine ne s'y retrouve presque pas.

MM. Durrieu et Geymuller croient au contraire que



l'influence latine s'est encore fait sentir à l'époque romane concurremment avec l'influence barbare et orientale.

M. Courajod, reprenant sa thèse avec plus de précision, la résume ainsi. Les Barbares, en arrivant par l'Orient, ne voulurent recevoir aucune empreinte de la civilisation latine. Ils se firent chrétiens et, comme tels, eurent horreur de ce que leur apportaient les Latins, qui, pour eux, personnifiaient le paganisme. Par ce fait de répulsion pour l'antiquité latine, l'art qui se créa en France eut des origines diverses à l'exclusion de celles de l'Italie.

M. l'abbé Duchesne et M. de Lasteyrie combattent cette théorie. M. de Lasteyrie fait observer que, si jusqu'à présent on n'a pas, dans l'étude de l'art du moyen âge, fait une place suffisante aux origines barbares et orientales, il ne faut pas pour cela réduire à rien l'influence de l'antiquité classique, dont les arts du moyen âge, comme la langue française, dérivent incontestablement.

Séance du 15 Juin.

Présidence de M. le comte de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1886-1890. Lyon, 1891, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. XXIX, livr. 1-2. Vienne, 1892, in-4°.

Bertrand (Alex.). *Funérailles de M. Alfred Maury*. In-4°.

Cumont (Georges). *Pièces du commencement du monnayage mérovingien trouvées en Belgique*. Bruxelles, 1891, in-8°.

— *Un jeton d'or inédit de Pierre d'Enghien, seigneur de Kestergat*. Bruxelles, 1892, in-8°.

Jadart (Henri). *Sceaux, emblèmes et devises des Sociétés savantes de France, en relation avec l'Académie de Reims*. Reims, 1892, in-8°.

Michon (Étienne). *La collection d'ampoules à eulogies du Musée du Louvre*. Rome, 1892, in-8°.

Naif (A.). *Notes sur les fouilles pratiquées dans le chœur de l'église de Graville-Sainte-Honorine.* Paris, 1890, in-8°.
— *Notes descriptives et historiques sur la ville de la Tour-de-Peitz.* Lausanne, 1892, in-8°.
Taillebois (Émile). *Deux objets d'art ibériens.* Caen, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. Naif, présenté par MM. Omont et de Baye, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Guillaume, Corroyer et Berger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Samuel Berger, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je désire consulter nos confrères sur l'origine du célèbre Pentateuque à peintures de la collection Ashburnham, dérobé à Tours par Libri, et qui, rendu à la France grâce au patriotisme de M. Delisle, porte aujourd'hui le n° 2334 au fonds des Nouvelles Acquisitions latines de la Bibliothèque nationale[1]. Les éditeurs du recueil de la *Paleographical Society* ont supposé que ce volume avait été copié dans le nord de l'Italie.

« Notre manuscrit est, à tous égards, en dehors de toutes les traditions connues. L'art étrange qui s'y révèle nous paraît, au premier abord, sans analogues. Comme le dit un maître, M. Springer, il y a là plus qu'un art indifférent, une civilisation à part, dans laquelle les éléments germaniques

1. Voyez la grande publication de M. O. de Gebhardt : *The miniatures of the Ashburnham Pentateuch.* Londres, 1883, in-fol.; *Palaeographical Society*, pl. CCCXXXIV et CCCXXXV; Delisle, *Notices et Extraits*, t. XXXI, I, p. 166, et *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, p. 1 et pl. IV, 1-3; A. Springer, *Die genesisbilder, Abhandlungen* de l'Académie de Leipzig, *Phil. hist. Cl.*, t. IX, 1884, p. 665.

semblent se combiner avec le fond des mœurs romaines[1]. Pour en chercher la patrie, il nous est possible de procéder par élimination. A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire au VII[e] siècle ou au commencement du VIII[e], la Germanie et l'Alémanie ne comptent pas, l'Afrique chrétienne est morte, l'Irlande et l'Anglo-Saxonie suivent de tout autres traditions, l'Italie demande ses modèles à la Grèce, et la Gaule mérovingienne cultive un art plus grossier, mais dont l'inspiration est, au fond, romaine. Un seul pays ne nous a rien appris de ses origines artistiques, c'est l'Espagne wisigothe, avec ses dépendances dans la France méridionale. Mais nous possédons de fort beaux monuments de l'art wisigoth, plus récents, il est vrai, de plusieurs siècles. Or, nous retrouvons, dans les bibles de San-Isidro de Léon et dans l'Apocalypse de Beatus (manuscrit de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne), ces fonds à teintes plates, ces grands corps nus de géants attribués aux premiers hommes, ces yeux trop grands, ce mélange de raideur et de vie, qui sont les caractères des peintures du Pentateuque de Tours. Ces dix-neuf grandes peintures ont été exécutées dans un pays méridional et qui était en relation avec l'Afrique; on y voit des figures de nègres, des palmiers avec des régimes de dattes[2], des scorpions[3]; les chameaux de somme et de course à une seule bosse, qui y sont figurés en plusieurs endroits, sont d'autant plus sûrement pris sur la nature que les selles et les bâts sont imités avec une exactitude parfaite[4]. Tous ces traits méridionaux

1. P. 730 : *Wir lernen eine andere Kulturwelt, zugleich eine andere Kunstwelt kennen.* P. 732 : *Wir glauben nicht zu irren, wenn wir annehmen, dass die Handschrift einer Provinz angehört, in welcher sich germanisches Blut der antiken Menschheit stark beigemischt hat.*

2. Pl. III, fol. 6. Comparez les arbres représentés à la même planche et pl. XIII, fol. 50.

3. Pl. V, fol. 10 v°. On remarquera, à la même planche, des lions très bien faits et des chiens qui ressemblent à des chacals.

4. Voyez en particulier pl. X, fol. 30, et comparez pl. VII, fol. 21, et pl. XVI, fol. 65. Les selles de mulets (selles de femme) figurées à la pl. X, fol. 30, sont particulièrement remarquables par le bâti en bois qui leur sert de dossier et par le crochet qui remplace les arçons. Une de ces selles est marquée d'une croix. Ce détail suffirait, s'il était nécessaire, pour faire exclure la pensée d'une imitation des modèles antiques.

peuvent à peine s'expliquer autrement que par la connaissance de l'Afrique et par le voisinage même de ce pays. Or, bien qu'il ne soit pas prouvé qu'avant 711 l'empire des Wisigoths se soit étendu sur la côte d'Afrique, il est certain que, de toute manière, il n'y a pas loin de la Baltique à la Maurétanie tingitane.

« Dans les rubriques de ces peintures, le bétacisme espagnol est fréquent; on remarque même deux fois *uincerna* pour *pincerna*.

« Passant à la paléographie, nous cherchons dans les recueils de *fac-similés* les analogues de l'écriture de notre manuscrit. Peu de manuscrits paraissent s'en approcher autant que le plus ancien manuscrit espagnol qui existe, à part un palimpseste récemment découvert à Léon, je parle du Saint-Augustin de l'Escurial[1]. La plume de notre copiste est plus molle et sa main beaucoup moins ferme, mais les caractères généraux de l'écriture sont les mêmes. Or, voici qui paraît décisif. Nous remarquons dans le Pentateuque, au fol. 49 v°, après la Genèse, la note d'un correcteur : *Contuli ut potui*. Dans le Saint-Augustin, les corrections sont accompagnées des mêmes formules : *Contuli ut potui*, *Contuli quantum mihi Dominus opitulatus est*.

« Nous en savons désormais assez pour pouvoir nous demander si le Pentateuque de Tours ne doit pas être mis en tête des documents de l'art espagnol. C'est sur ce point que je désirerais l'avis des membres de la Société des Antiquaires. »

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur les monnaies perses frappées par Memnon le Rhodien en 334, après la bataille du Granique.

Ces monnaies d'argent, qui représentent le roi de Perse en archer mélophore, et dont quelques exemplaires portent les noms ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ et ΔΗ, ont été frappées à Éphèse par les prytanes éponymes de la ville, sur l'ordre de Memnon, lorsque ce général essayait de reconstituer à Ephèse les débris de l'armée perse.

1. Ewald et Loewe, *Exempla scripturae visigoticae,* pl. I.

Séance du 22 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 13e année, no 12. Paris, 1892, in-8o.
— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 1re livr. Brive, 1892, in-8o.
— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. IX, 161e livr. Saint-Omer, 1892, in-8o.
Documents relatifs à l'unification de l'heure. Ottawa, 1891, in-8o.
Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1891, t. XVIII. Bourges, 1892, in-8o.
Revue africaine, 36e année, no 204. Alger, 1892, in-8o.
Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1889-1890, t. II. Reims, 1892, in-8o.
Pilling (James Constantine). *Bibliography of the algonquian languages*. Washington, 1891, in-8o.
Prou (Maurice). *Le monogramme du Christ et la croix sur les monnaies mérovingiennes*. Rome, 1892, in-8o.
Tamizey de Larroque (Ph.). *Document inédit relatif aux tombeaux, à Souvigny et au château de Moulins, des princes de Bourbon. Lettre de Noël Cousin à Peiresc*. Moulins, 1892, in-8o.

M. Héron de Villefosse fait hommage à la Compagnie, au nom de M. Tamizey de Larroque, associé correspondant national, d'un travail intitulé : *Document inédit relatif aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulins) des princes de Bourbon*. Moulins, 1892, in-8o.

Ce document est une lettre de Noël Cousin, un des correspondants de Peiresc, datée du 23 septembre 1620 et relative à l'ordre de la Ceinture-d'Espérance, institué par le duc Louis II. L'emblème de cet ordre, la ceinture d'Espérance, était peint sur le tombeau du duc à Souvigny; la même ceinture se retrouvait dans la décoration du château de Mou-

lins, où elle était entrelacée avec les écus de France et de Bourbon. M. T. de L. a fait reproduire dans le texte les dessins de Noël Cousin et, avec sa science habituelle, il a enrichi ce document de notes précieuses.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, au nom de notre associé correspondant M. P. du Châtellier, présente la photographie d'une petite statuette en bronze, recueillie à Carhaix en creusant les fondations d'une maison. Cette statuette fait aujourd'hui partie des collections de notre confrère de Kernuz. Elle représente un jeune enfant, ailé, avec de longs cheveux, l'index de la main droite posé sur la bouche, le bras gauche appuyé sur un caducée et soutenant une corne d'abondance. Une draperie, passant sur l'épaule gauche et placée en sautoir sur le haut du corps, couvre une partie de la poitrine.

M. Héron de Villefosse y reconnaît un Amour panthée et rappelle à ce propos que, dans l'antiquité, on a souvent représenté l'Amour portant les attributs d'une ou de plusieurs divinités, notamment les attributs de Mercure et d'Hercule. Il rapproche de ce petit bronze les deux figures du Musée de Naples publiées dans le *Museo Borbonico* (t. XII, pl. 30) et toute la série des Éros-Harpocrate du Louvre décrite par M. de Longpérier dans la *Notice des bronzes antiques* (n° 520 et ss.). Ce petit bronze mesure 0^{m}06 de hauteur; il est muni par derrière d'un anneau de suspension.

L'envoi de M. du Châtellier contient aussi le croquis d'une petite statuette en or, de très petites dimensions, trouvée en 1780 à la Boissière en Ploujean (Finistère) et donnée en 1800 par M. de Blois à l'hospice de Morlaix. Cette petite breloque représente une femme debout, entièrement nue, tenant l'index de la main droite sur la bouche, tandis que la main gauche, reportée en arrière, ferme son orifice postérieur. Un anneau de suspension est fixé dans le dos de la statuette.

M. Héron de Villefosse se demande si la position du bras gauche n'a pas été changée par un accident ou volontaire-

ment. On sait combien l'or est flexible; il faudrait avoir le monument sous les yeux pour se prononcer à ce sujet.

M. Gaidoz n'hésite pas à reconnaître dans cette statuette une représentation d'Angerona, la déesse du silence, bouchant tous les orifices par lesquels elle pourrait émettre un bruit. Cette divinité est formée, par analogie, avec le type d'Harpocrate; on connaît plusieurs exemples de figurines de ce type féminin avec cette attitude.

M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau, de la part de M. Michel Hardy, conservateur du Musée archéologique de Périgueux, le dessin d'un objet antique en bronze, recueilli en 1891 au milieu des ruines d'une habitation romaine, dans la commune de Coux, sur les bords de la Dordogne. C'est une pièce d'applique d'un bon travail, qui se termine par un phallus surmonté d'un croissant; elle a dû être fixée primitivement sur un meuble ou sur un harnais.

M. Durrieu, membre résidant, attire l'attention de ses confrères sur un manuscrit du *Livre du cœur d'amours* conservé à Vienne (Autriche); il insiste sur la perfection des miniatures. Ce manuscrit est un des plus beaux de l'école française du XVe siècle; il est voisin de 1455 et fournit des renseignements précieux sur le roi René et sur les mœurs de son temps. D'après M. Durrieu, l'auteur de ces miniatures pourrait être un peintre attitré du roi René, Barthélemy de Clerc.

M. Collignon, membre résidant, présente une tête en marbre, de l'ancienne école attique, de la deuxième moitié du VIe siècle, acquise dernièrement par le Musée du Louvre. Le sculpteur n'a traité que la partie de la chevelure destinée à être vue.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique que l'aspect de la tête dont il s'agit, au-dessus du ruban qui limite les boucles du front et les mèches de la nuque, pourrait être dû, non à une négligence de travail, mais à l'intention de représenter, en couleur, une sorte de calotte.

Séance du 29 Juin.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Annual report of the Board of regents of the Smithsonian institution, juillet 1890. Washington, 1891, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 5e série. *Notizie degli scavi*, janvier et février 1892. Rome, 1892, in-4°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1891, 4e trimestre. Amiens, 1891, in-8°.

— *et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1890-1891, 6e série, t. I. Angoulême, 1892, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, avril 1892. In-8°.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. IV, 1892, 2e fasc.

Rendi conti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, 5e série, t. I, fasc. 4. Rome, 1892, in-8°.

Société archéologique et historique de la Charente. Cimetière d'Herpes, fouilles et collection Ph. Delamain, 1890-1891.

BAYE (baron J. DE). *Le cimetière wisigothique d'Herpes (Charente)*. Angoulême, 1892, in-4°.

BLANCHET (J.-A.). *Études de numismatique*. Paris, 1891, in-8°.

BOUILLET (l'abbé A.). *Monographie de l'église de Revigny (Meuse)*. Nancy, 1892, in-8°.

Correspondance.

Le ministre de l'Instruction publique annonce l'ordonnancement d'une somme de 500 fr. en faveur de la Société, à titre de souscription à ses publications.

Travaux.

M. Guillaume, trésorier, donne lecture du rapport suivant sur l'état des finances de la Compagnie :

« Messieurs,

« Le compte annuel de votre trésorier arrive en retard pour deux raisons. La première, c'est qu'une vingtaine de nos correspondants ont oublié le paiement de leurs cotisations, non seulement pour 1891, mais quelques-uns aussi pour 1890. Une circulaire a été envoyée; elle a produit un certain résultat, mais je ne puis attendre que ce résultat soit complet.

« La seconde raison, c'est que notre imprimeur ne s'est présenté que le 14 juin courant pour toucher ses factures relatives à l'exercice 1890. Ces factures s'élèvent à 4481 fr. 95 : c'est le chiffre le plus important de nos dépenses.

« L'avoir fixe de la Société est toujours le même. Vous le connaissez : il consiste en vingt-quatre obligations du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée et 666 fr. de rente 3 °/o sur l'État, ce qui constitue un revenu approximatif de 1000 fr.

« Au 1er janvier 1891, il y avait en caisse, en dehors des valeurs susdites	6 414 fr. 93
« Les recettes de l'année ont produit . . .	10 348 63
Total. . . .	16 763 fr. 56
« De ce total, il faut déduire les dépenses .	7 447 98
« Il restait donc en caisse au 1er janvier dernier	9 315 fr. 58
« De cette somme, il faut déduire le montant des factures de l'imprimeur pour 1890 . . .	4 481 95
« Et nous trouvons comme encaisse au 1er janvier 1892	4 833 fr. 63

« Les recettes de l'année ont dépassé les dépenses de 2 900 fr. 65, ce qui est dû en grande partie à l'allocation de 2 000 fr. qui nous a été accordée par le ministère de l'Instruction publique, comme encouragement aux Sociétés savantes, et à laquelle vous avez donné une destination spéciale : Rédaction de la table générale des Mémoires et Bulletins de la Société.

« Je dois rappeler le chiffre de l'encaisse au 1er janvier 1892 : 4 833 fr. 63, et faire remarquer que, si nous devions

payer à notre imprimeur, pour l'année écoulée, un chiffre égal à celui payé pour 1890, l'encaisse serait réduit à 351 fr., et l'obligation s'imposerait de vendre quelques valeurs.

« Notre imprimeur a coûté,	en 1886,	3 812 fr.
—	en 1887,	4 351 fr.
—	en 1888,	4 735 fr.
« Vous voyez la progression; elle s'arrête un moment, pour donner,	en 1889,	4 344 fr.
mais elle reprend, comme nous venons de le voir, et donne,	en 1890,	4 482 fr.

Il y a donc lieu d'appeler de nouveau sur ce fait l'attention de la Commission des impressions.

« Augmenter les dépenses ne serait pas en situation; il faut veiller au contraire à leur diminution et à l'augmentation des recettes. Le meilleur moyen pour augmenter nos recettes me paraît être encore le recrutement des associés correspondants; treize départements font encore défaut sur notre liste, ce sont : l'Allier, l'Aude, le Cantal, l'Indre, le Lot, la Manche, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Loire, la Haute-Saône, la Savoie, la Haute-Savoie, le Tarn-et-Garonne et le Var.

« Il serait bon que ce chiffre treize fût diminué. Chacun de nous doit y apporter son effort.

« Pour finir, il me reste à prier le délégué de la Commission des fonds, qui est ordinairement le Président sortant, de vouloir bien vérifier avec moi, selon l'usage, les écritures, ainsi que les valeurs et les fonds en caisse, pour en faire son rapport à la Société. »

Il est donné acte de ce rapport à M. le Trésorier.

M. Saglio, membre résidant, présente une harpe en ivoire de la fin du XIV[e] siècle ou du commencement du XV[e], offerte récemment au Musée du Louvre par M[me] la marquise Arconati-Visconti.

M. Molinier, en se fondant sur les symboles représentés sur cet objet, pense qu'il a pu être fait pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

M. Durrieu fait observer que les initiales A. Y., répétées

sur cette harpe, pourraient indiquer que son possesseur fut Antoine de Bourgogne, mort à Azincourt, qui épousa, en 1409, Isabelle de Gorlitz.

M. Courajod, membre résidant, appelle l'attention de la Compagnie sur la crypte de Sainte-Reine, à Flavigny, en Auxois; il communique des photographies de plusieurs parties de cette église souterraine, de ses chapiteaux, et les compare à ceux d'autres monuments.

M. le Président fait observer que M. Courajod est le premier archéologue qui ait signalé cette crypte.

M. Souchon, associé correspondant à Laon, envoie la note suivante sur un fragment d'ardoise trouvé à Foigny :

« Des fouilles pratiquées en 1889 sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Foigny (commune de la Bouteille, canton et arrondissement de Vervins, Aisne) amenèrent la découverte d'un très ancien fragment d'ardoise, sur lequel une main assez habile avait tracé à la pointe quelques lignes d'une minuscule cursive encore lisible. Ce curieux objet n'a-t-il pas été communiqué à la Société des Antiquaires de France? J'inclinerais pour l'affirmative, car c'est M. Mowat, alors président de la Société, qui révéla son existence à plusieurs personnes, entre autres à mon confrère M. Prou; peu de temps après, celui-ci reproduisait en fac-similé, dans la Bibliothèque de l'École des chartes (t. II, 1890, p. 268-269), le fragment d'ardoise, avec la transcription du texte qu'il avait heureusement déchiffré. M. Prou a cherché à interpréter cette inscription incomplète et obscure : d'après lui, il dut se produire, à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, des désordres dans l'abbaye de Foigny : ces désordres furent suivis d'une répression, au cours de laquelle un des moines inculpés dans l'affaire aurait écrit sur l'ardoise soit une déposition, soit un plaidoyer. Cette hypothèse me paraît entièrement confirmée par la présente note, que j'ai l'honneur de soumettre à mes savants confrères des Antiquaires.

« En feuilletant récemment une copie du cartulaire de Guise qui se trouve aux Archives départementales de l'Aisne,

j'ai noté, au folio 7 v°, la pièce suivante : « Lectre comment « li bailli de Guise mist gardes en labeie de foisny et com- « ment il y mena des hommes dou conte de Blois, a la « requeste de trois abbés envoiés à la dicte abeie par leur « concile général de l'ordre de Cystiaus, pour faire aucune « correption de leurs moingnes, lequel bailli li trei abbé « avoient requis qu'il les gardast de forsse et de violence en « faisant ladicte correption, dont li teneurs est tele. »

« Ce document, que j'analyse ici, prouve que, vers 1311, la situation de l'abbaye de Foigny était assez compromise, puisqu'un concile général de l'ordre de Cîteaux y avait envoyé trois abbés, ceux de Cherlieu, de Troisfontaines et de Longpont[1], « pour faire certainne correption de pluseurs personnes, « moines et convers, de le dite eglize de foiny, lequel estoient « contenu en lor commission. » Ces abbés rencontrèrent probablement quelques difficultés dans l'accomplissement de leur mandat, et ils furent obligés de requérir l'assistance du bras séculier; ils prièrent alors Jean Le Boulanger, bailli de la terre de Guise pour le comte de Saint-Pol[2], de les aider « à emplir l'ordenance doudit capitre général, tant par le « vertu de le commission deseur dite, comme par le vertu « d'une autre commission qu'ils avoient dou roy qui de chou « faisoit mention. » Jean Le Boulanger arriva incontinent le jour de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre) 1311, avec le bailli de la terre d'Avesnes, Jean Daules, plusieurs hommes de la cour de Guise et « grand plenté de gens d'armes, » tout prêt à seconder les abbés réformateurs et pour cela à pénétrer « en moustier, en chappitre, en cloistre ou en autre lieu « publique. » Que se passa-t-il alors? On peut le deviner. Ce formidable appareil militaire impressionna sans doute les moines, et les abbés purent faire tranquillement leur besogne. Quand elle fut terminée, ils jugèrent prudent de se mettre encore sous la sauvegarde du bailli, et c'est ainsi qu'ils « se

1. Cherlieu, abbaye du diocèse de Besançon; Troisfontaines, abbaye du diocèse de Châlons; Longpont, abbaye du diocèse de Soissons.

2. Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, seigneur de Guise et d'Avesnes.



« partirent de le dicte église avec nous bailliu et hommes « deseur nommés. »

« Ainsi il y eut, en 1311, une sorte de réforme dans l'abbaye de Foigny, à laquelle présidèrent trois abbés de l'ordre. Ceci prouvé, il me paraît bien vraisemblable que c'est au milieu des opérations nécessitées par cette réforme qu'un moine emprisonné, et n'ayant pas de parchemin à sa disposition, utilisa une ardoise qu'il avait sous la main pour rédiger une espèce de justification. Quoi qu'il en soit, les dates et les faits concordent absolument : une seule chose pourrait étonner, c'est que l'abbé de Jouy, dont le nom figure sur l'ardoise, n'est pas au nombre des abbés cités dans la pièce de 1311 ; mais il n'est pas difficile d'imaginer qu'un quatrième abbé a été envoyé à Foigny ou que l'abbé de Jouy a remplacé un des trois autres, absent ou empêché par une raison quelconque. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 6 Juillet.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, 13e année, 1er juillet. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 3e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

Canadian Institute; Transactions, avril 1892; *Annual archaeological report*, année 1891; *An appeal to the Canadian Institute on the rectification of the Parliament by Sandford Fleming*.

Journal des Savants, mai-juin 1892. In-4°.

Proceeding of the american philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge, janvier 1892.

Société d'archéologie de Bordeaux, t. XV, 3e et 4e fasc.; t. XVI, 1er et 2e fasc. Bordeaux, 1891, in-8°.

CASATI (C.). *Note sur la nécropole étrusque découverte en* 1891 *à Castiglione del lago*. Paris, 1892, in-8°.

LAURIÈRE (J. DE). *Mosaïque chrétienne des îles Baléares*. Paris, 1891-1892, in-8°.

MONNECOVE (M. DE). *Les artistes artésiens au salon de* 1892 *et à l'exposition de la Société nationale des Beaux-Arts*. Arras, 1892, in-8°.

Correspondance.

Le Président donne lecture : 1° d'une lettre du Président du Comité d'organisation de l'Exposition de Chicago, invitant la Société des Antiquaires de France à y prendre part; 2° d'une lettre du Président de la Société des sciences et arts de Rochechouart, demandant l'échange de ses publications avec celles de la Compagnie.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de deux associés correspondants nationaux : M. E. de la Boullaye, conservateur de la bibliothèque et des archives municipales de Langres; M. E. Castan, conservateur de la bibliothèque de Besançon, et se fait l'interprète des vifs regrets de la Société.

M. Omont, membre résidant, lit, au nom de la commission nommée à cet effet, un rapport sur la candidature de M. l'abbé L. Marcel, professeur au petit séminaire de Langres, au titre d'associé correspondant national. On passe au scrutin, et M. Marcel, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Langres.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique une lettre qui lui a été adressée par M. Hannezo, lieutenant au 4e tirailleurs, à Sousse (Tunisie); elle est relative à une mosaïque découverte à Sousse en 1860, mais qui est aujourd'hui complètement détruite.

Cette mosaïque représentait le *labyrinthe de Crète*, au centre duquel était figuré le *Minotaure* étendu, tué par *Thésée*.

Près de la porte du labyrinthe on lisait ces mots : HIC INCLVSVS VITAM PERDIT, et, devant la porte, l'artiste avait représenté le navire qui emportait vers Athènes Thésée et les victimes qu'il venait d'arracher à la mort. Les dimensions de cette mosaïque étaient, en largeur, de 5m56, et, en longueur, de 3m34; elle servait de pavement à l'intérieur d'un tombeau souterrain dans lequel on descendait par un escalier de douze marches. Ce tombeau contenait un beau sarcophage en marbre blanc qui a été envoyé au Musée d'Alger; à droite et à gauche, des niches demi-circulaires renfermaient des sépultures creusées dans le tuf. Ces tombes, fouillées récemment, n'ont fourni aucun objet précieux, aucune lampe, aucune statuette, mais seulement deux briques estampillées. L'emplacement de ce tombeau est à 800 mètres environ à l'ouest des murs de la ville et à gauche de la voie Decauville allant de Sousse à Kairouan.

Une photographie de la mosaïque, exécutée d'après un dessin conservé à Sousse chez M. A. Gandolphe, banquier, et un plan du tombeau, dressé en 1889 par M. le lieutenant Hannezo, accompagnent cette intéressante lettre.

M. Hannezo signale, en outre, diverses antiquités conservées dans la collection de M. Gandolphe et dont il envoie les photographies.

M. Homolle, membre résidant, présente des reproductions de deux bas-reliefs, étudiés précédemment par M. Boutroue, appartenant au duc de Loulé, à Lisbonne. Ces bas-reliefs, en marbre, représentent des quadriges; leur authenticité a été contestée par suite de la découverte, au Vatican, d'un dessin où manque le personnage qui est à la tête des chevaux.

M. Homolle défend leur authenticité en se fondant sur ce fait que tout y est conforme à la tradition du IVe siècle. Néanmoins, on y constate des détails d'imitation, et les personnages qui sont à la tête des chevaux rappellent l'école néo-attique. Ces monuments étaient destinés à être encastrés, comme pendants, dans un intérieur, suivant l'usage romain

du IIe siècle; M. Homolle y voit une reproduction industrielle d'un type ancien, faite dans l'école attique de Rome. Leur authenticité est établie par des reproductions identiques et antérieures à leur découverte : ce sont des bas-reliefs du Musée du Capitole, trouvés sur l'Esquilin en 1876, et un fragment de la collection Pourtalès, aujourd'hui au British Museum. M. Homolle ajoute que l'opinion qui veut voir dans les sujets de ces bas-reliefs l'ordonnateur des courses d'apobates ne lui paraît pas fondée. Pour lui, les personnages montés sur les chars pourraient représenter Hélios et l'Aurore, et ceux qui précèdent les chevaux, les astres qui annoncent le lever du soleil et l'aurore.

M. Pélissier, associé correspondant national, envoie une note relative à une lettre de M. d'Egmont, datée de 1500 :

« Les lettres privées antérieures au XVIe siècle sont, quoique relativement assez nombreuses, dignes cependant d'être recueillies quand elles peuvent illustrer l'histoire des mœurs et des institutions. C'est à ce double titre que le document ci-dessous publié me paraît intéressant. C'est une lettre originale, autographe et signée, écrite de Milan le 14 avril 1500, par un des capitaines de l'armée française, M. d'Egmont. Elle est conservée dans le précieux *Archivio Gonsaga* de Mantoue, sous la cote E, XV, 2 [*Francia*, *Lettere di diversi*, 1379-1559]. En voici le texte :

« Monseigneur, je me recommande fort à vostre bonne « grâce.

« Monseigneur, je vous mercye grandement le beau présent « des deux bracques que m'avez faict et les aymoys bien tant « pour amour de vous, monseigneur, que pour ce qu'ils sont « beaux. La bracque a fait des jeunes, mais le bracq, lequel « je tenois à ma chambre, s'en est cejourd'hui allé ne sçay où, « et l'ay fait crier à son de trompette et chercher par toute « cette ville, et ne se puelt trouver; dont suis fort déplaisant.

« A cette cause, monseigneur, je renvoye devers vous « priant, monseigneur, me vouloir envoyer un autre bracq « qui soit tout tannier, tout noir, ou sinon tout blancq; tout « tanné l'aimerois-je mieux, et vous me ferez bien grand

« plaisir aussi en me mandant chose en quoi vous peusse « servir.

« A tant, monseigneur, je prie le créateur vous donner « bonne vie et longue.

« Escript à Mylan ce quatorziesme d'apuril. De celui qui « est prest à vous faire servis,

« EGMONT.

« (*Suscription* :) A monseigneur, monseigneur le marquis « de Mantua, à Mantua. »

« De nombreux témoignages attestent le goût prononcé du marquis de Mantoue pour les bêtes rares et les animaux de luxe, et la célébrité de ses collections en ce genre. On connaît aussi son habitude d'offrir, aux princes ou aux grands personnages dont il voulait se concilier l'amitié, des chevaux de prix ou d'autres bêtes.

« Cette lettre de M. d'Egmont permet d'ajouter à la liste des animaux entretenus dans les parcs de Mantoue les chiens braques, et de les mettre aussi au nombre de ceux que les capitaines français lui demandèrent avec cette insistance sans délicatesse, qui fut un trait caractéristique de l'armée française en Lombardie.

« Cette lettre fournit en outre un nouvel exemple de l'application d'un édit de police en vigueur à Milan et relatif aux objets perdus et aux animaux égarés. Les précieux registres *Panigarola* fournissent un très petit nombre de documents sur cette matière; il en résulte que l'objet ou l'animal égaré était *crié* publiquement, sur la place du *Broletto* et aux principaux carrefours de Milan, par un des trompettes municipaux assermentés; un délai assez court (une semaine, trois jours, une journée même quelquefois) était donné à ceux qui pouvaient l'avoir trouvé pour le rapporter ou le signaler; l'objet ou l'animal devait être dénoncé ou rapporté soit au capitaine de justice soit au propriétaire; une récompense était parfois promise à l'individu qui le rapportait ou signalait, et des peines sévères, parfois la pendaison, étaient édictées contre les détenteurs illégaux. On trouvera, dans mon recueil de *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais* (1499-1513), p. 245, un édit rendu pour la recherche

d'un cheval perdu de Trivulce, en 1510, qui est publié d'après le registre *Panigarola*, GG, 612 v°. J'ai relevé dans le même registre GG, fol. 815 v° et 829 v°, deux édits analogues, du 12 février et du 1er mars 1512 ; le second est relatif à un autre cheval, le premier à une bourse pleine d'or :

« *Grida che chiunque avesse trovato una sacchetta con tri sacchetti insieme continenti certo quantitativo di ducati d'oro fiorini del Reno e grossoni stati perduti da Luigi da Porta Romana la deve notificare fra otto giorni al Rev. frate Ludovico de' Primi, predicatore del Duomo, e de' frati della pace che gli saranno donati dicci ducati d'oro* » (GG, fol. 815 v°).

« *Grida che chiunque avesse trovato o tenesse presso di se un cavallo con certi determinati segni di proprietà di Francisco di Liscate, milanese, è tenuto notificare entro la giornata al capitano de giustizia* » (GG, fol. 829 v°).

« Dans le registre FF, fol. 326, un autre édit est publié au sujet d'un manteau perdu : « *Grida per il recupero d'una cappa di panno stata smarrita da Gabriele de Vimale nel Broletto* » (13 juin 1507).

« Le plus ancien édit de ce genre que les registres *Panigarola* aient conservé pour l'époque de la domination française est du 31 juillet 1501 : « *Grida per certe perle smarrite onde chi le avesse trovate abbia a consequarle entro tre giorni a Francisco Villanova* » (Reg. EE, fol. 694 v°).

« La lettre de M. d'Egmont permet encore de constater que, malgré le bouleversement général du duché de Milan en avril 1500, le 14 de ce même mois, quelques jours à peine après la bataille de Novare et la capture de Ludovic Sforza, les règlements de police avaient recommencé, s'ils avaient cessé de l'être, à être minutieusement observés à Milan.

« Il est moins facile d'expliquer comment la *grida* dont cette lettre fait mention ne s'est pas conservée. Peut-être a-t-elle été insérée dans le registre M, comme la plupart des actes de cette même année 1500 : ce registre est aujourd'hui absent des archives de Milan. Mais peut-être la chancellerie municipale milanaise est-elle responsable seule de la perte de cette *grida ;* c'est, en raison même de sa nature, parmi les actes d'intérêt privé ou relatifs à des questions purement

municipales qu'elle a dû être en effet insérée : c'est dans la catégorie spéciale des registres aujourd'hui cotés par des lettres doubles FF, GG, etc., qu'elle devrait se retrouver. Il est donc possible que les bureaux du *Broletto* de Milan aient été un peu effarés au mois d'avril 1500 et qu'on ait purement et simplement omis l'insertion de cette *grida*. Le manque de l'acte augmente l'intérêt de la lettre qui en a conservé la mention. »

M. de Laigue, associé correspondant national, signale la découverte de deux inscriptions, à Cadix, hors de la Puerta de Tierra, au lieu où sont superposées des nécropoles phénicienne et ibero-romaine.

L'une porte : L·MEMMI
VS·RVSTICVS
HS·E·S·T·T·L·

L'autre : R?IMVLVS·
XXXVII·

M. de Laigue note aussi la découverte d'une urne en verre, enfermée dans une enveloppe en plomb; elle contenait quelques ossements, des boucles d'oreilles en or de forme sphérique et une bague très petite dont le chaton, en agate, porte un jeune faune faisant acte d'adoration devant un hermès ityphallique de Pan; au pied de cet hermès est une chèvre qui saute.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique le texte d'une épitaphe romaine provenant des environs de Nîmes. Ce texte lui est adressé par M. Alfred de Surville; l'inscription a été découverte à 4 kilomètres du château de Lacoste :

D M
L · N V M E R I
P A T E R N I F
L · I V V E N T I V S
AED · COL · AVG · NEM
VIV · SIBI · ET · SVIS · P ·

Le nom de famille *Juventius* est assez fréquent dans les textes de Nîmes[1].

M. Héron de Villefosse communique ensuite le texte d'une inscription latine entrée au Musée du Louvre le 12 mai 1892 et qu'il y a lieu de croire inédite.

Cette inscription provient d'Égypte; elle était encastrée dans la margelle d'une sakieh, à 600 mètres environ à l'est du village de Luxor. Elle a été envoyée au Louvre par les soins de M. Bouriant, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire :

C · P E T R O N I V *s*
V A L E N S · M ·
BENEF · CoH · II ·
THRAC · > · CAECILL ·

Le haut des quatre lettres initiales de la première ligne est brisé, mais il ne peut y avoir aucun doute sur la lecture.

C. Petroniu[s] Valens, m(iles) benef(iciarius) coh(ortis) secundae Thrac(um), c(enturia) Caecill(iani).

Une mention d'une *cohors secunda Thracum*, qualifiée *gemella*, se lit sur une inscription de Sila en Numidie[2].

Séance du 13 Juillet.

Présidence de M. H. Gaidoz, ancien vice-président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone; comptes-rendus des réunions, 1892. In-8°, p. I à XVI.

Archiv für Osterreichische Geschichte herausgegeben von der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften, t. LXXVII, 2e livr. Vienne, 1891, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 199, 1892.

1. *Corp. inscr. lat.*, nos 3310, 3688, 3690, 3861.
2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n° 5884; cf. *Addit.*, p. 964.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, juin 1892.

— *de la Société archéologique du Midi de la France*. Toulouse, in-8°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France; départements, t. XV (Marseille); Paris, bibliothèque de l'Arsenal, t. VI; bibliothèque Mazarine, t. IV. Paris, 1892, in-8°.

Historisch-antiq. Gesellschaft von Graubünden. XXI Jahresbericht, 1891.

Register zu den bänden CXI bis CXX der Sitzungsberichte des philosoph. historisch. Classe des Kaiser. Akademie der Wissenschaften. Vienne, 1890, in-8°.

Sitzungsberichte des Kaiser. Academie der Wissenschaften. Philosophisch-historiche Classe, 124e et 125e livr. Vienne, 1891-1892, in-8°.

Société industrielle de Mulhouse; Le transport de la force par l'électricité. Paris, 1892, in-8°. — Programme des prix, 1892.

Haigneré (le chanoine). *Les chartes de Saint-Bertin*, t. III, 1er fasc. Saint-Omer, 1892, in-4°.

La Noe (le colonel G. de). *Les formes du terrain;* texte et planches. Paris, 1888, 2 vol. in-fol.

Le Blant (E.). *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.*

Tamizey de Larroque (Ph.). *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. III. Paris, 1892, in-4°.

M. le colonel G. de la Noë, membre résidant, fait hommage de l'ouvrage intitulé : *Les formes du terrain*, publié par lui en collaboration avec M. Emmanuel de Margerie.

Correspondance.

M. le marquis de Croizier, présenté par MM. A. Prost et J. de Laurière, adresse une lettre pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Bapst, Durrieu et J. de Baye pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

L'Académie royale de Turin notifie à la Compagnie la mort du commandeur Flechia, son président.

Travaux.

M. Vauvillé, associé correspondant national, communique un sceau en plomb d'Amaury II de Lusignan, roi de Chypre et Jérusalem, trouvé à Ressons-le-Long (Aisne).

M. Babelon, membre résidant, lit une note dans laquelle il démontre que les premières monnaies frappées en Égypte et dans la Syrie méridionale ont été émises exclusivement à l'occasion des expéditions militaires faites dans ces régions.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, au nom du R. P. Delattre, l'estampage d'une épitaphe païenne trouvée près des anciens remparts de Carthage, au delà de Bir-el-Djebbana :

D · M · S ·
DATVS · BLOSSIANI · SER
PIVS · VIXIT · ANN · XXXIIX
MENS $\overline{\text{II}}$ · DIES · XXII ·
H · S · E ·

Notre confrère fait remarquer qu'il est assez curieux de trouver à Carthage le nom de *Blossianus*. Ce nom rappelle celui des frères *Blossii* qui, en 210 av. J.-C., conspirèrent contre les Romains en Campanie, en faveur d'Hannibal[1]. Blossianus est dérivé de Blossius.

M. Héron de Villefosse lit ensuite une note de Monseigneur Toulotte, évêque de Thagaste, sur la position du mont Pappua : « Gélimer, dernier roi des Vandales, battu par Bélisaire, général de Justinien, à Tricamara, se réfugia en Numidie sur le mont Pappua et ne se rendit qu'après un long blocus.

1. Cf. Tite-Live, 25, 7 ; 27, 3.

« L'historien Procope fait le récit de cet événement dans les termes suivants :

« Βελισάριος δὲ αὐτὸν τὸ ἐντεῦθεν ἐδίωκεν, ἐς πόλιν τε Νουμιδῶν
« ἐχυρὰν ἐπὶ θαλάσσῃ κειμένην ἀφικόμενος, δέκα ἡμερῶν ὁδῷ Καρχη-
« δόνος διέχουσαν, ἣν δὴ Ἱππονερέγιον καλοῦσιν, ἔμαθε Γελίμερα ἐς
« Παππούαν τὸ ὄρος ἀναβάντα οὐκέτι ἁλώσιμον Ῥωμαίους εἶναι· τοῦτο
« τὸ ὄρος ἐστὶ μὲν ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις ἀκρότομόν τε ἐπι πλεῖστον
« και δεινῶς ἄβατον (πέτραι γὰρ ὑψηλαὶ ἐς αὐτό πανταχόθεν ἀνέχουσι),
« κατῴκηνται δὲ ἐν αὐτῷ Μαυρούσιοι Βάρβαροι..... καὶ πόλις ἀρχαία
« Μηδεὸς ὄνομα παρὰ τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα κεῖται. »

« Bélisaire le poursuivit, et, arrivé à Hippone Royale, ville « de Numidie, située sur le littoral de la mer à dix journées « de marche de Carthage, il apprit que Gélimer s'était retiré « sur le mont Pappua pour être à l'abri des Romains. Cette « montagne, située à l'extrémité de la Numidie, est très « abrupte et presque inaccessible, tant les rochers qui l'en- « tourent de toutes parts sont élevés. Elle est habitée par des « Maures Barbares..... et une ville ancienne, nommée Milève, « se trouve à l'extrémité. »

« Il est certain qu'il faut lire Μηλεος au lieu de Μηδεος, car il s'agit d'une ville située au delà d'Hippone Royale par rapport à Carthage, d'une ville située à l'extrémité de la Numidie, à la frontière occidentale, enfin d'une ville ancienne. Or, Milève remplit ces diverses conditions, tandis que Mideos est une localité complètement inconnue.

« Ce point parfaitement établi, comme il nous semble, il y a une remarque à faire, et c'est que le mont Pappua se trouvait à l'extrémité de la Numidie, tandis que Milève se trouvait à l'extrémité du mont Pappua. Mais, si le Pappua est à l'extrémité de la Numidie, Milève ne saurait être à l'extrémité du Pappua sans se trouver en dehors de la Numidie et par conséquent dans la Maurétanie Sitifienne. Il faut donc conclure rigoureusement que Milève était située à l'extrémité orientale du Pappua, par conséquent qu'il faut chercher le Pappua à l'ouest de Milève. Avec ces données, si nous considérons la carte de la Numidie, nous trouvons au delà et à l'ouest de Milève le massif du Zouagha et celui du Ferdjoua, séparés l'un de l'autre par l'oued Endja, qui est précisément la limite de la Numidie et de la Maurétanie.

« C'est à l'extrémité du Zouagha que s'ouvre le col de Fdoulès, qui donne accès dans une région de montagnes excessivement escarpées. Là, sur le roc même, est gravée une inscription monumentale qui n'a pu être lue jusqu'ici d'une manière satisfaisante. Il y est question d'un roi et de son peuple, pressés par la faim et manquant de pain, d'une armée qui devait les tenir bloqués. On y parle d'une montagne, d'une victoire remportée, enfin du nom même de Bélisaire, d'après la lecture de M. Renier.

« Il nous paraît très probable que ce texte se rapporte à l'événement dont nous venons de parler. Ainsi le roi Gélimer se serait rendu à Pharas, le chef des Hérules, que Bélisaire avait laissé pour le tenir bloqué, ou à Bélisaire lui-même, en descendant au col de Fdoulès, et l'inscription monumentale aurait été gravée pour conserver et perpétuer la mémoire de cet événement. »

M. Héron de Villefosse fait observer, après cette lecture, que M. L. Renier n'a pas, à sa connaissance, reconnu le nom de Bélisaire dans l'inscription, d'ailleurs très difficile à lire, du col de Fdoulès. Cette réserve faite, il partage l'avis de Monseigneur Toulotte au sujet de la position du mont Pappua. Shaw avait identifié le Pappua à l'Édough, haute montagne qui s'élève à l'ouest de Bône. Mais rien, dans le texte de Procope, n'autorise à conclure que le mont Pappua soit dans le voisinage d'Hippone. L'Édough est d'ailleurs en pleine Numidie et non pas à l'extrémité de la province. C'est une identification à laquelle on ne peut s'arrêter. Le capitaine Ragot, toujours si judicieux dans ses observations, retrouve le mont Pappua dans le Babor même, dont les cimes escarpées ont souvent servi de refuge de nos jours aux tribus insurgées. Charles Tissot (I, 38), en étudiant le texte de Procope, dit qu'il faut chercher le lieu de retraite de Gélimer dans le massif montagneux qui sépare la Numidie de la Maurétanie Sitifienne. Ces deux savants sont arrivés, de leur côté, aux mêmes conclusions que Monseigneur Toulotte, ce qui rend très probable la correction proposée par le savant prélat au texte de Procope.

On peut ajouter que les montagnes situées sur les confins



de la Numidie et de la Maurétanie ont toujours été dans l'antiquité le dernier refuge des insurgés aussi bien à l'époque de Tacfarinas qu'à celle de Firmus.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, dépose sur le bureau la photographie d'une mosaïque découverte près d'Ampurias, l'antique Emporiae, province de Gerona (Espagne), et représentant le *Sacrifice d'Iphigénie.*

Cette mosaïque, ou plutôt ce tableau central d'un pavé en mosaïque, mesure 0m60 de hauteur sur 0m50 de largeur. Le monument est dans un bon état de conservation; il est exécuté en marbres de diverses couleurs. Il se trouve aujourd'hui à Barcelone chez M. Angel Amor.

Le monument n'est pas inédit; il a été déjà publié en 1869 par M. H. Heydeman dans l'*Archaeologische Zeitung*, de Berlin (t. XXVII, p. 7 à 10, pl. XIV). Mais la rareté et l'intérêt du sujet autorisent à en parler de nouveau, et notre confrère croit qu'il serait bon d'en donner une nouvelle reproduction dans un recueil français, dans le Bulletin de la Société, par exemple.

Tout le monde connaît la belle et célèbre peinture de Pompéï qui représente le même sujet. Dans ce tableau, conservé aujourd'hui au Musée de Naples, la scène est traitée d'une manière différente, quoiqu'on y retrouve les acteurs principaux du drame. Sur la fresque de Pompéï, Iphigénie, en pleurs, est représentée à demi nue, apportée de force à l'autel par Ulysse et par Diomède. Le désespoir est peint sur le visage de la jeune princesse; elle lève les mains vers le ciel; elle se débat et cherche à échapper à ceux qui vont la conduire à la mort. Calchas, debout, à droite du tableau, un couteau à la main, paraît prêt à accomplir le cruel et sanglant sacrifice. Mais son regard hésitant se porte vers le ciel; déjà il a comme une révélation de la volonté de la déesse. Diane apparaît, en effet, dans un nuage au-dessus de lui; elle porte une couronne sur la tête et l'arc dans la main gauche; elle commande en même temps à une nymphe de substituer comme victime à l'innocente jeune fille la biche qu'elle tient par les cornes. La scène se passe au pied de l'autel de Diane



LE SACRIFICE D'IPHIGÉNIE.

Mosaïque romaine d'Ampurias (Espagne).

Phosphoros, représentée sur une colonne, debout, entre deux chiens, tenant une torche allumée dans chaque main. Près de la statue de la déesse, et lui tournant le dos, Agamemnon est peint dans l'attitude de la plus profonde douleur, enveloppé dans les plis de son manteau, la tête complètement voilée et cachant son visage de la main droite. L'artiste, impuissant à exprimer le désespoir d'un père qui assiste à un événement aussi horrible que la mort de sa propre fille, a préféré recourir à un subterfuge et a voilé le visage d'Agamemnon[1]. Pline[2] raconte que cet artifice avait été imaginé par le peintre Timanthe. Les artistes qui eurent à traiter cette scène après lui ne manquèrent pas de l'imiter. Sur un autel grec de basse époque, du Musée des Offices à Florence, portant la signature du sculpteur Cléomène, Agamemnon est représenté dans cette posture[3].

Sur la mosaïque d'Ampurias, les personnages sont plus nombreux (on compte quinze figures), mais ceux qui ont été ajoutés sont des personnages secondaires. Le lieu de la scène est le même : l'autel de Diane apparaît au premier plan; des branches chargées de feuillages, une tête de génisse[4], une tablette, des offrandes ou des ustensiles religieux entourent l'autel. Sur une colonne voisine sont placées les statues d'Apollon et de Diane, le premier tenant la lyre, la seconde portant l'arc. On aperçoit au fond les tentes des Grecs, puis une sorte de portique qui figure une dépendance du temple, et, au dernier plan, des cyprès (ou d'autres arbres de forme allongée) représentant le bois sacré voisin du temple d'Aulis.

Au milieu de ce décor assez compliqué apparaît Iphigénie;

1. Cf. W. Helbig, *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, n° 1304.

2. *H. N.*, XXXV, 36, 12; Valère Maxime, VIII, 11, 6; Cicéron, *Orat.*, 22, 74; Quintilien, *Inst. Orat.*, II, 13, 12.

3. Raoul Rochette, *Monuments inédits d'antiquité figurée*, p. 129, pl. XXVI.

4. La forme des cornes fait penser à une génisse, mais il semblerait plus naturel d'y voir la tête de la biche de Diane tuée par Agamemnon. C'est cet acte irréligieux qui avait causé la colère de la déesse et, par suite, retardait le départ de la flotte grecque; Diane ne pouvait être apaisée que par le sacrifice de la propre fille d'Agamemnon.

elle est debout devant l'autel, l'air triste et résigné, vêtue de vêtements blancs, et la tête couverte d'un long voile blanc qui retombe sur ses épaules. Ulysse, reconnaissable à son bonnet pointu et à la lance dont il est armé, s'avance vers l'autel en la conduisant par la main, tandis que l'infortunée princesse est accompagnée de l'autre côté par Diomède, également debout et à demi drapé. Un bouclier rond, orné au centre de l'image d'un des Dioscures debout à côté de son cheval qui se cabre, est placé derrière Diomède et au pied de la colonne qui sert de support aux images divines. Près d'Ulysse, Calchas, en costume de sacrificateur, enveloppé dans un manteau d'une couleur éclatante, la tête ceinte d'une bandelette, se prépare à immoler la victime et déjà il a saisi de la main droite le couteau qui doit servir au sacrifice. A droite du tableau, Agamemnon, drapé, la poitrine à demi nue, les mains croisées, s'éloigne en détournant ses regards de l'affreux spectacle; il semble abattu mais résigné. L'artiste lui a donné l'aspect et le costume de Jupiter; il tient sa lance dans la main gauche et s'écarte un peu du groupe principal. Un Grec, armé et casqué (peut-être Ajax), séparé d'Agamemnon par un arbre, l'observe avec attention, comme s'il voulait lire sur son visage les impressions de son cœur et l'empêcher de faiblir. Un jeune esclave nu, tenant un plateau, des bandelettes et une aiguière, est placé au premier plan près de l'autel, prêt à servir le sacrificateur, tandis qu'un autre, caché derrière la colonne, regarde curieusement ce qui se passe. Derrière Iphigénie on aperçoit trois jeunes filles, ses sœurs ou ses compagnes. Dans le haut du tableau, à droite, apparaît Diane armée d'une lance et arrêtant par la corne la biche, lancée au galop, qui est destinée à remplacer l'innocente victime.

Toute cette scène est décrite par Ovide en quelques vers[1] :

..... Postquam pietatem publica causa,
Rexque patrem vicit, castumque datura cruorem
Flentibus ante aram stetit Iphigenia ministris,
Victa dea est, nubemque oculis objecit, et, inter
Officium turbamque sacri vocesque precantum,
Supposita fertur mutasse Mycenida cerva.

1. *Métamorphoses*, liv. XII, v. 29 à 34.

L'auteur de la mosaïque d'Ampurias, en nous montrant Iphigénie calme et prête à donner son sang dans l'intérêt de sa patrie, paraît s'être inspiré des idées exprimées par Ovide et antérieurement par Euripide[1]; le peintre de Pompéï, au contraire, dont l'œuvre plus simple, mais plus mouvementée, met sous nos yeux une Iphigénie tout à fait récalcitrante au rôle de victime qu'on veut lui imposer, semble avoir puisé cette idée à une autre source, probablement dans le récit d'Æschile[2]. M. W. Helbig, si excellent juge en cette matière, pense que la fresque de Pompéï est composée d'après un modèle assez ancien d'un maître grec. Le tableau d'Ampurias n'a pas subi la même influence; il est absolument romain d'inspiration et d'exécution.

Raoul Rochette[3] a fait remarquer l'excessive rareté des monuments antiques de peinture et de sculpture reproduisant la scène du sacrifice d'Iphigénie. Outre le vase Médicis, le bas-relief du Musée de Florence et les peintures de Pompéï, il a signalé quelques urnes étrusques dont il a donné les dessins, ainsi qu'un vase peint de la collection Durand. Depuis sa publication, le nombre des urnes étrusques offrant ce sujet s'est beaucoup augmenté.

Séance du 20 Juillet.

Présidence de M. L. Courajod, ancien président.

Ouvrages offerts :

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1891. Besançon, 1892, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VI, 2e livr. 1892. In-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXXIX; t. XL, 1re livr. Limoges, 1892, in-8°.

1. *Iphigénie en Aulide*, v. 1555-1560.
2. *Agamemnon*, v. 236-248.
3. *Monuments inédits d'antiquité figurée*, p. 119 à 138, pl. XXVI, XXVI A et B, XXVII.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, juillet. Valence, 1892, in-8°.

— *de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, 1re livr. Genève, 1892, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, nouv. série, t. III, 2e livr. Genève, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre contenant le programme du concours d'archéologie qui doit s'ouvrir à Barcelone en 1897.

Le président de la Société industrielle de Mulhouse écrit pour faire connaître le programme des prix que cette Société doit décerner en 1893.

Travaux.

M. Vauvillé, associé correspondant national, présente une étude sur les enceintes du territoire de Fécamp.

A cette occasion, M. le colonel de la Noë donne quelques renseignements généraux sur les enceintes gauloises et fait remarquer que le camp de Taverny, dit camp de Jules César, dont il a été question dans les *Mémoires* de la Société, en 1884, n'est peut-être pas un ouvrage de fortification.

« M. Vauvillé a trouvé, en effet, les traces d'une palissade qui aurait été élevée *au pied* du retranchement, à l'*intérieur* de l'enceinte. La position de cette palissade est incompatible avec l'idée d'un retranchement défensif. Cependant on peut admettre qu'elle a été placée là postérieurement et non pas au moment de la construction du fossé et des levées de terre. Cette question est difficile à résoudre. Quoi qu'il en soit, on doit considérer comme non encore démontré l'établissement d'une enceinte fortifiée sur les hauteurs qui dominent Taverny. »

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique l'intérêt, méconnu faute d'un examen sérieux des restaura-

tions, d'une statue de Jupiter-Conservateur, au Louvre, offrant la chevelure de Pluton; il rapproche cette statue d'une médaille d'Hadrien, au revers de laquelle l'empereur est protégé par Jupiter-Pluton.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. Toutain, associé correspondant national, membre de l'École française de Rome, sur un monument anépigraphe de Sétif :

« Dans la collection d'antiquités romaines réunies à Sétif existe un bas-relief intéressant, qui n'a pas encore été signalé, croyons-nous, à l'attention du public compétent. Sur l'une des faces d'un gros bloc de pierre dure, assez régulièrement taillé en forme de parallélipipède droit, Mercure est représenté entouré de tous ses attributs. A la partie supérieure du monument, on distingue, en regardant attentivement la pierre, une sorte de cartouche rectangulaire destiné à recevoir une inscription; en réalité, aucun texte n'y a été gravé. L'œuvre est très grossière; l'exécution en est barbare.

« Mercure est de face et nu; sa tête est coiffée du pileus ailé. Le dieu tient la bourse de la main droite et le caducée de la main gauche. Dans le champ, autour du principal personnage, sont groupés le coq, la tortue, le bouc ou le bélier et un scorpion. A première vue, l'on est tenté de croire que Mercure est représenté sous les traits d'un enfant; le corps est petit et plutôt grêle. Mais il ne faut tenir aucun compte des dimensions; ainsi le coq est aussi haut que le bélier auquel il fait face; l'ouvrier africain, auteur probable de ce bas-relief, n'avait certainement pas le sentiment de la proportion.

« Le sens qu'il faut attribuer aux emblèmes ordinaires de Mercure est connu. L'on sait ce que signifient sa coiffure ailée, le caducée et la bourse qu'il tient dans les mains, le coq, le bélier ou le bouc et la tortue qui l'entourent. Ces objets et ces animaux, séparés ou réunis, accompagnent, sur beaucoup de monuments, l'image du dieu, fils de Maïa. Il n'en est pas de même du scorpion.

« Et d'abord, est-ce avec raison que nous voyons un scor-



pion dans l'animal représenté sur notre bas-relief à droite de Mercure, tout près de l'extrémité supérieure du caducée? Manilius, l'astronome poète, au second livre de son ouvrage, écrit (vers 439 et suivants) :

> **Lanigerum Pallas, Taurum Cytherea tuetur,**
> **Formosos Phœbus geminos, Cyllenie Cancrum.**
> **. . . . . . . pugnax Mavorti Scorpius hœret.**

« Le signe du Zodiaque placé sous la protection de Mercure est donc le cancer, tandis que le scorpion se rattache à Mars. Faut-il croire que l'attribut de notre Mercure est un cancer? Cette interprétation ne nous paraît pas possible. Si l'on compare le bas-relief de Sétif avec les monuments figurés relatifs aux signes du Zodiaque, l'on constate que le cancer a une forme toute différente : il est presque rond et n'a point de queue. Le scorpion, au contraire, a un corps plus effilé et une queue qui se recourbe à droite ou à gauche (voir, par exemple, le célèbre autel des Douze-Dieux, au Musée du Louvre). C'est exactement l'animal représenté sur notre pierre.

« Sur une gemme de la collection du baron de Stosch[1], l'on voit Mercure debout, tenant de la main droite le caducée, de la gauche une balance, et entouré de trois signes astronomiques, le cancer, les poissons et le scorpion; mais ici ce dernier signe n'a pas plus de valeur particulière que les poissons ou la balance. Astronomiquement, le scorpion ne paraît avoir eu dans l'antiquité aucun rapport ni avec le dieu ni avec la planète Mercure.

« C'est d'ailleurs un des plus rares attributs de ce dieu. Nous ne connaissons pas de statues ni d'autres bas-reliefs où il soit représenté. Il figure seulement sur quelques pierres gravées. Voici les deux plus importantes :

« 1° Mercure est presque entièrement nu; seules les épaules et la main gauche sont recouvertes d'une sorte de draperie. Il est coiffé du pileus ailé, attaché par une mentonnière; il a les ailes aux talons. De la main droite il tient

1. Winckelmann, *Description*, etc., p. 91, n° 394.



Bas-relief trouvé a Sétif (Algérie).

la bourse, et le coq est perché sur son avant-bras droit; de la main gauche il porte le caducée; dans le champ sont figurés, à droite, la tortue et le scorpion; à gauche, le bélier et un animal qui paraît être un lézard. L'auteur commente ainsi la présence sur cette intaille du scorpion et du lézard : « Lacertam et scorpionem, qui praeterea inspiciuntur in « gemma, nisi forte de coelesti aliqua signorum consociatione « interpretandi sint, illos quidem sculptoris arbitrio potius « tribuendos esse censeam, quam Mercurii aut praerogativis, « aut muneribus : nemo enim inter scriptores, quod sciam, « de ejusmodi symbolis verba facit[1]. »

« 2° Mercure est entièrement nu; il a seulement une draperie roulée autour de l'avant-bras et de la main gauches; il porte le pileus ailé et les talonnières. Comme dans la pierre gravée précédente, il tient le caducée de la main gauche et la bourse de la main droite; le coq est perché sur son avant-bras droit. Le bélier est derrière lui; dans le champ, on voit, à droite, le scorpion et un autre animal que Montfaucon appelle un porc-épic, mais qui en réalité est très indistinct[2].

« Ces deux intailles et notre bas-relief de Sétif se rattachent au même type de Mercure. Il nous paraît difficile d'attribuer sur ces monuments une valeur astronomique au scorpion. Outre la raison que nous avons exposée plus haut, pourquoi considérer le scorpion comme signe du Zodiaque, tandis que le bélier qui est groupé avec lui a une tout autre signification? La tortue, le coq, le bélier, comme le caducée et la bourse, font allusion soit à l'une des légendes qui composent le mythe de Mercure, soit à l'un des attributs de ce dieu. Pourquoi en serait-il autrement du scorpion? Pourquoi faire intervenir un élément sidéral dans une scène purement mythologique?

« Faut-il, d'autre part, tirer quelque conclusion du fait que notre monument a été trouvé en Afrique? Nous ne le croyons

1. Passerius, *Novus Thesaurus gemmarum*, I, pl. XLVIII.
2. Gorlœus, *Dactyliotheca*, 2e partie; *Variarum gemmarum*, n° 469. — Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, I, première partie, p. LXXIII, n° 7.

pas. Les deux pierres gravées dont nous avons parlé ont été cataloguées, la première en Italie au xviiie siècle, la seconde en Hollande à la fin du xvie, et il est très vraisemblable qu'elles ne sont ni l'une ni l'autre de provenance africaine. D'ailleurs, le scorpion n'a jamais passé pour un emblème spécial à l'Afrique.

« Cet attribut n'a donc à nos yeux, dans le cas présent, ni une signification astronomique ni une valeur locale. Il faut cependant expliquer sa présence tant sur les pierres gravées que sur le bas-relief de Sétif. Les écrivains de l'antiquité ne nous donnent à ce sujet aucun renseignement. La seule légende qu'ils nous aient transmise sur le scorpion est celle d'Orion, qui n'a rien de commun avec le mythe de Mercure.

« Les monuments d'archéologie figurée qui peuvent nous fournir quelques indications sont les statues et les bas-reliefs mithriaques. Dans la grande statue de Mithra léontocéphale, découverte à Ostie[1], parmi les attributs groupés autour du dieu, on remarque en bas, à droite, un coq et un caducée; d'autre part, sur un bas-relief en marbre blanc de la villa Altieri[2], à droite du Mithra, représenté avec une figure humaine debout sur un taureau, se voit un coq. Peut-on considérer ces deux faits comme l'indice d'un rapport entre le culte de Mithra et le mythe de Mercure? Si ce rapport même lointain a existé, la présence du scorpion parmi les attributs de Mercure devient explicable; l'on sait que, sur presque tous les bas-reliefs mithriaques, le scorpion est représenté au-dessous du taureau immolé par Mithra.

« En résumé, nous ne savons rien de précis sur ce point particulier de l'archéologie classique. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, le scorpion est un des plus rares attributs de Mercure; la légende que sa présence rappelait devait être peu populaire; il n'est pas étonnant qu'aucun écho n'en soit parvenu jusqu'à nous. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, signale à ce sujet

1. Lajard, *Recherches sur Mithra*, pl. LXX.
2. Lajard, *Ibid.*, pl. LXXIV.

une pierre gravée, conservée à Florence. Elle représente Mercure, de face; il est coiffé du pileus ailé; il a, pour tout vêtement un manteau qui, attaché sur l'épaule gauche, est rejeté sur l'épaule droite et descend derrière le bras droit pour revenir couvrir la main droite qui tient le caducée. De la main gauche étendue, le dieu présente la bourse; derrière lui, et montrant la tête, à gauche, on voit le bélier; dans le champ, à droite, le scorpion. Cette pierre a été dessinée dans le recueil des œuvres d'art de Florence décrites par Mongez[1].

M. Durrieu, membre résidant, annonce qu'ayant eu l'occasion d'étudier de près quelques-uns des dessins du Louvre, en compagnie de M. le docteur Lehrs, conservateur des estampes du Musée de Dresde, ce dernier a fait une intéressante découverte. M. le docteur Lehrs a reconnu qu'un de ces prétendus dessins se trouvait être une superbe épreuve, rehaussée en couleurs, d'une gravure originale extrêmement rare du graveur allemand Mair, de Landshut : *La maison gothique*. On ne connaissait jusqu'ici que deux exemplaires de cette pièce, en original; l'un à l'Albertine de Vienne, l'autre chez M. Edmond de Rothschild. L'épreuve découverte au Louvre par M. le docteur Lehrs est la plus belle des trois. Elle présente en outre cette particularité intéressante qu'une date y a été rajoutée à la main, en face de la signature de Mair. Cette date est celle de 1499, la même que l'on retrouve aussi, mais gravée, sur plusieurs des autres œuvres du maître.

Séance du 27 Juillet.

Présidence de M. Ed. Saglio, ancien président.

Ouvrages offerts :

Barthélemy (F.). *Camps vitrifiés et camps calcinés*. Nancy, 1892, in-8°.

1. Mongez, *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la Galerie de Florence et du palais Pitti*. Paris, Didot, 1852, in-fol., t. II, pl. XL.



Chauvet (Gustave). *Sur la classification des temps quaternaires dans la Charente.* Paris, 1891, in-8°.

Schlumberger (Gustave). *Découverte d'une relique faisant partie des dépouilles de Constantinople apportées en Occident à la suite de la croisade de* 1204. Caen, 1892, in-8°.

— *Une monnaie d'or byzantine inédite.* Paris, 1892, in-8°.

Bulletin critique, 13e année, n° 14, juillet 1892. Paris, in-8°.

— *de la Société de Borda*, 17e année, avril-juin. Dax, 1892, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 93, juillet 1892. Châteaudun, 1892, in-8°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. XX. Alais, 1889, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 4e série, t. I, 7e livr. Saintes, 1892, in-8°.

Travaux.

M. le Président apprend à la Société la mort de M. Jullien de Laboullaye, bibliothécaire de la ville de Langres, et se fait l'interprète des regrets de nos confrères à la nouvelle de cette mort.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le dernier fascicule du Bulletin de 1891.

M. Saglio, membre résidant, présente à la Société un bronze qu'il a été assez heureux pour faire entrer au Louvre. Ce bronze représente le cardinal Alidosi, légat à Bologne, qui gouverna cette ville dans les premières années du xvie siècle pour le pape Jules II. Dans le même temps, on sait que Fr. Francia dirigeait la fabrication des médailles et monnaies de cette ville. En rapprochant le bas-relief du Louvre des médailles qui lui sont certainement attribuées, on arrive à conclure que ce bronze est aussi de sa main.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. Toutain, associé correspondant national, membre de

l'École française d'archéologie de Rome, sur une statue colossale trouvée à Milah (Algérie), et présente les photographies envoyées par l'auteur :

« En 1880, l'on découvrit par hasard à Milah, sur l'emplacement de l'antique Mileu, une statue colossale en marbre blanc. Annoncée d'abord par l'*Indépendant de Constantine* du 25 mars 1880, cette découverte fut rappelée et communiquée au monde savant dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société de Constantine*[1] ; l'auteur de l'article, le regretté V. Reboud, décrivait sommairement la statue, sans ajouter le moindre commentaire. Pendant notre mission en Afrique (avril-juillet 1891), nous avons revu le monument, et nous voudrions exposer ici les résultats auxquels nous sommes parvenu après une étude attentive.

« La statue représente un personnage assis sur un piédestal carré ; l'ensemble repose sur un soubassement de forme rectangulaire. Le monument tout entier est supporté par un mur de grand appareil. D'après les restes de constructions qui entourent la statue, et dont le plan a été fort exactement reproduit[2], il n'est pas douteux que cette statue se trouvait dressée au fond d'une cella en forme d'abside : c'est donc l'image d'une divinité. En outre, il est facile de reconnaître, à la forme de la taille et au développement des hanches, que le statuaire a voulu représenter une femme, une déesse. Toute la partie inférieure du corps (cuisses et jambes) est revêtue d'une draperie. Le buste, au contraire, est nu et, quoique les deux bras soient brisés tout près de l'épaule, on constate néanmoins qu'ils n'étaient recouverts d'aucun vêtement : l'aisselle est parfaitement visible.

« La statue n'est pas intacte. Les pieds et les bras manquent, la tête n'est plus qu'un moignon informe, et, à la partie intérieure droite du buste, existe un creux profond de 0m40 et large de 0m37. Mais il faut faire ici une observation capitale. D'une part, il est certain que les pieds et les bras ont été réellement *brisés ;* la section de la cassure ne laisse

1. T. XX, 1879-1880, p. 195-197.
2. *Recueil de la Société de Constantine*, t. XX, pl. XXII.

aucun doute à cet égard. D'autre part, nous croyons pouvoir affirmer que ni la tête ni le buste n'ont été brisés au sens exact du mot; il n'y a pas trace d'éclat, le marbre est aussi lisse en ces deux points qu'ailleurs. Enfin, nous avons remarqué, à droite et à gauche de la face antérieure du moignon qui figure la tête, deux cavités peu profondes; l'une d'entre elles se distingue très bien sur la photographie où la statue est vue à peu près de face. Au fond de la dépression creusée dans le buste, l'on aperçoit aussi un ou deux trous de petites dimensions. De toutes ces particularités, il nous paraît possible et dans une certaine mesure légitime de conclure : 1° que la tête ne faisait pas partie intégrante de la statue, qu'elle était soit en métal soit sculptée en une matière plus précieuse que le marbre, et que deux tenons, s'emboîtant dans les cavités que nous venons de signaler, la rattachaient au cou; 2° que la divinité tenait devant elle et appuyé contre son buste un emblème, un attribut d'assez forte taille, dont une partie au moins remplissait la dépression curieuse que nous avons décrite, et qui était fixé lui aussi au corps de la statue par un ou deux tenons. Si de plus nous examinons attentivement le cou et ce qui reste du bras droit, nous remarquons que le cou et par conséquent la tête étaient sensiblement inclinés en avant, et que le bras droit était ramené devant le corps comme pour supporter un objet assez lourd, ou dans l'attitude d'une mère qui allaite son enfant. Cette pose du bras est assez visible dans la photographie où la statue est vue de dos.

« Résumons nos observations : la statue colossale de Milah est certainement l'image d'une déesse assise, dont le buste était nu, tandis que la partie inférieure du corps était revêtue de draperies; la tête était inclinée en avant. Il est en outre infiniment probable que cette déesse tenait dans ses bras un emblème, et que cet emblème et la tête étaient faits d'une matière plus précieuse que le reste de la statue, ou tout au moins d'une matière différente. Ces deux parties ont disparu sans doute au moment de la conquête arabe.

« La déesse assise par excellence, c'est la Déesse Mère, l'ancienne Cybèle des Grecs, devenue sous l'empire romain

la *Mater Deum Magna Idaea*. Il est vrai que nous ne connaissons pas de statue de Cybèle ayant le buste nu ; cela tient à ce que nous possédons seulement des images de la Cybèle grecque, toujours drapée, presque toujours *turrita*, et souvent accompagnée d'un ou deux lions. Mais, parmi les déesses représentées assises, il est au moins trois statues que nous pouvons rapprocher du monument de Milah : 1° Junon allaitant Hercule, à Rome, Museo Pio-Clementino[1]. La déesse n'a qu'une partie du buste nu, mais sa tête est penchée en avant, et Hercule occupe dans le groupe une place analogue à celle de l'objet que nous supposons avoir existé dans le creux de notre statue ; 2° Venus Genitrix[2]. Ici le buste est complètement nu, mais la pose n'est plus la même, la tête est cependant encore un peu inclinée en avant ; 3° Leucothée et Bacchus, publiée par Guattani en 1805, puis par Clarac[3]. Le buste est complètement nu, la tête très inclinée en avant, mais Bacchus est plutôt assis sur les genoux de Leucothée qu'appuyé contre son sein.

« Si la statuaire proprement dite ne nous fournit que des indications assez vagues et des points de comparaison peu précis, il est une autre série de monuments qui éclaire davantage notre sujet : nous voulons parler des figurines en terre cuite, représentant la Déesse Mère, trouvées les unes en Gaule, depuis assez longtemps, et les autres, plus récemment, à Carthage[4]. Parmi ces monuments, le plus caractéristique est une statuette gallo-romaine, reproduite dans l'ouvrage de Tudot (pl. 30, B). La déesse est assise, le buste est nu, sauf l'épaule droite, sur laquelle se voit l'extrémité d'une draperie ; l'enfant, grossièrement représenté, est appuyé contre le sein de sa mère. Les deux épaules et le haut des bras sont analogues aux mêmes parties de la statue

1. Visconti, *Opere*, I, pl. IV.
2. Florence-Gori, pl. XXXII ; reproduite dans Clarac, *Musée de sculpture*, IV, pl. DCXL, n° 1452.
3. *Musée de sculpture*, IV, pl. DCLXXIII, n° 1555 C.
4. Tudot, *Figurines gauloises*. — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1891, n° 1, p. 157. Rapport de M. Héron de Villefosse sur une communication du P. Delattre.

de Milah. Il faut remarquer d'ailleurs que toutes ces figurines de la Déesse Mère n'ont pas été faites d'après le même type : l'on connaît un assez grand nombre de moules différents, et, suivant toute apparence, ces moules n'ont fait que copier des monuments plus considérables, des modèles empruntés à la statuaire.

« Le culte de la Déesse Mère a été très répandu pendant la période impériale : l'Isis des Égyptiens, la Cybèle des Grecs, la Juno Coelestis des Africains, la Mater Deum Magna Idaea sont, malgré quelques caractères particuliers dérivés des légendes locales, une seule et même divinité, représentant, sous une forme humaine, la puissance productrice et fécondante de l'univers. En Afrique, il semble que cette religion se soit peu à peu confondue avec le culte de la grande déesse phénicienne Tanit. Juno Coelestis, dans la Carthage romaine, avait son temple sur la colline de Byrsa, comme Tanit dans la Carthage punique.

« Or, parmi les découvertes archéologiques faites à Milah, deux ont spécialement attiré notre attention. Les fouilles entreprises pour le dégagement de la statue colossale ont amené au jour « une plaque en marbre blanc, veiné de noir, où l'on voit, admirablement taillée en relief, l'image de Tanit offrant des proportions qui n'ont été observées nulle part[1]. » En second lieu, c'est à Milah qu'a été trouvée l'une des rares inscriptions d'Afrique mentionnant un criobole[2], et ce criobole avait été célébré en l'honneur de la Mater Deum Magna Idaea. A quelques lieues de Milah, sur la route de Djemila (autrefois Cuicul), en un lieu aujourd'hui appelé Aziz-ben-Tellis, trois inscriptions nomment la déesse Nutrix; deux de ces textes la mentionnent parmi les principales divinités adorées dans le pays[3].

« De tous ces faits groupés ensemble, nous dégageons l'hypothèse suivante : la statue colossale de Milah est probablement l'image de la Déesse Mère, représentée assise, le buste nu, tenant sur son sein un enfant; la tête était légè-

1. *Recueil de Constantine*, année 1879-1880, p. 195.
2. *C. I. L.*, VIII, 8203.
3. *C. I. L.*, VIII, 8245, 8246, 8247.

rement inclinée en avant. La tête et l'enfant ne formaient pas corps avec le reste du monument : ils étaient peut-être en métal ou en une matière plus précieuse que l'ensemble. Cette image se trouvait placée au fond d'une cella, faisant partie d'un sanctuaire dont l'importance est attestée tant par l'épaisseur et la solidité des murailles qui sont encore en place autour et au-dessous de la statue que par les très nombreuses plaques de marbre de couleurs variées qui ont été trouvées dans les fouilles faites pour dégager la statue et qui ornaient les parois du temple. Cette hypothèse nous paraît confirmée par les inscriptions de Milah et des environs, que nous avons signalées plus haut et qui sont dédiées à la Déesse Mère, sous les noms de Mater Deum Magna Idaea, de Nutrix, et aussi de Coelestis[1]. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit que la tête de la statue devait, comme le pense M. Toutain, être en métal ou en matière précieuse. La description donnée par M. Toutain de ce qui reste de la tête, ou plutôt de l'attache de la tête, autorise pleinement cette supposition.

Souvent l'absence de tête dans les statues antiques tient à une autre cause. L'artiste exécutait la tête dans une matière plus tendre, par conséquent plus facile à travailler, plus propre à recevoir l'expression de vie qu'il désirait donner à son œuvre, mais aussi plus fragile, plus prompte à disparaître. Il existe à Rome, au Palais des Conservateurs et au Musée des Thermes de Dioclétien, des statues en marbre dont les têtes, les bras même et les mains sont en stuc; un buste en marbre du Musée des Thermes de Dioclétien a une tête en terre cuite.

C'est une des raisons pour lesquelles on trouve souvent des statues antiques en marbre sans tête, mais qui ont, entre les épaules, une cavité soigneusement creusée. On a souvent émis l'opinion que ces cavités étaient destinées à recevoir des têtes de rechange; cela est quelquefois vrai, surtout quand ce sont des statues d'empereurs et d'impéra-

1. *C. I. L.*, VIII, 8239, 8241.

trices; mais, dans bien des cas, elles avaient reçu une tête en matière plus fragile que la statue, stuc ou terre cuite, et qui a disparu. Ces cavités, en forme de cuvette, sont souvent piquées avec soin, comme les surfaces destinées à recevoir du stuc ou une matière analogue.

Séance du 7 Septembre.

Présidence de M. H. Gaidoz, ancien vice-président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XLVI; 4e série, t. VI. Anvers, 1890, in-8o.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, mai-juin. Paris, 1892, in-8o.

Atti della r. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi, mars et avril 1892. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del 5 giugno* 1892. In-4o.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIIIe année, nos 15, 16, 17. Paris, 1892, in-8o.

— *de l'Académie d'archéologie de Belgique*. Bruxelles, 1891, fasc. IV à VII.

— *de la Diana*, avril-juin. Montbrison, 1892, in-8o.

— *de la Société archéologique de Nantes*, t. XXX. Nantes, 1891, in-8o.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, no 200. Chartres, 1892, in-8o.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX et X, nos 132 à 143 et 147. Orléans, 1892, in-8o.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de l'année 1892. Poitiers, in-8o.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1892, no 1. Amiens, 1892, in-8o.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, XIe année, 2e série, no 3. Gap, 1892, in-8o.

— *de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, nouv. série, t. I. Colmar, 1892, in-8o.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 4e livr. Périgueux, 1892, in-8o.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juillet 1892. Mulhouse, in-8o.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 2e livr. Brive, 1892, in-8o.

Bullettino di archeologia cristiana del commendatore G. B. de Rossi. 5e série, IIe année. Rome, 1891, in-8o.

Comité de conservation de l'art arabe, exercice de 1891, fasc. VII. Le Caire, 1892, in-8o.

Congrès archéologique de France, LVIe session. Paris-Caen, 1890, in-8o.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, t. XCI. Bonn, 1892, in-8o.

Journal des Savants, juillet-août 1892. Paris, in-4o.

Kongl. Vitterhets historie och antiquitets akademiens Monadsblad. Stockholm, 1890, in-8o.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1891, 5e série, t. XI. Nancy, 1892, in-8o.

— *de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, t. LV. Troyes, 1891, in-8o.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, année 1891, fasc. I et II. Châlons-sur-Marne, 1892, in-8o.

Proceedings of the american philosophical Society, avril 1892.

— *of the Society of Antiquaries of Scotland*, 1890-91, t. XXV. Édimbourg, in-8o.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, 5e série, t. I, fasc. V et VI. Rome, 1892, in-8o.

Revue africaine, no 205. Alger, 1892, in-8o.

— *de l'Art chrétien*, 5e série, 1892, t. III, 4e livr. Lille, 1892, in-4o.

Société Jersiaise, XVIIe Bulletin annuel. Jersey, 1892, in-4o.

Transactions of the american philosophical Society held at Philadelphia, nouv. série, t. XVII, part. I et II. Philadelphie, 1892, in-4o.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, années 1890-91. Reims, 1892, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 11e année, livr. 2. Trèves, 1892, in-8°.

BAYE (baron J. DE). *Carreaux vernissés de Sézanne, Marne.*

BRIQUET (C.-M.). *Lettre à M. le chevalier Giorgi sur les papiers usités en Sicile à l'occasion de deux manuscrits en papier dit de coton.* Palerme, 1892, in-8°.

CLOQUET. *Discours au Congrès archéologique de Bruxelles.* Bruxelles, 1891, in-8°.

DION (le comte A. DE). *Montfort-l'Amaury.* Tours, 1892, in-8°.

FAVRE (Édouard). *Henri-Léonard Bordier*, 1817-1888. Genève, 1892, in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Ant.). *Statuette en bronze de Dionysos, appartenant au Musée du Louvre.* Paris, 1892, in-8°.

— *Un nouveau fragment des Acta fratrum Arvalium.* In-8°.

MENTIENNE. *L'ancien pays du Parisis. Un cimetière gallo-romain et mérovingien à Bry-sur-Marne, Seine.* Paris, 1892, in-8°.

Correspondance.

La comtesse Ouwaroff, correspondant étranger, annonce l'envoi, à la Société, de plusieurs brochures.

M. le Ministre de l'instruction publique envoie à la Compagnie le programme du Congrès des Sociétés savantes.

M. l'abbé Morel écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national à Langres.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de MM. Bougot, associé correspondant national à Dijon, Jousset, associé correspondant national à Bellême, et Taillebois, associé correspondant national à Dax, un des chercheurs les plus zélés de la province.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« Charles VIII se rendit à Rouen, avec la cour de France, au mois d'avril 1485. Notre confrère M. Charles de Beaurepaire a publié un intéressant mémoire[1], dans lequel il a donné, d'après un document contemporain, la description des fêtes qui eurent lieu à l'occasion de l'entrée du roi et de son séjour dans cette ville.

« Charles VIII arriva à Rouen par Saint-Sever le jeudi 14 avril. Cette première journée fut consacrée à des réjouissances de tout genre. Le lendemain, 15 avril, il entendit la messe à la cathédrale au milieu des chanoines et écouta leurs doléances. Les 18, 20 et 27 avril, il siégea en personne à l'Échiquier, au milieu de toutes les notabilités de la province.

« Un petit document, que j'ai copié au mois d'octobre 1879, dans la collection de M. Compagnon, architecte à Clermont-Ferrand, permettrait, *s'il est authentique*, d'ajouter à ces différents renseignements quelques détails sur un tournoi qui aurait eu lieu à Rouen, dans la journée du dimanche 17 avril. Le duc Louis d'Orléans (le futur Louis XII), qui venait de se réconcilier avec le roi et qui faisait partie du cortège royal, s'y serait distingué par sa valeur et par son adresse.

« Voici le texte auquel je fais allusion :

L'an mil CCCC IIIIxx et cincq ou mois d'avril, le dimenche après que le roy Charles VIIIe eut fait son entrée à Rouan, le duc de Loraine et cincq gentilzhommes de Normandie tindrent joustes à tous venans à dix courses. Et jousta le premier de ceulx de dehors Très hault, très excellent et puissant prince Loys, duc d'Orléans, de Milan et de Valoys, conte de Bloys, de Pavye et de Beaumont, sire d'Ast et de Coucy, housse et tymbre comme la représentation est icy. Et ny eut nul de ceulx de dehors qui en dix courses rompit tant de lances comme ledit Sire. Et eut grand honneur icelui jour de bien jouster. Dieu, par sa grâce, lui doint bonne vie et longue, et paradis en la fin, et à tous ceulx qui

1. *Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen* (dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XX, p. 279 et suiv.).

l'ayment et servent de bon cuer. Amen. L'escripteau dessus mis estoit aux bonnetz de ceulx qui servoient ledit prince.

« Ce texte est écrit sur la partie droite d'un feuillet en parchemin, exactement divisé en deux parties égales. D'après M. Compagnon, ce parchemin proviendrait de la collection Revoil. Sur la partie gauche, on remarque une miniature qui représente le tournoi en question. Le fond de la miniature est occupé par deux tribunes : dans la première, se trouve une dame (sans doute Anne de Beaujeu) qui contemple attentivement la scène placée sous ses yeux; dans la seconde, on voit un jeune prince couronné qui ne peut être que Charles VIII. Un moulin à vent occupe le milieu de la composition; la meunière regarde avec intérêt par la fenêtre de son moulin; des archers et des hommes d'armes circulent autour. Louis d'Orléans apparait au premier plan, à cheval, en costume de tournoi, la lance au poing; il maintient son cheval agenouillé, devant les tribunes, des deux jambes de devant. La housse du cheval, la lance et le vêtement du duc sont semés de 𝔄 gothiques; l'encadrement de cette première page est également formé de 𝔄 gothiques.

« Au-dessous de ce petit tableau, on lit les vers suivants :

Pour mouldre menu et souvent
Et pour rendre bonne moyson,
Ce mounier cy, sans bruit ne vent,
Est pour continuer foyson.
Et saulcun par nulle achoyson
Vouloit toucher à la mounière,
Il est pour monstrer par rayson
Qu'il a plus force que manière.

« Notre savant confrère M. Durrieu, auquel j'ai communiqué le texte en question avec la description de la miniature de M. Compagnon, sans se prononcer sur un monument qu'il n'a pas examiné et qu'il ne connait pas matériellement, m'a exprimé des doutes sur son authenticité. Il existe en effet à sa connaissance une catégorie assez nombreuse de miniatures fausses accompagnées de textes explicatifs et se distinguant toujours par un *trop grand intérêt historique*.

Plusieurs spécimens de ces faux, exécutés avec une grande perfection, sont récemment passés sous ses yeux. Je tiens à faire part à la Société des observations de M. Durrieu. Je regrette de ne pouvoir présenter à mes confrères le document, dont je ne garantis pas l'authenticité. Bon ou mauvais, il m'a paru cependant utile de le signaler à leur attention. Les gens compétents sauront qu'il existe et pourront le juger. »

M. Jadart, associé correspondant national, conservateur adjoint des Musées de Reims, envoie une note sur la découverte, à Reims, d'une nouvelle mosaïque romaine.

« J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Société des Antiquaires la découverte, à Reims, d'une nouvelle mosaïque romaine, sur l'emplacement d'une maison de la rue de Vesle, n° 37.

« Ce quartier, situé en dehors de l'enceinte de la cité primitive, n'avait encore donné lieu à aucune trouvaille de ce genre. Le propriétaire a spontanément offert au Musée de la ville cette belle œuvre d'art et a accordé un délai pour son déblaiement et son transport. Ces opérations sont exécutées en ce moment par les soins de M. E. Brunette, architecte de la ville, et de M. Giudici, mosaïste rémois fort habile et qui a fait ses preuves dans la reconstitution des deux grandes mosaïques de notre Musée, en 1884 et en 1891.

« La mosaïque nouvelle offre au centre un médaillon rempli par les figures de deux lutteurs nus et d'un caractère différent de ceux trouvés jusqu'ici à Reims. Le médaillon est entouré d'une riche guirlande de feuillages et de fruits; des têtes se voient dans plusieurs parties de la décoration, qui a gardé toute la fraîcheur de son riche coloris. Malheureusement plusieurs lacunes existent, et l'entourage entier n'a pas encore été mis au jour. L'ensemble peut mesurer environ 4 mètres sur 5 de superficie. Aussitôt le premier travail opéré, une description plus complète et une reproduction pourront être adressées à la Société des Antiquaires de France. Mais il m'a paru utile de l'aviser aussitôt que possible de cette heureuse trouvaille, et du don qui en est

fait à la ville par MM. Couvreur et Cie, de Paris, architecte, et par M. Aucher, aussi de Paris. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique le texte d'un fragment d'inscription latine provenant de Tunisie (et probablement de Carthage), qui est conservé au musée archéologique organisé, par les soins de la Société Éduenne, dans l'ancien hôtel du chancelier Rolin, à Autun.

« Une salle entière du rez-de-chaussée de ce vieux logis a été meublée avec des antiquités provenant d'Afrique et offertes à la Société Éduenne par M. le comte d'Hérisson.

« J'ai remarqué, au milieu de ces antiquités, un fragment d'inscription latine, sur marbre blanc, que je crois inédit, et qui, dans tous les cas, mérite par son importance d'être reproduit et mis sous les yeux de nos confrères. Il provient de la portion gauche du texte, de sorte qu'il fournit le commencement d'un certain nombre de lignes. Il est brisé en haut, à droite et en bas :

LLL
ıPENSN (PE sont liés)
NVS·PRO·
PETVNT PROI
SAVNA·FOLLEs
TRECENTA TRIG*inta*
OCTAVIANVS PRO*c*
TABVL PROVINC·TI (TI sont liés)
TATVECTIGALILATE
TIONE NVNDINAL
LATO FISCO A PROVINC*ialibus*
OCTO LIGNI PENSAS TRIA
OCTOGINTA QVATTVOR M*ilia*
PONDO QVINDECIM MILIA

« Il semble que le document auquel appartient ce fragment comprenait deux parties distinctes : une première partie dont dépendent les six premières lignes, et une seconde partie qui commence, à la ligne 7, par ces mots : *Octavia-*

nus pro[c](urator)..... tabul(ariis) provinc(iae)....., etc. Cette seconde partie pourrait être la réponse du procurateur à une réclamation exposée dans les lignes précédentes.

« A la fin de la ligne 4, après les lettres PRO, on distingue nettement un commencement de trait incliné qui peut appartenir à un jambage de M.

« A la fin de la ligne 8, après le mot PROVINC·, on distingue les lettres TI liées. La première pensée qui vient à l'esprit, c'est de lire *provinc(iae) Ti[ngitanae]*. L'inscription paraît venir de Carthage; en tout cas, l'exploration de M. le comte d'Hérisson ne s'est pas étendue en dehors des limites de la Tunisie actuelle. S'il s'agit de la *provincia Tingitana*, on peut s'étonner de trouver ce texte à Carthage, les Maurétanies ayant eu, pour la perception des impôts, une administration qui leur était propre. Il faut remarquer cependant que le texte est très incomplet et que nous ne savons pas quel était le titre exact du procurateur *Octavianus*. Il s'agit peut-être ici de redevances payées par les fermiers des domaines impériaux.

« Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, le texte fait penser à la célèbre inscription de Souk-el-Khmis, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale[1]. Il doit être également rapproché du fragment de Carthage, conservé dans le même établissement, et qui paraît contenir des indications analogues[2].

« Tous les T sont plus hauts que les autres lettres. La barre supérieure des F a une tendance très marquée à dépasser l'alignement. La forme du F, avec trois barres transversales, se rapproche beaucoup de celle du E; ce qui permet de distinguer ces deux lettres, c'est que le trait horizontal inférieur du F est court et que le trait supérieur est allongé et ondulé. Les L ont la forme de lambda. L'inscription ne paraît pas antérieure au IIIe siècle.

« Le mot *sauna* (ligne 5) doit être l'équivalent de *salina*, comme *saunarius*, dans le latin du moyen âge, est l'équiva-

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 10570.
2. *Ibid.*, n°s 1127 et 1158 = 14280.

lent de *salinarius*. La *follis* (ligne 5, *folles*) était une monnaie de cuivre en usage sous le bas empire; on a aussi donné ce nom à un impôt.

« *Octo ligni pensas* (ligne 12). La *pensa* est un poids fixé ou une quantité déterminée.

« On conserve au même musée une inscription funéraire qui provient du cimetière des officiales de Carthage[1]. C'est l'épitaphe de *P. Aelius Victor*, *mesor agrorum*, d'ailleurs déjà connue[2]. Le texte est maintenant légèrement brisé à droite; une lettre a disparu à l'extrémité de chacune des trois premières lignes.

« Je puis encore signaler dans la même salle une inscription chrétienne sur marbre blanc, dont l'origine doit être la même. Je ne doute pas de sa provenance carthaginoise :

AMANTIA
MATER
FIDELIS
IN PACE

« Elle est exactement carrée et mesure 0m55 sur chacun de ses côtés.

« Ajoutons encore le fragment suivant :

..R..
DIEB
[illegible]

« A la 3e ligne, les deux fragments de lettres peuvent appartenir à un P ou à un R, à un M ou à un N. Les lettres ont 0m12 de hauteur. »

M. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le courant du mois d'août dernier, me trouvant à Langres, j'eus l'occasion de visiter les fouilles archéologiques que poursuit, depuis plusieurs années, M. le chanoine Maugère, sur le territoire du village de Champigny, à quatre kilo-

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 1301 et suiv.
2. *Ibid.*, n° 12636.

mètres au nord de la ville, et les résultats de ces fouilles m'ont paru dignes d'être signalés à la Société.

« Le territoire du village de Champigny est traversé par deux voies romaines, dont la chaussée est encore bien conservée dans maints endroits et qui se dirigeaient vers Trèves en longeant les deux flancs de l'Argonne occidentale. A peu près à égale distance de Champigny et de Charmes, ces deux routes se trouvent reliées l'une à l'autre par une voie transversale dont M. Maugère a retrouvé les traces évidentes, sous le sol en culture. C'est le long de cette voie transversale, au point le plus élevé et dominant la plaine, que M. le chanoine Maugère a pratiqué ses fouilles. Sur un kilomètre de longueur environ, le sol est parsemé de minuscules débris de tuiles, de poteries, de stuc, de fragments de pierres taillées, qui sont les indices incontestables de nombreuses habitations de l'époque romaine ; c'est donc seulement une petite portion de ce vaste emplacement, — la plus importante vraisemblablement, — qu'a explorée M. Maugère. J'ai demandé à M. Maugère, pour la Société, un résumé de ses découvertes, et voici un extrait de la lettre qu'il m'a écrite, en y joignant le plan de ses fouilles :

« Sous le sol qu'on labourait, j'ai découvert les ruines de « deux édifices qui avaient la même direction et aussi les « mêmes dimensions, c'est-à-dire 23 mètres de côté. Ils « étaient séparés l'un de l'autre par un chemin bordé de « trottoirs. L'édifice du nord se composait :

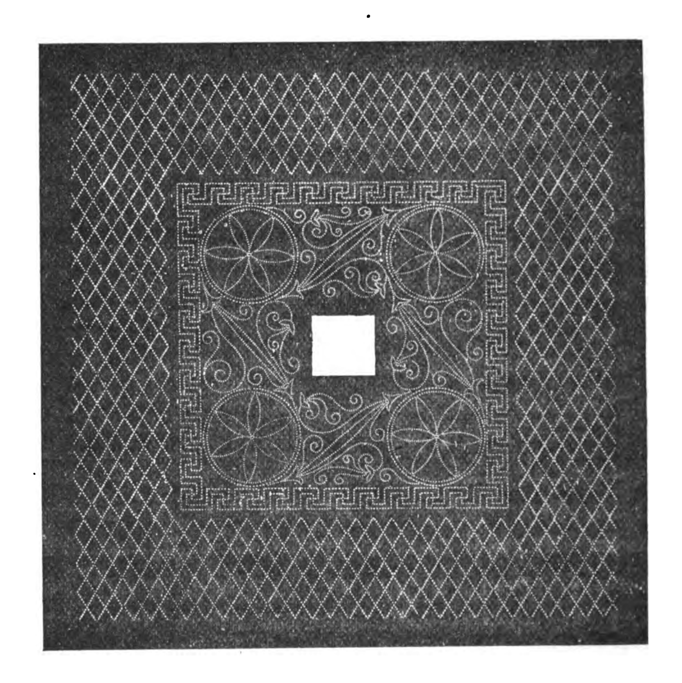
« 1° D'une vaste chambre centrale carrée, pavée de marbre « blanc et mesurant de 11 à 12 mètres sur chacun de ses « côtés ;

« 2° D'une galerie dont le sol était en béton et qui, mesu« rant à peu près 4 mètres de largeur, faisait tout le tour « de l'édifice central ;

« 3° Enfin, d'une colonnade dont j'ai retrouvé des débris « épars çà et là ; plusieurs soubassements de colonnes, encore « en place, permettent d'affirmer que la colonnade régnait « sur les quatre côtés de l'édifice qui, en définitive, se com« posait d'une chambre centrale environnée d'un portique.

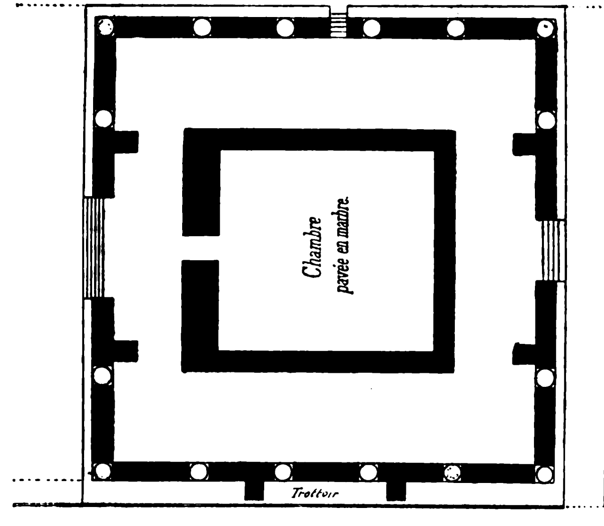
« Le second édifice, séparé du précédent seulement par une

« rue, était au midi, regardant la ville de Langres, qui est
« à une bonne lieue de là, et le village de Champigny, qui
« est à un bon quart de lieue de ces fouilles. Les murs sont
« dans la même direction que ceux du premier édifice, mais
« ils sont plus nombreux et paraissent avoir été remaniés à
« des époques successives. Nous trouvons : 1° Une chambre,
« de 6 à 7 mètres de côté seulement, pavée d'une mosaïque
« conservée dans son intégrité et sa fraicheur. Le fond est

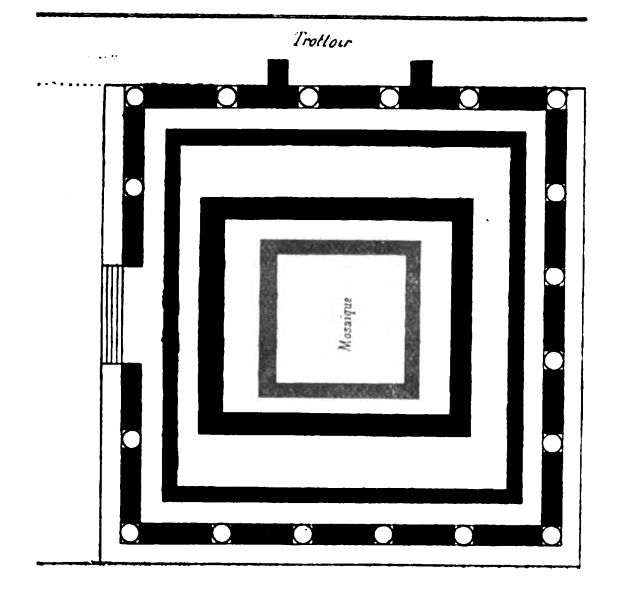


Mosaïque romaine de Champigny-lès-Langres.

« rouge ; de petits cubes de marbre blanc dessinent diverses
« figures, des fleurs, des enroulements ; autour, il y a une



Chemin



Double temple de Champigny-lès-Langres.

« riche bordure, puis des losanges, puis quatre cercles, dans « lesquels est inscrite une rosace à six rayons; enfin, au « centre, disparaissait tout dessin; il y avait là une sur- « face unie, carrée, un peu creuse, reposant sur une base en « pierre solide et profonde. Ce soubassement paraît avoir été « construit pour supporter le socle d'une statue. 2° Cette *cella* « centrale est limitée par un petit mur carré, sans solidité, « et qui me paraît avoir été fait après coup, lors d'un rema- « niement de cette partie de l'édifice. 3° Vient plus loin un « mur épais et solide, bien construit, et qui semble avoir été « le mur primitif de la *cella;* cette conjecture me paraît d'au- « tant plus évidente que ce second mur correspond presque « exactement, par sa disposition et ses dimensions, au mur « de la chambre de marbre de l'édifice du nord. 4° Un petit « mur, peu épais et peu solide, qui ne devait pas monter « bien haut et qui, vraisemblablement, ne comptait pas dans « les constructions primitives de l'édifice. 5° Enfin une colon- « nade régnant sur les quatre côtés, pareille à celle de la « maison précédente, et dont j'ai retrouvé de nombreux « débris, plusieurs des soubassements des colonnes étant « encore en place. Ainsi, ce second édifice était primitive- « ment en tout semblable au premier, mais il a subi posté- « rieurement des remaniements.

« Les deux édifices étaient séparés par un chemin bordé « de trottoirs en grès et en pierre du pays; ces trottoirs « existent encore presque entièrement : l'un, celui du sud, « est beaucoup plus large que celui du nord.

« Les fouilles m'ont permis de constater qu'à une époque « antique, c'est-à-dire vers la fin de l'empire romain vrai- « semblablement, ces deux édifices ont été presque entière- « ment rasés. Je dis *presque*, parce que la chambre pavée de « marbre n'a pas été dérangée. Mais tout le reste des cons- « tructions a été rasé jusqu'à environ 30 centimètres au-des- « sus du sol, puis recouvert par un enrochement sur lequel « on a établi un magnifique béton d'environ 8 à 10 centi- « mètres d'épaisseur, et enfin de belles dalles en pierres « blanches de nos contrées. Ce pavement si soigné, élevé « au-dessus du sol environnant, comme pour préserver la

« terrasse de toute humidité, recouvrait non seulement tout
« l'édifice du midi, y compris les murs arasés et la chambre
« centrale, mais encore la rue avec ses trottoirs et, en outre,
« une partie de l'édifice du nord, dont on ne parait avoir
« conservé que la chambre centrale pavée de marbre. Les
« constructions primitives étaient si bien recouvertes par cet
« enrochement, ce béton et ce dallage, que rien ne me les
« faisait soupçonner et que c'est seulement lorsque j'eus la
« curiosité de crever ce pavement, pour en étudier la com-
« position, que je découvris les soubassements des construc-
« tions premières, avec leurs débris mutilés, qui servirent à
« asseoir les nouveaux bâtiments. »

« Tels sont les renseignements sommaires et purement techniques et descriptifs qu'a bien voulu me transmettre par écrit M. le chanoine Maugère. J'ai examiné très sommairement, à Langres, une centaine de monnaies recueillies dans ces fouilles : ce sont des monnaies gauloises de la région, des monnaies romaines de la République et de l'Empire; les plus récentes sont des bronzes à l'effigie de l'empereur Valens. M. Maugère m'a fait visiter les débris de sculpture et d'architecture, provenant de ses fouilles, qu'il a rangés dans une salle du grand séminaire. Ces débris sont fort nombreux, et ils suffiraient, à eux seuls, à révéler des constructions très importantes; malheureusement ils sont mutilés d'une façon si complète qu'on ne saurait douter que la destruction des édifices primitifs ait été violente, acharnée, systématique. Ce sont principalement des fûts de colonnes, des fragments de bases et de chapiteaux, de corniches, d'entablements, des rosaces, des rinceaux, des montants de portes, tous ornés de fleurs et de festons qui indiquent une architecture très soignée. J'y ai remarqué un fragment d'inscription monumentale, mais la mutilation est telle que je n'ose affirmer qu'il porte les lettres AL. En sculpture, les débris recueillis par M. Maugère sont nombreux, mais souvent méconnaissables; j'ai pourtant remarqué une tête de Faune, une grosse tête de Cérès (pesant 27 kilogr.), une petite tête de Junon, une tête du Soleil, les cheveux rayonnants, une tête d'aigle ou de griffon, deux restes de Cariatides, des fragments de mains,

de pieds, de jambes et de torses qui indiquent des statues de proportions colossales. Une étude attentive et prolongée de ces débris, qui m'ont paru, au premier abord, avoir une grande analogie avec plusieurs des documents gallo-romains conservés au Musée de Langres, permettra peut-être la détermination précise de quelques-uns d'entre eux.

« J'ai vivement incité M. le chanoine Maugère à rédiger, pour les *Mémoires de la Société archéologique de Langres*, un rapport détaillé sur ses fouilles intéressantes et qui, jusqu'ici, n'ont encore été signalées nulle part. Le plan des constructions, la reproduction des principaux fragments d'architecture et de sculpture qu'il a découverts aideront à rechercher la destination des édifices que nous avons sommairement décrits. Pour nous, les constructions primitives étaient des temples gallo-romains de divinités parèdres. Vers la fin de l'empire romain, ces temples auront été détruits violemment, soit lors des invasions nombreuses dont la région de Langres a été le théâtre, soit lors de l'établissement du christianisme. Les ruines des deux temples ont alors été utilisées dans la construction d'un nouvel édifice, que M. le chanoine Maugère croit avoir été un grenier d'abondance, et voici sur quelles bases repose la conjecture du zélé chanoine. Le lieu-dit où il a pratiqué ses fouilles s'appelle encore actuellement *Les granges;* les premiers travaux de labour exécutés il y a quelques années sur l'emplacement des ruines ont permis aux cultivateurs de recueillir une assez grande quantité de blé brûlé; le soin tout particulier qu'on a mis à exhausser l'aire du nouvel édifice au-dessus d'un enrochement, d'un béton et d'un dallage parait révéler l'intention de garantir le sol contre l'humidité; les dimensions énormes de cette aire, qui couvrait presque sans discontinuité ni interruption la surface des deux édifices primitifs, conviennent mieux à un grenier qu'à toute autre destination.

« Une fois qu'il eut l'esprit hanté par cette idée, M. le chanoine Maugère recourut aux textes, et il trouva, dans les poèmes de Claudien, des passages qu'il interprète en faveur de son hypothèse. On sait que l'Égypte était une des contrées qui fournissaient à Rome le blé dont la capitale de

l'empire avait besoin; après la division de l'empire en deux parties, sous Honorius et Arcadius, Rome se trouva privée d'une de ses principales sources d'approvisionnement, l'Égypte faisant partie de l'empire d'Orient. Ce fut alors que, pour conjurer la disette à Rome, on songea aux blés de l'Afrique et de la Gaule. Honorius envoya Stilicon en Afrique; Stilicon, raconte Claudien, battit Gildon, roi des Maures, qui s'opposait au ravitaillement de Rome, et fit venir en Italie les blés de l'Afrique. Mais cela ne suffit pas pour sauver Rome de la famine, et, en 398, l'empereur envoya Stilicon au delà des Alpes, pour recueillir le blé de la Gaule. Stilicon vint en personne à Langres et à Sens pour acheter du blé, et le poète célèbre en vers ampoulés l'heureuse issue de sa mission :

..... Africa per te
Nec prius auditas Rhodanus jam donat aristas;
Ut mihi vel Massyla Ceres, vel Gallica prosit
Fertilitas, messesque vehant nunc humidus Auster,
Nunc Aquilo, cunctis ditescant horrea ventis.
(Claud., XXII, 392.)

« Par toi, Stilicon, l'Afrique et le Rhône me donnent (à « Rome) des moissons jusqu'alors inconnues, et Cérès, dans « la Libye et dans la Gaule, féconde pour moi les campagnes; « par toi, l'humide Auster et l'Aquilon m'apportent tour à « tour leurs richesses, et tous les vents remplissent mes gre- « niers. »

« Ailleurs, le poète précise le rôle de Langres dans cette recrudescence de bien-être à Rome :

..... Quis Gallica rura,
Quis meminit Latio Senonum servisse ligones?
Aut quibus exemplis fecunda Tibris ab Arcto
Vexit Lingonico sudatas vomere messes?
(Claud., XXIV, 91.)

« Qui jamais a vu les plaines de la Gaule, les hoyaux des « Sénonais enrichir le Latium? ou les moissons écloses sous « la charrue du Lingon laborieux arriver des champs fertiles « de l'Ourse jusqu'au Tibre étonné? »

« D'autres passages de Claudien pourraient encore être

cités. Qu'il me suffise de dire qu'il en résulte que Langres fut une des villes de la Gaule choisies pour être le lieu de concentration des blés qu'on embarquait sur la Saône, qui gagnaient Marseille par le Rhône et qu'on transportait de là jusqu'à Rome. Il y avait à Langres des magasins, des greniers d'abondance, et M. le chanoine Maugère pense avoir retrouvé l'emplacement de l'un d'eux. Ce qui me paraît venir à l'appui de cette ingénieuse hypothèse, c'est que l'emplacement de ses fouilles se trouve situé au bas du plateau de Langres, sur le chemin des plaines du Bassigny. Or, la contrée qui, à toutes les époques de l'histoire, a fourni du blé à Langres, ce n'était pas le plateau ni la région montagneuse qui, en fait de céréales, suffit à peine à nourrir ses habitants, c'était et c'est encore la campagne fertile du Bassigny, qui se développe au nord de Langres, jusqu'au pied des Vosges. Quoi qu'on pense de l'hypothèse de M. le chanoine Maugère, je crois qu'elle méritait d'être mentionnée, et je me plais à espérer que la Société archéologique de Langres, qui produit de si excellents travaux et qui a à sa tête des savants zélés, pourra encourager les fouilles si intéressantes de M. Maugère. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1892.

Séance du 2 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 3e série, 53e année. Paris, 1890, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XI, fasc. III et IV. Bruxelles, 1892, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VI. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *de la Société d'émulation des Vosges*, 58ᵉ année. Épinal, 1892, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique, juillet-août. Paris, 1892, in-8°.

Annual report of the American historical association for the year 1890. Washington, 1891, in-8°.

Archaeologia, t. LIII. Londres, 1892, in-4°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, série IV. *Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, t. VI-X. Rome, 1890-1892, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIIIᵉ année, nᵒˢ 18-21. Paris, 1892, in-8°.

— *de l'Académie d'Hippone*, n° 25. Bone, 1892, in-8°.

— *de la Diana*, t. VI, n° 7. Montbrison, 1892, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 201, juillet. Chartres, 1892, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 103ᵉ livraison, octobre. Valence, 1892, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 94, octobre. Châteaudun, 1892, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, août-septembre. Mulhouse, 1892, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, 15ᵉ année, nᵒˢ 7 à 9, juillet-septembre. Spalato, 1892, in-8°.

Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise, t. XII. Versailles, 1892, in-8°.

Congrès des sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 11 *juin* 1892, *par MM. Janssen et Léon Bourgeois*. Paris, 1892, in-8°.

— *international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie*, 11ᵉ session tenue à Moscou, t. I. Moscou, 1892, in-8°.

Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte, t. XLVII. Lucerne, 1892, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, année XI, nᵒˢ 7 à 9. Trèves, 1892, in-8°.



Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XXXVIII. Amiens, 1891, in-8°.

— *de l'Académie de Vaucluse*, t. XI, 2e et 3e livraisons. Avignon, 1892, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Doubs*, 6e série, t. VI. Besançon, 1892, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, t. II. Guéret, 1892, in-8°.

— *de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouv. série. Copenhague, 1891, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. XXII, 3e et 4e livr. Vienne, 1892, in-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, 2e série, t. XIII, n° 4; t. XIV, n° 1. Londres, 1892, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 4e série, t. I, 8e livr. Saintes, 1892, in-8°.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, 5e série, t. I, fasc. VIII. Rome, 1892, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, 5e série, t. III, 5e livr. Lille, 1892, in-4°.

— *historique et archéologique du Maine*, t. XXXI. Mamers, 1892, in-8°.

Smithsonian contributions to Knowledge, t. XXVIII. Washington, 1892, in-4°.

Thüringische Geschichtsquellen. Nouv. série, t. II. — *Urkundenbuch der vægte von Weida, Gera und Plauen...*, herausgegeben von Dr Berthold Schmidt. Iéna, 1892, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Altertumskunde, nouv. série, t. VIII, livr. 1 et 2. Iéna, 1892, in-8°.

BOGDANOV (Anatole). *L'association russe pour l'avancement des sciences physico-chimiques, naturelles et biologiques. Rapport aux Congrès internationaux de Moscou*. Moscou, 1892, in-4°.

— *Quelle est la race la plus ancienne de la Russie centrale?* S. l. n. d., in-8°.

Carton (le docteur). *Essai de topographie archéologique sur la région de Souk-el-Arba.* Paris, 1891, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Ornement de tête en or. Diadème découvert à Saint-Potain.* Vannes, 1892, in-8°.

Chevalier. *Notice sur l'aqueduc romain de Floursies à Bagacum (Bavai).* Avesnes, 1892, in-8°.

Delattre (Gustave et Édouard). *Les souterrains du château de Selles à Cambrai.* Lille, 1892, in-4°.

Fage (René). *État des études historiques et archéologiques dans le département de la Corrèze.* Caen, 1892, in-8°.

Gilliodts van Severen (L.). *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Bruges. Coutumes des petites villes et seigneuries enclavées*, t. IV. Bruxelles, 1892, in-4°.

Marsaux (l'abbé). *Instrument de Paix de l'église de Champagne (Seine-et-Oise).* Paris, 1891-1892, in-8°.

— *La fontaine de vie.* Paris, 1892, in-8°.

Correspondance.

Le vicomte de l'Espinasse-Langeac, présenté par MM. R. Cagnat et E. Babelon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Tunis. Le Président désigne MM. Gaidoz, Saglio, l'abbé Thédenat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président donne lecture du rapport de la Commission chargée de présenter cinq correspondants étrangers honoraires. Après les cinq tours de scrutin, le Président proclame élus :

Le commandeur G.-B. de Rossi, à Rome;
M. Wolfgang Helbig, à Rome;
M. Otto Hirschfeld, à Berlin;
M. Franks, à Londres;
La comtesse Ouvaroff, à Moscou.

M. de Laigue, consul général, envoie une note sur la nécropole phénicienne et diverses antiquités de Cadix.



M. Maurice Prou, membre résidant, présente, de la part de M. Max. Legrand, d'Étampes, le frottis d'une pierre tombale qu'il a précédemment[1] signalée à la Société. Elle est conservée dans l'église de Saint-Martin d'Étampes, où elle marquait la sépulture de Marie Cuissart, femme de Jehan Perrot, laquelle trépassa le pénultième jour de janvier 1547. A la droite de la défunte est représenté son mari; entre les deux têtes, une gerbe d'épis, qui semble indiquer que Perrot était cultivateur. Ce qui fait l'intérêt de cette dalle, c'est qu'elle porte une signature d'artiste, tracée en minuscules gothiques, sur le côté gauche, et en dehors du cadre : *f. a* [*par*]*is ps la porte S*[t] *Michel* [*par*] *le moyne tūbier* 1548.

Ce Lemoyne, qui a négligé d'indiquer son prénom, est sans doute Jean Lemoyne, dont on connaît d'autres ouvrages datés de 1534, 1536, 1540 et 1546[2].

Aux tombiers parisiens du nom de Lemoine déjà connus, il faut ajouter Félix Le Moyne, maître tombier à Paris, qui figure parmi les témoins d'un acte de 1580 conservé aux Archives nationales sous la cote Y 121, fol. 453.

M. le colonel de la Noë, membre résidant, fait une communication sur les enceintes vitrifiées :

« Partout où la vitrification peut s'observer *in situ*, on constate :

« 1° Qu'elle occupe la partie supérieure des remparts et qu'elle descend très rarement, sinon jamais, jusqu'à leur base;

« 2° Qu'elle ne se rencontre que sur quelques points du pourtour de l'enceinte, parfois sur une étendue très restreinte; qu'elle est même limitée dans certains cas à un seul point. Enfin elle manque absolument dans des enceintes absolument semblables et par conséquent de la même époque.

« De ces observations, on doit conclure que la vitrification a été produite par des feux allumés sur le rempart et qu'elle n'a pas eu pour but de les consolider.

1. V. plus haut, p. 96.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1891, p. 252-255.



Pierre tombale signée par Lemoyne, tombier à Paris.

« La vitrification est donc un fait accidentel et pourrait être d'une date postérieure à la construction des enceintes. Cependant l'observation montre qu'elle est de la même époque. On trouve en effet, au sein des masses vitrifiées, des lits de charbons, restes des branchages qu'on avait disposés par couches horizontales au milieu de la construction. Si les feux avaient été allumés longtemps après l'édification de la muraille, ces bois, décomposés par les agents atmosphériques, n'auraient pas laissé de traces.

« La question de la date des enceintes vitrifiées est donc celle des foyers.

« Malheureusement, l'histoire ne nous fournit aucun renseignement à leur sujet, et c'est à l'examen des enceintes qu'il faut recourir pour avoir une solution.

« Par leur assiette et leur tracé, les enceintes vitrifiées rentrent dans la catégorie des ouvrages fortifiés qui tirent leur principale force de la nature des lieux et remontent par conséquent à une époque très primitive. Leur rempart, en pierres et branchages entremêlés, est le type rudimentaire des murailles gauloises de la bonne époque en pierres et poutres superposées. Ce mode de construction aurait eu pour but, non pas de faciliter la propagation du feu à l'intérieur, comme beaucoup d'observateurs l'ont cru, mais de construire, sans mortier, des murs à parement extérieur vertical, plus difficiles à franchir qu'un simple talus. Enfin les débris recueillis dans les enceintes, quand on élimine ceux qui proviennent d'une occupation ultérieure, conduisent aussi à cette conclusion : que les enceintes vitrifiées sont d'origine gauloise, ou plus généralement qu'elles ont été construites pendant la période comprise entre l'âge de la pierre polie et le commencement de la conquête romaine.

« Toutes les enceintes vitrifiées sont situées dans des contrées de granit et de schistes cristallins qui seuls fournissent des matériaux vitrifiables ; mais l'usage d'allumer de grands feux a dû être général à une même époque : on doit donc s'attendre à trouver dans les autres régions des enceintes ayant gardé des traces de l'action du feu.

« On a signalé en effet dans les pays calcaires des rem-



parts qui renferment un noyau de chaux produite par la calcination des pierres qui entraient dans leur composition. Ce noyau est placé, en général, près du sommet, dans une situation analogue, par conséquent, à celle de la vitrification dans les enceintes vitrifiées.

« Les débris recueillis sont de la même époque que ceux des enceintes à vitrification. Le tracé est également adapté au sol ; c'est celui des oppidums gaulois établis sur les promontoires des plateaux calcaires.

« Enfin, l'enceinte calcinée d'Hastedon, qui est vraisemblablement l'oppidum des Aduatuci dont parlent les *Commentaires de César*, a fourni des poutres disposées dans le rempart comme celles de la muraille d'Avaricum.

« *Les enceintes vitrifiées et les enceintes calcinées seraient donc de la même époque et elles auraient été construites pendant les derniers siècles qui précédèrent la conquête romaine.*

« En ce qui concerne la destination des feux qui ont produit accidentellement la vitrification et la calcination, on ne peut faire que des conjectures. Ils pouvaient avoir pour but de signaler aux populations des alentours l'arrivée de l'ennemi. Peut-être servaient-ils à la célébration de quelque culte religieux : les feux de la Saint-Jean pourraient en provenir. On peut également supposer qu'on les employait pour éclairer le terrain en avant de l'enceinte, au moment d'une attaque. Enfin, si l'on considère que la Gaule était couverte de forêts et que les enceintes que nous étudions sont encore le plus souvent entourées de bois, on regardera comme également admissible l'hypothèse suivant laquelle les feux auraient servi simplement à faire disparaître les bois qui encombraient les abords et l'intérieur de la position. »

M. Gaidoz, membre résidant, demande si les feux qui ont produit la vitrification ou la calcination suivant les terrains peuvent être rattachés à une idée religieuse, comme les feux de la Saint-Jean, ou à une nécessité militaire, comme les signaux annonçant le passage de l'ennemi, par exemple.

M. le colonel G. de la Noë ne peut encore se prononcer à ce sujet.

M. Octave Vauvillé, associé correspondant national, présente deux sceaux en bronze inédits :

1° Sceau ovale aigu, en bronze, de 40 millimètres de diamètre, trouvé à Vic-sur-Aisne (Aisne).

Pélican se becquetant pour faire couler le sang à ses trois petits, dans un nid placé au haut d'un arbre.

✠ S PHELIPE HVRE DE RIVECOVRT.

Ce sceau paraît être celui d'un prieur.

Rivecourt, du canton d'Estrées-Saint-Denis, arrondissement de Compiègne, est la seule commune de ce nom en France ; de plus, elle avait un prieuré.

Le sceau découvert à Vic-sur-Aisne, situé à environ 28 kilomètres de Rivecourt, serait-il celui de l'un des prieurs de ce dernier pays ?

2° Sceau rond, en bronze, de 18 millimètres de diamètre, trouvé à Pommiers, près de Soissons (Aisne).

Écu au chevron chargé d'une étoile (?), un chef accosté de trois aigles éployés (?).

✠ S PHELIPPE · LEMAIRE.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait observer que l'inscription du second bas-relief de Varhely, communiqué à la Société par M. Blanchet dans la séance du 4 mai dernier, et reproduit à la page 142 du *Bulletin* de cette année, doit être lue sans hésitation :

PAPIRIA ZOE EX VOTO
POSVIT

Papiria Zoe ex voto posuit.

Séance du 9 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société de Borda, juillet-septembre. Dax, 1892, in-8°.



— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 1re livr. Brive, 1892, in-8°.

Revue belge de numismatique, XLVIIIe année, 4e livr. Bruxelles, 1892, in-8°.

Bequet (Alfred). *Les cimetières de la forteresse d'Éprave-la-Croix-Rouge*. Namur, in-8°.

Bouillet (l'abbé A.). *L'église et le trésor de Conques* (*Aveyron*). Mâcon, 1892, in-8°.

Briquet (C.-M.). *De la valeur des filigranes du papier comme moyen de reconnaître l'âge et la provenance de documents non datés*. Genève, 1892, in-8°.

Travaux.

Au nom des Commissions nommées à cet effet, MM. Collignon et G. Bapst lisent des rapports sur les candidatures de MM. Champoiseau et le marquis de Croizier au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Champoiseau à Paris et le marquis de Croizier à Couleuvre (Allier).

M. S. Berger communique un texte qui lui paraît éclairer d'un jour nouveau l'influence de l'art chrétien des Grecs sur l'art allemand du moyen âge. Ce texte se trouve dans un manuscrit grec-latin des Évangiles conservé à Saint-Gall. C'est la description des miniatures d'un manuscrit grec des Évangiles, et cette description pourrait s'appliquer trait pour trait à un groupe bien connu de manuscrits du xe et du xie siècle provenant des bords du Rhin. Les plus anciens de ces manuscrits ont été exécutés par des artistes de Reichenau ; c'est donc probablement par Saint-Gall et Reichenau que la tradition de l'art grec s'est répandue dans la vallée du Rhin.

M. Durrieu, membre résidant, insiste sur l'intérêt que présente la communication de M. S. Berger. Il y voit une nouvelle manifestation de cette tendance à la copie qui existait chez les artistes du moyen âge et les a souvent portés à

puiser leurs inspirations dans des manuscrits célèbres, d'une date plus ancienne ou venus d'une région plus ou moins lointaine, qu'ils se trouvaient avoir sous les yeux.

La communication de M. S. Berger est renvoyée à la Commission des impressions.

M. E. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société les reproductions des différents groupes de la triple Hécate qui sont conservés au Musée du Louvre. Il insiste sur l'intérêt que présentent ces monuments, dont le Musée a pu former dans ces dernières années une série de six exemplaires, pour l'étude des formes successives par où s'est développé le type de la triple Hécate.

« Hécate, dans ses plus anciennes représentations, apparaît d'ordinaire sous la simple figure d'une femme portant deux torches. Tel est, par exemple, un bas-relief rapporté d'*Irmeni-Keui*, près Cyzique, par M. Perrot, et aujourd'hui exposé dans la salle de Milet. Mais le besoin de dédoubler pour ainsi dire sa personnalité se fait sentir de bonne heure. Une curieuse petite stèle à fronton, qui provient d'Athènes et que possède aussi le Louvre, nous montre déjà sur ses deux faces deux Hécates sous des traits légèrement différents.

« La conception de la triple Hécate n'est que le développement de la même idée et le résultat de l'identification de la déesse avec d'autres divinités voisines mais originairement différentes. Il faut noter d'ailleurs que, dans les monuments qui la représentent ainsi triple, la personnalité d'Hécate domine au point d'absorber complètement les deux autres, et ainsi s'explique le retour vers l'unité qui fit qu'après avoir donné trois corps à Hécate on ne lui donna plus, par une sorte de compromis, que trois têtes sur un seul corps.

« Les *Hecataia*, par suite, se divisent en deux grandes classes. A la première appartient un *Hecataion*, autrefois dans la collection Sabatier, où l'une des déesses tient la longue torche et la patère et la seconde un fruit posé sur la poitrine, tandis que la troisième porte les deux mains à son chiton. Un second *Hecataion*, avec trois têtes surmon-

tant un hermès commun, rappelle la conception de la déesse envisagée surtout comme protectrice des carrefours, τριοδῖτις. Avec un marbre enfin rapporté d'Ancyre par M. Perrot, nous saisissons le passage au second groupe d'*Hecataia*, puisque, par suite de la maladresse de l'artiste, qui n'a pas su indiquer clairement son dessein de présenter les deux figures latérales de profil, il semble, au moins au premier abord, que les trois figures soient placées de façon à former un seul corps.

« Il faut au contraire, sans aucun doute, rattacher à la seconde classe un *Hecataion* rapporté d'Athènes par Le Bas, que M. S. Reinach n'avait pu retrouver lors de sa réédition du *Voyage en Grèce*, et que le Louvre a récemment acquis de la collection J. Gréau. Seules, malheureusement, les trois têtes subsistent, toutes marquées encore de couleur rouge sur les lèvres, les yeux et la chevelure, avec la place vide du polos traité à part et dont la matière, sans doute différente, ajoutait à la polychromie. Il en est peu d'aussi exemptes de la raideur qui gâte la plupart des monuments analogues, et, malgré les légères injures qui ont mutilé l'extrémité des trois nez, qui présentent autant de charme.

« Un dernier monument, d'époque beaucoup plus basse, est une pierre gravée gnostique où la triple Hécate est associée à une légende cabalistique qui occupe l'extrémité inférieure du champ et court sur le socle mouluré où se dresse le groupe. Les détails sans doute ont varié, ainsi que l'exige la différence des temps; les mains d'une des figures portent le fouet et le poignard, attributs inconnus aux *Hecataia* précédents et communs, semble-t-il, à toutes les pierres analogues. Mais l'essentiel du type, au fond, est resté le même, et les trois déesses se dressent toujours adossées, l'une de face, les deux autres de profil, vêtues de la longue tunique qui tombe jusqu'aux pieds et du diploïdion serré par une ceinture et coiffées du polos. »

Séance du 16 Novembre.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, n° 10. Toulouse, 1892, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XLVIe volume. Auxerre, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 5e livr. Périgueux, 1892, in-8°.

— *et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI. Rennes, 1892, in-8°.

Journal des Savants, septembre-octobre. Paris, 1892, in-4°.

Revue de Saintonge et d'Aunis, XIIe vol., 8e livr. Saintes, 1892, in-8°.

Marcel (l'abbé). *La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du XVe siècle*. Paris, 1892, in-4°.

Naef (A.). *Guide à l'ancien prieuré de Graville-Sainte-Honorine*. Le Havre, 1892, in-8°.

M. Durrieu, membre résidant, présente de la part de l'auteur, M. l'abbé Marcel, correspondant de la Société, préfet des études au petit séminaire de Langres, un travail sur *La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du XVe siècle*.

M. Durrieu signale l'intérêt de cette étude, faite avec le plus grand soin. Elle contient une description détaillée et l'histoire des destinées successives d'un bel exemplaire des Postilles de Nicolas de Lyra, qui forme aujourd'hui les manuscrits latins 11972-11978 de la Bibliothèque nationale. M. l'abbé Marcel est parvenu à établir que ce manuscrit a été exécuté sur la commande et aux frais de Guy Bernard, évêque de Langres, en 1453, mort en 1481, que le copiste s'appelait Pierre Rouche, et l'enlumineur Guillaume Hugueniot. A propos de ce dernier nom, M. Durrieu se demande s'il ne s'agirait pas du miniaturiste G. Hugonnet, dont il a eu occasion de signaler autrefois à la Société la signature

ainsi orthographiée, apposée sur une miniature d'un livre d'heures qui a été donné à la Bibliothèque de la ville d'Aix par monseigneur Rey.

Correspondance.

M. Farcinet, présenté par MM. Passy et Deloche, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le Président désigne MM. Babelon, Prou et de Barthélemy pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce que la comtesse Ouvaroff, présidente de la Société archéologique de Moscou, récemment élue associée correspondante honoraire de la Compagnie, assiste à la séance.

Invitée à prendre place au bureau, Mme la comtesse Ouvaroff remercie la Société et assure gracieusement ses nouveaux confrères qu'elle sera heureuse de leur faciliter l'accès des collections en Russie, et, en particulier, des siennes.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Guillaume lit un rapport favorable sur la candidature de M. Naëf au titre d'associé correspondant étranger; on procède au scrutin, et M. Naëf, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger résidant au Havre.

M. H.-F. Delaborde, membre résidant, communique à la Société une mention des comptes de Saint-Denis pour l'année 1403-1404, relative à la grande vasque monolithe provenant de cette abbaye, qui, après avoir servi de lavabo aux moines, orne aujourd'hui le centre de la seconde cour de l'École des beaux-arts.

« Item pour avoir refait le bacin de cloistre par maistre Roger de Paris et pour poiz et cyment. c xiij s. iiij d. »

(Arch. nat., LL 1243, fol. 28 r°.)



Jusqu'ici, la construction de ce monument avait été attribuée à l'époque où Hugues de Milon gouvernait l'abbaye, sur la foi de deux vers, lus par Félibien autour du socle qui en marquait le centre. Mais ce socle, aujourd'hui disparu, devait être un vestige de la fontaine primitive que Roger de Paris aura utilisé tout en refaisant la nouvelle vasque, peut-être à l'imitation de l'ancienne; mais en apportant dans sa reproduction certains rajeunissements à la mode de son temps.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société un vase en argent, de travail romain, qui a été récemment offert au Musée du Louvre par M. J.-A. Durighello, de Saïda :

« D'après les renseignements fournis par le donateur, ce vase aurait été découvert en Syrie, dans les ruines d'une ancienne église, près de Homs (Émèse). Il mesure $0^{m}45$ de haut; la panse n'a pas moins de $0^{m}90$ de développement; la hauteur du col est de $0^{m}13$, et son diamètre à l'orifice est de $0^{m}115$. Sur les parties unies de la panse, on reconnaît les traces évidentes du tour; les ornements ont été exécutés au repoussé, avec quelques détails repris au pointillé; le dessous du pied porte les marques d'un travail au marteau. Ce vase a reçu, dans la partie inférieure de la panse, un coup violent qui a produit une déchirure et qui a enlevé un morceau large, à peu près, comme la paume de la main. Néanmoins il pèse encore 2 kilogr. 892 grammes. Sur le bord du goulot, on remarque une petite dépression en forme de bec qui paraît avoir été faite après coup; elle correspond de l'autre côté du col à des traces d'oxydation, témoins certains de l'existence d'une anse dont une extrémité était appliquée sur la panse et dont l'autre extrémité reposait sur le col. Cette anse, qui a disparu, avait été sans doute ajoutée; le vase original n'en possédait probablement pas.

« L'ornementation au repoussé se compose de huit bustes, disposés autour de la panse et séparés l'un de l'autre par d'élégants fleurons; quatre cordons en forme de tresses entourent le vase à différentes hauteurs : le premier à la



base du col, le second autour du pied; les deux autres servent d'encadrement à la zone imagée qui règne autour de la panse.

« Les huit bustes peuvent être partagés en deux groupes distincts :

« A. *Trois bustes.* (1.) *La Vierge*, voilée et drapée, de face.

« (2 et 3.) *Deux archanges* sont représentés à ses côtés, se faisant pendant, placés à peu près de trois quarts et légèrement tournés vers elle. Leurs cheveux sont relevés en arrière, serrés par une bandelette et ondulés sur le devant de la tête. Leurs ailes, dont le haut arrive à peu près sur la même ligne que les yeux, sont soigneusement traitées; les plumes sont figurées par de petites hachures disposées en écailles. Ces deux archanges portent une tunique.

« B. *Cinq bustes.* (4.) *Le Christ*, de face, drapé. Il est représenté barbu, avec une longue chevelure qui retombe sur les épaules; il tient un volumen dans la main gauche, tandis que la main droite est ramenée à la hauteur de la poitrine.

« (5.) A gauche du Christ, *saint Pierre*, drapé, tenant son manteau de la main droite ramenée sur la poitrine. Sa barbe est frisée, et ses cheveux sont indiqués par de petites hachures. Il est tourné vers le Christ.

« (6.) A droite du Christ, *saint Paul*, drapé, tenant un volumen du côté gauche. Son front est chauve; sa barbe allongée est séparée en deux pointes. Il est tourné vers le Christ.

« (7.) A côté de saint Pierre, *saint Jean-Baptiste*, drapé, de face, avec de très longs cheveux tombant sur les épaules et une longue barbe. Sa figure est absolument semblable à celle du Christ.

« (8.) A côté de saint Paul, *saint Jean l'Évangéliste*, drapé, tenant un volumen. La figure est imberbe, et les cheveux sont indiqués par de petites hachures.

« Les images de la Vierge et du Christ se correspondent; elles sont disposées aux deux extrémités d'un même diamètre.

« Chacun de ces huit bustes est placé dans un médaillon rond (*imagines clipeatae*), et, entre chacun de ces médaillons, s'élève un ornement qui se compose de trois larges feuilles



Vase chrétien en argent trouvé à Émèse.





Développement de la frise du vase chrétien d'Émèse.

soutenant un élégant cornet, d'où s'élancent à droite et à gauche des rinceaux de vigne vierge.

« Telle est la description de ce précieux monument d'argent.

« On conserve au Musée du Vatican un petit vase, d'une jolie forme, dont la décoration est tout à fait analogue. Autour de la panse règne une zone du même genre, présentant également des bustes en relief. On y voit le Christ entre quatre apôtres, dont les deux premiers sont aussi saint Pierre et saint Paul et dont les deux autres ne semblent pas avoir été reconnus. Le dessin donné par le Père Garrucci[1] ne permet pas de les distinguer. Il serait curieux de pouvoir étudier les deux objets à côté l'un de l'autre.

« La technique du vase d'Émèse est assez soignée; elle se rapproche de celle de la capsella d'argent d'Henchir-Zirara, si magnifiquement illustrée par M. le commandeur de Rossi[2].

« On y retrouve les mêmes cordons en forme de tresses, et, outre le travail au repoussé, certains détails sont aussi exécutés au pointillé.

« On peut rappeler également, à propos du vase d'Émèse, une des cassettes d'argent à reliques trouvée sous le pavé du grand autel, dans la basilique de Grado[3]. L'ornementation est la même; cette cassette, décorée de cordons tressés et d'une série de bustes de martyrs accompagnés d'inscriptions, paraît appartenir au VIe siècle de notre ère.

« Les *imagines clipeatae* ont été en usage de fort bonne heure; on les retrouve sur les sarcophages de la Gaule et de l'Italie, sur les coffrets d'argent ou d'ivoire, sur les verres, etc. Une des séries les plus intéressantes pour l'archéologie chrétienne était celle des portraits des premiers papes, peints dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, portraits qui malheureusement ont péri en partie dans l'incendie de cet édifice.

1. *Storia dell' arte cristiana*, tav. 460.
2. *La capsella argentea africana;* Roma, 1889, in-fol. M. Jules de Laurière a donné une traduction française de ce savant mémoire dans le *Bulletin monumental*, 1889.
3. J.-B. de Rossi, *Bull. d'archéol. chrétienne*, 1872, p. 177, pl. X, XI; Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 436.

« Sur le vase du Louvre, on ne distingue aucune inscription ; il n'y a sous le pied aucune trace de graffite.

« On remarquera qu'aucune des têtes, même celle du Christ, n'est surmontée du nimbe et que le style des ornements est encore très classique. Ce vase a été exécuté sans aucun doute au ve ou au vi^e^ siècle de notre ère. »

M. Müntz ne partage pas cet avis et pense qu'il faut attribuer à ce monument une origine un peu moins ancienne. Un autre membre inclinerait à faire descendre la fabrication au ixe ou au xe siècle.

Séance du 23 Novembre.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXI, 2e fasc. Montbéliard, 1892, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Jura*, 5e série, t. II, 1891. Lons-le-Saunier, 1892, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 8. Langres, 1892, in-4°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XVII, 1er fasc. Bordeaux, 1892, in-8°.

Farcinet (Charles). *Étude sur les monnaies mérovingiennes attribuées à la Vendée*. Paris, 1892, in-8°.

— *Lettre sur l'authenticité de deux médaillons romains trouvés en Vendée*. Mâcon, 1892, in-8°.

Vachez (A.). *Les livres de raison dans le Lyonnais et les provinces voisines*. Lyon, in-8°.

Correspondance.

MM. le commandeur G.-B. de Rossi, Otto Hirchfeld et Helbig écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants honoraires.

M. P. Gaukler, présenté par MM. G. Perrot et Cagnat,

écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Tunis. Le Président désigne MM. Prou, Ed. Le Blant et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce que la comtesse Ouvaroff assiste à la séance.

M. le Président fait connaître ensuite la perte que la Compagnie vient de faire en la personne de M. l'abbé Auber, correspondant national à Poitiers. M. l'abbé Auber était un des correspondants les plus anciens de la Société.

La comtesse Ouvaroff, présidente de la Société impériale d'archéologie de Moscou et associée correspondante honoraire, fait une communication sur l'architecture et la décoration des églises russes et signale combien l'art oriental (persan et turc) a eu d'influence sur le style religieux de la Russie au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Le mémoire de la comtesse Ouvaroff est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, fait la communication suivante :

« Une nouvelle édition de la Notice des Gaules vient d'être publiée par M. Mommsen[1]. Dans les observations préliminaires qu'il a jointes au texte, le savant éditeur exprime l'avis que la Notice est de provenance ecclésiastique, et non d'origine administrative, qu'elle nous donne non la distribution des provinces en cités, mais la distribution des provinces ecclésiastiques en diocèses épiscopaux. Les raisons alléguées en faveur de ce système ne m'ont pas paru convaincantes. Je les reproduis en y répondant à mesure.

« 1° Les plus anciens manuscrits de la Notice sont des « collections canoniques, des *libri canonum*. » — A cela je

1. *Monum. Germ. scriptores antiquissimi*, t. IX, p. 552 et suiv.



répondrai que les *libri canonum* contenaient beaucoup de pièces qui n'étaient pas d'origine ecclésiastique, par exemple des lois impériales, des édits royaux, des catalogues de provinces. Ces catalogues avaient leur utilité pour les relations ecclésiastiques; cela suffisait pour qu'on les insérât dans les collections. Pourquoi la Notice des Gaules, qui s'y trouve avec eux, aurait-elle une origine plus ecclésiastique que la leur?

« 2° La préface de la Notice, dans le manuscrit de Cologne, « le plus ancien de tous, conduit au même résultat, malgré le « mauvais état de son texte. » — *Réponse*. — *a*) Le manuscrit de Cologne n'est pas le plus ancien; celui de Corbie est très généralement considéré comme ayant un âge encore plus respectable. Du reste, il est absolument sûr que le manuscrit de Cologne n'est pas, pour les autres exemplaires, un ancêtre commun. — *b*) La préface qu'il est le seul à contenir est un texte inintelligible, duquel il est impossible de conclure quoi que ce soit. La voici : *Notitia in provincia Galliarum vel Gallicanis decem titulis nominate qualiter statutum aut quantae provinciae vel ad metropolim civitatem urbes per capitulum superius nuncupatae redire aut constitutionis designatae debeant respondere aut rei publicae, ut ordo exposcit pontificum conserventur aut requirantur arbitrio ut antiquitas nulla possit convelli condicione*. — Je ne sais si jamais on parviendra à déchiffrer ce grimoire; pour le moment, je ne vois pas comment on en peut tirer argument pour ou contre l'origine administrative de la Notice.

« 3° Le terme de métropole est un de ceux qui sont venus « d'Orient en Occident avec la religion chrétienne; on le « trouve principalement chez les auteurs ecclésiastiques. » — *Réponse*. — Il est sûr que ce terme grec est antérieur à la propagation du christianisme en Gaule, et même à l'ère chrétienne. Si les auteurs ecclésiastiques l'emploient plus souvent que les autres, c'est qu'ils ont souvent à parler des relations nées de l'organisation des provinces ecclésiastiques; c'est aussi que les éternels conflits de prééminence entre les villes se transportent, à partir du IVe siècle, sur le terrain de la juridiction épiscopale.

« 4° La Notice ne marque pas de métropole pour la pro-
« vince des Alpes Grées et Pennines. Cependant elle avait « un gouverneur, comme les autres provinces. Cette omis- « sion s'explique par le fait que cette province n'avait pas de « métropole ecclésiastique. » — *Réponse.* — L'omission n'est pas sûre ; le manuscrit de Cologne et plusieurs autres ont bel et bien *metropolis* avant *civitas Ceutronum* (Tarantaise). Du reste, le cas est tellement particulier qu'il ne prouverait rien du tout. La petite province en question était composée de deux vallées ; il est possible que le *praeses* ait résidé tantôt à Martigny, tantôt à Tarantaise, et que de cette indétermination provienne l'omission, si omission il y a, ce qui demeure douteux. — Enfin, il est sûr qu'il n'y avait de métropole ecclésiastique ni à Aix ni à Embrun. Comment se fait-il que la Notice attribue à ces deux villes la qualité de métropoles, alors qu'elle la refuserait à Tarantaise?

« Voilà tout ce que M. Mommsen allègue. On voit qu'il n'y a rien de compromettant pour l'opinion qui attribue à la Notice une provenance purement administrative.

« Voyons maintenant sur quoi se fonde cette opinion.

« 1° Si la Notice était un tableau des évêchés, toutes les localités qui y figurent devraient avoir eu des sièges épiscopaux, et, réciproquement, tous les sièges épiscopaux qui existaient au commencement du ve siècle devraient y être marqués. Or cela n'est pas. On ne connaît pas d'évêques pour les *civitates Diablintum*, *Atrabatum*, *Bononiensium*, *Boiatium ;* on n'en connaît pas davantage pour le *castrum Ebredunense*, pour le *castrum Argentariense*, pour le *castrum Raurasense*, pour le *portus Abucini ;* j'ai montré ici[1] que l'évêque du *castrum Vindonissense* n'est pas différent de celui de la *civitas Helvetiorum*. Cela fait donc *neuf* localités marquées dans la Notice sans qu'on soit le moins du monde fondé à y voir des sièges épiscopaux.

« Notons maintenant que l'évêché de Nice y manque ; or, un évêque de Nice figura, en 381, au concile d'Aquilée ; l'évêché ne fut pas réuni à celui de Cimiez avant le milieu

1. *Bulletin*, 1888, p. 193.

du v[e] siècle[1]. Il existait donc au temps où fut rédigée la Notice, c'est-à-dire peu après l'an 400. — Carpentras et Toulon manquent aussi. Or, les évêques de ces deux localités apparaissent en 439 au concile de Riez. Si l'on ne peut assigner une date à l'évêché de Toulon, il est raisonnable de reporter notablement au delà de 439 la fondation de celui de Carpentras[2].

« 2° La distinction du *castrum* et de la *civitas* est administrative et non ecclésiastique. M. Mommsen a paré, il est vrai, à cette difficulté, en disant que la Notice distinguait trois catégories de sièges, ceux des métropolitains, ceux des évêques ordinaires ou de cités, et ceux des évêques de *castra* ou chorévêques. Mais cette dernière catégorie a été absolument inconnue en Gaule avant le VIII[e] siècle; le terme même de chorévêque était étranger à la langue ecclésiastique du pays[3].

« 3° Il n'y a pas coïncidence entre les provinces ecclésiastiques du v[e] siècle et les provinces de la Notice. — La Notice connaît une province des Alpes Grées et Pennines, avec les deux cités de Tarantaise et d'Octodurum; elle connaît aussi, comme provinces distinctes, la Narbonnaise II[e] et les Alpes Maritimes. Or, ces trois provinces n'ont été considérées comme ressorts ecclésiastiques que depuis le concile de Francfort (794). Elles furent comprises jusque-là dans le ressort métropolitain des évêques de Vienne ou d'Arles.

« 4° La Notice a été rédigée en un temps où les évêques de Marseille, d'Arles, de Vienne se querellaient très vivement sur leurs compétences respectives. Elle nous vient des livres de l'église d'Arles; si vraiment elle est de provenance ecclésiastique, c'est au clergé d'Arles qu'elle doit sa rédaction. Comment se fait-il alors qu'elle ne conserve pas trace des conflits qui s'agitaient autour du rédacteur, conflits avec lesquels elle avait un rapport aussi étroit? Le concile de Turin, saisi du litige entre les deux évêques de Vienne et

1. Thiel, *Epp. Rom. Pont.*, t. I, p. 154. Cf. *Mémoires de la Soc. des Antiq.*, 5[e] série, t. III, p. 40 et suiv.
2. *Mémoires de la Soc. des Antiq.*, t. L, p. 360.
3. Concile de Riez (439), c. 3.

d'Arles, leur déclare que celui-là doit l'emporter qui prouvera que sa cité est métropole. Comment expliquer que le clergé d'Arles nous ait conservé, ait même rédigé, et précisément alors, une pièce où on lit, en tête de la province Viennoise : *Metropolis civitas Viennensium*, où Arles ne se présente qu'à son rang géographique, à l'avant-dernier? Au contraire, on comprend très bien que, le document ayant une provenance administrative, étant connu comme règle des relations civiles, le clergé d'Arles n'ait pas eu l'idée d'y toucher et l'ait conservé tel quel[1].

« 5° Cette distribution de la Gaule en provinces et en cités cadre évidemment avec les relations administratives des environs de l'an 400 ; mais, au point de vue ecclésiastique, elle a quelque chose d'étonnant. Il est aisé de voir, en lisant les décrets synodaux du concile de Turin, combien était peu précise l'idée que l'on se faisait alors en Gaule des circonscriptions provinciales ecclésiastiques[2]. On en était encore à résoudre la question de savoir si l'évêque de Marseille avait ou n'avait pas de juridiction métropolitaine sur les évêques de la IIe Narbonnaise. C'est qu'on ne s'était pas encore décidé à prendre la distribution administrative des cités et des provinces pour base des circonscriptions ecclésiastiques. En Gaule on y vint, mais non pas en Italie : les seize ou dix-huit provinces de l'Italie administrative n'eurent longtemps d'autres métropolitains que les évêques de Rome, Milan, Aquilée, Ravenne. Ce dernier siège n'était pas encore métropolitain quand la Notice fut constituée, et peut-être en était-il de même de celui d'Aquilée. Comment concilier cette origine tardive, cette application incomplète du régime métropolitain, en Italie et en Gaule, avec un état des sièges et des provinces tel que nous le présenterait la Notice, peu après l'an 400 ?

1. Cette idée lui vint plus tard, une fois l'empire disparu avec son système de diocèses et de provinces. Tout un groupe de manuscrits arlésiens, postérieur aux plus anciennes rédactions du texte, nous présente la Notice remaniée d'après les droits ou prétentions du siège d'Arles. Cf. Mommsen, *l. c.*, p. 582.

2. Sur ce point, voyez mon étude sur *la Primatie d'Arles*, dans le tome LII (1892) de nos *Mémoires*.

« Ainsi la Notice n'est d'accord ni avec l'état des sièges épiscopaux ni avec leur groupement en provinces ecclésiastiques au moment où elle a été rédigée. Sa terminologie n'est pas conforme à celle de l'Église. Sa rédaction n'offre pas la moindre trace des conflits au milieu desquels elle serait née; sa teneur générale est inconciliable avec l'histoire des institutions religieuses en Gaule aux environs de l'an 400. Ce n'est donc pas un document ecclésiastique, c'est un document administratif, analogue à ce que furent plus tard le Synecdème d'Hiéroclès pour l'empire de Justinien et la Description de Georges de Cypre au temps de l'empereur Maurice. »

M. Longnon appuie l'argumentation de M. l'abbé Duchesne.

M. A. Boutroue, associé correspondant national, présente à la Société des Antiquaires de France la photographie d'armes conservées dans la sacristie de la grande mosquée de Kairouan. Cette photographie a été faite sur des clichés qui lui ont été envoyés par M. Monlezun, chef de bataillon du 4e régiment de tirailleurs indigènes et commandant d'armes à Kairouan. Il donne sur les armes quelques explications qui lui ont été, en grande partie, fournies par M. Giraud, conservateur du Musée archéologique de Lyon.

Ce trophée consiste en trois casques, accompagnés des débris d'une arbalète et d'une cotte de mailles.

Tous ces objets sont très ordinaires, sans aucune valeur artistique, et n'offrent quelqu'intérêt qu'à cause du lieu où ils sont conservés.

On avait dit qu'ils pouvaient avoir été enlevés par les Sarrasins en 1270 sur les compagnons de saint Louis, ou bien en 1535 sur l'armée de Charles-Quint, lors de son expédition contre Tunis.

Aucune de ces suppositions n'est fondée. L'arbalète et la cotte de mailles paraissent être de la seconde moitié du XVIe siècle; il en est de même d'un casque avec la pointe en ergot, connu généralement sous le nom de *Morion pointu à l'espagnolle*, qui a été en faveur dans toute l'infanterie à la même époque.

Des deux autres casques, l'un est une imitation lointaine et barbare de la *bourguignotte*, et l'autre une calotte de fer semblable à la *secrète* que mettaient les lansquenets sous leurs larges bérets et chapeaux tailladés; à raison de sa hauteur, celle-ci doit avoir été portée d'une façon apparente. Elle pourrait être du XIVe siècle, mais on est surpris de ne pas voir les amorces ou trous auxquels s'attachait la garniture de mailles qui devait couvrir les épaules et une partie du corps.

Ces casques ont coiffé des combattants d'un ordre inférieur, et rien ne les destinait à l'honneur excessif qui leur a été fait.

Suivant une tradition, des armes plus précieuses, prises sur les chevaliers de l'armée de saint Louis, auraient été suspendues aux murs de la grande mosquée; mais, si on doit ajouter foi à cette tradition, il faudrait supposer que ces armes ont été enlevées en 1881, lors de l'entrée de nos troupes à Kairouan, par de pieux musulmans, qui les auraient transportées à Tripoli ou les conserveraient chez eux jusqu'au jour où le départ des *Roumis* leur permettra de les suspendre de nouveau dans la mosquée sainte.

Séance du 30 Novembre.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Atti delle reale Accademia dei Lincei, année CCLXXXIX, classe di scienze morali, storiche e philologiche, série IV, t. X, part. 2. Rome, 1892, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2e série, t. XV. Béziers, 1892, in-8°.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, série V, t. I, fasc. 9. Rome, 1892, in-8°.

Revue africaine, n° 206. Alger, 1892, in-8°.

The architectural record, t. II, n° 2. New-York, 1892, in-8°.

BARR FERREE. *Comparative architecture*. New-York, 1892, in-8°.

Travaux.

M. Michon, associé correspondant, lit un mémoire faisant suite à celui de M. Ch. Ravaisson-Mollien sur des socques à charnière de l'antiquité grecque et étrusque. Il cite particulièrement trois paires de sandales, dont l'une a été trouvée à Cevetri, la seconde en 1885 au lac Bolsena, la troisième à Mazabotto en 1888. Cette dernière, ayant appartenu à une jeune fille, est semblable à celle du Louvre, principalement par la charnière placée au milieu de la semelle en bois. Ces sandales, d'après M. Michon, étaient employées en Étrurie, mais surtout en Grèce.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Guillaume, membre résidant, lit une lettre de M. Édouard Blanc, relative à ses voyages dans la Kashgarie, le Pamir et la Sibérie méridionale.

Séance du 7 Décembre.

Présidence de M. le comte DE LASTEYRIE, président.

Ouvrages offerts :

Annales des sciences psychiques, 2e année, mai-juin 1892. Paris, 1892, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat. 13e année, n° 23. Paris, 1892, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e série, n° 4. Gap, 1892, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, novembre 1892. Mulhouse, in-8°.

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, première année, fasc. VII et X. Paris, 1891, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, XIe année, n° III. Trèves, 1892, in-8°.

Chevalier (Mgr Casimir). *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours*. Paris, in-8°.

Soigny (Adrien). *Histoire des ordres dans l'architecture*. Paris, 1892, in-4°.

Prou. *Introduction au catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1892, in-8°.

Schmidt. *Herrade de Landsberg*. S. l. n. d., in-8°.

Vallette (René). *La levée des foires concédées à Foussay par Henri IV*. In-8°.

M. S. Berger, en présentant l'ouvrage de M. C. Schmidt sur *Herrade de Landsberg* (s. l. n. d., 59 pages), attire l'attention de la Société sur ce remarquable travail, tel que pouvait seul le faire le savant qui a consacré une vie de quatre-vingts ans à l'étude de la littérature et des monuments de l'Alsace. C'est la monographie du célèbre *Hortus deliciarum*, brûlé à Strasbourg le 24 août 1870. M. Schmidt conteste le nom de Landsperg à son auteur, Herrade, comme il a déjà enlevé à Erwin le nom de Steinbach. Ce livre est un exemple de ce que les Alsaciens ont su faire pour l'histoire de leur pays.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1893.

Sont élus :

Président : M. l'abbé L. Duchesne.

1er *vice-président :* M. de Boislisle.

2e *vice-président :* M. d'Arbois de Jubainville.

Secrétaire : M. E. Molinier.

Secrétaire-adjoint : M. Lecoy de la Marche.

Trésorier et Bibliothécaire-archiviste : M. Prou.

M. L. Courajod, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu.

M. R. de Lasteyrie, président sortant, est élu membre de la Commission des fonds, en remplacement de M. G. Schlumberger, membre sortant.

Travaux.

Au nom de la Commission des fonds, M. Corroyer lit un rapport favorable sur les comptes présentés par M. Guillaume, trésorier de la Société.

Des remerciements sont votés à l'unanimité au trésorier.

MM. Müntz et l'abbé Duchesne posent la candidature de la comtesse Lovatelli, membre de l'Académie des Lincei, au titre d'associé correspondant étranger honoraire.

L'examen de cette candidature est renvoyé à la Commission administrative.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Farcinet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Farcinet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à la Roche-sur-Yon, Vendée.

M. Collignon, membre résidant, présente la photographie d'une tête en marbre du Musée de Cherchell, qui lui a été communiquée par M. Gauckler, inspecteur chef du service des antiquités à Tunis. Cette tête, trouvée dans les fouilles de M. Gauckler, est encore inédite[1]. Elle offre une nouvelle et intéressante réplique d'un type bien connu, d'où dérivent la statue désignée sous le nom d'Apollon Choiseul-Gouffier, celle du soi-disant Apollon sur l'Omphalos, trouvée en 1862 dans le théâtre de Dyonysos à Athènes, celles du Musée du Capitole[2], enfin deux statues du Palais Torlonia et du Musée des Offices. Outre ces statues plus ou moins restaurées, on connaît aussi un certain nombre de têtes qui

1. La date de la trouvaille est trop récente pour que M. Waille ait pu signaler ce morceau dans sa monographie des monuments de Cherchell : *De Caesareae monumentis*, 1891. M. Gauckler se propose de le publier dans le Catalogue du Musée de Cherchell, dont il a entrepris la rédaction.

2. Helbig, *Die œffentl. Sammlungen in Rom*, n° 506.

appartenaient à des statues du même type, et qui ont été énumérées par Th. Schreiber[1]. Les plus importantes sont la tête du British Museum trouvée à Cyrène[2], et une autre tête du même Musée, conservée autrefois à Ventnor (île de Wight) dans un cottage appartenant à sir Richard Worsley, qui avait sans doute rapporté de Grèce ce fragment de sculpture[3].

On retrouve dans la tête de Cherchell tous les traits essentiels du type de la statue Choiseul-Gouffier et de la réplique athénienne; la forme de la coiffure, caractérisée par les deux tresses qui se nouent au-dessus du front, et où l'on reconnaît sans peine le *crobylos;* le mouvement des boucles qui encadrent le front, le type juvénile du visage, le dessin de la bouche, aux coins légèrement abaissés. Mais, si on la compare à la tête de la statue Choiseul-Gouffier, on note des différences d'exécution assez sensibles. Autant qu'on peut en juger par une photographie, la masse des cheveux qui ombragent le front est moins épaisse et dessine moins régulièrement le triangle. Les yeux sont moins bridés entre les paupières et plus ouverts, le menton moins fort, et l'expression de sévérité de la bouche est ici comme détendue. Il semble que la copie de Cherchell soit plus voisine de celle d'Athènes que de la réplique Choiseul-Gouffier, et c'est avec la tête de Cyrène qu'elle offre encore le plus d'analogie pour le caractère de l'exécution, où l'on observe une certaine tendance à atténuer l'archaïsme du modèle.

Sans prétendre que les statues de Cherchell soient exactement contemporaines du règne de Juba II, le pupille d'Auguste, on peut admettre qu'un bon nombre d'entre elles relèvent du Ier siècle avant notre ère et appartiennent à cette époque d'éclectisme où, à côté des types hellénistiques, l'école de Pasitélès remet à la mode le style des maîtres de transition du ve siècle. La tête de Cherchell doit, suivant toute vraisemblance, prendre place dans ce groupe. Ce docu-

1. *Mittheil. Athen.*, IX, 1884, p. 239.
2. Murray, *Greek sculpture*, I, 2e édit., p. 236, fig. 60.
3. A.-H. Smith, *Catalogue of sculpture,* I, p. 87, n° 211.



ment nouveau ajoute une certaine force à l'opinion suivant laquelle les sculpteurs du Ier siècle av. J.-C. auraient multiplié les répliques d'un original très célèbre, très populaire, où l'on a quelques raisons de reconnaître une œuvre de Calamis.

M. Prou, membre résidant, présente de la part de M. Paul Lecesne, conseiller de préfecture à Arras, deux photographies de la porte d'Hagerue, à Arras, récemment démolie. Cette porte était située à l'extrémité de la rue des Capucins. Depuis longtemps elle n'était plus visible, étant enfouie dans la courtine des fortifications modernes. Le démantèlement d'Arras l'a rendue à la lumière, mais pour quelques semaines seulement. La situation toutefois permettait de la conserver; le conseil municipal, craignant les frais de restauration et même d'entretien, plutôt que de la laisser tomber, ce qui eût demandé de longues années, a préféré devancer l'œuvre du temps et l'a fait sauter à la mine, le 11 octobre dernier.

La Société s'associe aux sentiments de regret qu'a provoqués cette destruction parmi les archéologues d'Arras.

M. de Lasteyrie fait observer que cette porte remonte probablement au XIVe siècle.

Séance du 14 Décembre.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. XXXI. Nantes, 1892, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1892, n° 2. Amiens, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, 2e série, n° 6. Semur, 1892, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, t. XCIII. Bonn, 1892, in-8°.

MARSAUX (l'abbé). *Notes d'un voyage en Touraine*. Paris, 1892, in-8°.

Porte d'Hagerue à Arras.

Correspondance.

M. A. Franks, conservateur au Musée Britannique, écrit pour remercier la Société de l'avoir élu associé correspondant étranger.

M. l'abbé Perrin, présenté par MM. E. Babelon et Samuel Berger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Besançon. Le Président désigne MM. Ulysse Robert, de la Noë et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le 3e fascicule du *Bulletin* de l'année 1892.

M. Paul Durrieu, membre résidant, fait une communication au sujet de la généalogie de Jean Jouvenel des Ursins et démontre que les prétentions de la famille française des Ursins de descendre des Orsini ne peuvent pas être rejetées à priori, mais ont tout au moins un caractère de vraisemblance très accusé.

M. Molinier, membre résidant, présente à la Société un pion d'échiquier en ivoire du XIe siècle, offert au Musée du Louvre par M. Charles Stein, et s'applique à démontrer, en le comparant avec différents monuments, que cet ivoire a été sculpté en Espagne.

Séance du 21 Décembre.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 1892, 4e série. *Classe di scienze morale, storiche e filologiche*, t. X, 2e partie. — *Notizie degli scavi*, août 1892. In-4°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, octobre 1892.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre 1892. In-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. XXII, 5e livr. Vienne, 1892, in-4°.

Espérandieu. *Note sur deux sarcophages romains découverts en Tunisie près de Teboursouk*. Paris, 1892, in-8°.

Guichard (l'abbé A.). *La cité gallo-romaine de Grozon*. Lons-le-Saulnier, 1892, in-8°.

Ruelle (Ch.-Em.). *Alexandre d'Aphrodisias et le prétendu Alexandre d'Alexandrie*. Paris, 1892, in-8°.

— *Le papyrus musical d'Euripide*. Paris, 1892, in-8°.

— *Problèmes musicaux d'Aristote*, traduction française avec commentaire perpétuel. Paris, 1891, in-8°.

Tamizey de Larroque. *Les correspondants de Peiresc. Boniface Borrilly. Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc*. Aix, 1890, in-8°.

Vallentin (Roger). *Du degré d'instruction du personnel des monnaies d'Avignon et de Villeneuve-lez-Avignon à la fin du XVIe siècle*. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *Du mode de nomination des prévôts généraux de la monnaie d'Avignon*. Genève, 1892, in-8°.

— *Du prétendu monnayage des barons de Merouillon*. Valence, 1892, in-8°.

— *Marques de la confrérie du Saint-Esprit de l'aumône de la rue de l'Épicerie et de l'aumône générale d'Avignon*. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *Observations sur le monnayage des évêques de Gap*. Gap, 1892, in-8°.

— *Un atelier monétaire à Courthezon* (1270). Avignon, 1892, in-8°.

Travaux.

La Société décide qu'elle se fera représenter à la cérémonie organisée pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de la naissance de M. Pasteur et délègue à cet effet les membres du Bureau qui ne font pas partie de l'Institut.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit un mémoire de M. l'abbé Perrin, professeur au grand séminaire de Besançon, sur l'archéologie religieuse en Franche-Comté.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, fait, au nom de M. Naëf, associé correspondant national, la communication suivante :

« M. Alb. Naëf, architecte au Havre, qui depuis plusieurs années étudie l'église de Graville-Sainte-Honorine, a fait dans ce lieu une découverte importante au mois d'août dernier.

« Il s'agit d'un *ustrinum* gallo-romain, situé sous le transept nord et le collatéral sud de l'église de Graville. Le foyer, conservé seulement en partie, contenait encore une épaisse couche fortement tassée et compacte de cendres, de charbon de bois, de petits fragments d'ossements humains incomplètement brûlés, et un peu de cendre très blanche, que l'analyse a prouvé être de la cendre humaine.

« L'ensemble de l'*ustrinum* est creusé dans le roc. Les parois, qui n'ont qu'un mètre de hauteur, ont dû être entièrement revêtues d'un parement en petit appareil. Ce parement a été partout démoli lors des inhumations faites au moyen âge; il n'est conservé qu'en partie. Cependant, on retrouve par-ci par-là, dans les anfractuosités du roc, des fragments de vieux mortier rouge, plus dur que la pierre, et identique à celui qui relie les pierres du parement encore en place.

« On peut reconnaître le foyer proprement dit, dont la longueur est de 2m30 et la largeur de 1 mètre. Son extrémité ouest, taillée dans le roc, permet d'en reconstituer la largeur primitive. En effet, la moitié seulement de ce foyer subsiste encore; toute la partie nord a été bouleversée pour les inhumations postérieures. Au moyen âge on s'est servi de cette sorte de caveau tout creusé dans le roc pour y enterrer, et, si la moitié du foyer située au sud a été conservée, c'est qu'elle se trouvait heureusement protégée sous les quelques grosses marches qui conduisent du collatéral au transept, dont le niveau est plus élevé. Au sud, la ligne

de démarcation du foyer est simplement formée par de la terre tassée, qui constitue une sorte de petit mur durci par le feu.

« Une sorte de canal, de $0^{m}35$ de large, est bordé de blocs pris dans le rocher même; M. Naëf pense qu'on devait simplement rassembler en cet endroit les cendres que l'on retirait par l'entrée du foyer.

« Enfin, à l'extrémité nord, on remarque deux ou trois marches, taillées dans le roc : c'est par là qu'on accédait au foyer. Ces marches sont bien usées et détériorées par les coups de pioche donnés au moyen âge, mais cependant encore reconnaissables.

« Nous avons dit que le foyer avait pour fond le roc. Pour dresser la partie est et la rendre horizontale, on l'a nivelée, au moins en partie, au moyen d'une sorte de blocage grossier, formé de fragments du rocher reliés par du mortier rouge. Il se pourrait que la partie supérieure du blocage ait été revêtue autrefois d'un de ces bétons romains comme on en remarque fréquemment dans le pays. Toutefois M. Naëf ne donne cette opinion que comme une hypothèse, mais très admissible.

« L'exploration n'a pas fait découvrir d'autre objet qu'une petite épingle de bronze. Dans la masse compacte des cendres se trouvait une moitié de tibia, calcinée et noircie, et entourée encore du charbon de bois qui l'avait brûlée.

« On sait cependant que, à quelques mètres seulement de l'*ustrinum*, dans le collatéral sud du chœur de l'église, les chanoines, en enterrant leurs prieurs, trouvèrent des urnes renfermant des cendres et des fragments d'os humains à moitié brûlés. Les dernières trouvailles de ce genre sont mentionnées par Dubocage de Bléville et furent faites en sa présence, en 1748 et 1756.

« L'an dernier, M. Naëf, fouillant dans la même chapelle, retrouvait les sépultures des prieurs, dont la plupart étaient encore revêtus de leurs ornements sacerdotaux. Les urnes avaient disparu, ôtées sans doute par les chanoines. Mais, en criblant la terre, M. Naëf trouva de très petits fragments d'os humains, fortement calcinés. N'était-ce pas une confir-

mation des faits rapportés par Dubocage de Bléville, confirmation changée maintenant en certitude par les récentes découvertes ?

« Ajoutons qu'à peu de distance de l'église, l'abbé Cochet trouvait, dès 1840, le commencement d'un vaste cimetière gallo-romain qui couvrait le versant de la colline. En 1866, lors de l'établissement d'une route, on a pu suivre le prolongement de ce cimetière, et on découvrait plus de cent urnes funéraires renfermant des cendres et des ossements imparfaitement brûlés. Enfin, pendant l'hiver de 1890-1891, en déracinant des arbres sur le sommet de la colline, dans le prolongement dudit cimetière, on a trouvé encore une vingtaine d'urnes, la plupart brisées en menus morceaux par les racines et par le poids des terres. Quelques-unes cependant, mieux conservées, ont été déposées au Musée archéologique du Havre par les soins de M. Naëf. Ces urnes renfermaient, avec les vases de verre carrés, des cendres mélangées aussi d'ossements humains incomplètement incinérés ; ce qui permet, selon toute probabilité, de dater du IIIe siècle, et les sépultures, et aussi l'*ustrinum* qui les alimentait. »

Séance du 28 Décembre.

Présidence de M. le comte R. de Lasteyrie, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, septembre-octobre 1892.

Bulletin critique, 15 décembre 1892. Paris, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1893, 1re livraison.

Gaidoz (Henri). *Un vieux rite médical. Opuscule offert à Anatole de Barthélemy pour fêter le cinquantième anniversaire de son élection comme membre de la Société des Antiquaires de France*, le 9 mai 1842. Paris, 1892, in-12.

Pitt-Rivers (lieutenant-général). *Excavations in Bokerly and Wansdyke, Dorset and Wiltsshire*. T. III, 1892, in-4°.

M. le Président offre, de la part de l'auteur, M. Gaidoz,

membre résidant, un opuscule intitulé *Un vieux rite médical*, dédié à M. A. de Barthélemy pour fêter le cinquantième anniversaire de son élection comme membre de la Société des Antiquaires de France, et s'associe, ainsi que ses confrères, aux intentions de l'auteur.

M. le baron de Baye, membre résidant, dépose sur le bureau un ouvrage du général M. Pitt-Rivers :

« Le général Pitt-Rivers, votre associé correspondant en Angleterre, m'a chargé d'offrir à la Société un volume qui forme la troisième partie de ses remarquables travaux archéologiques dans les comtés de Dorset et de Wiltsshire. Les deux premiers volumes, dont il vous a également fait hommage, forment en quelque sorte l'introduction de celui que je dépose sur le bureau. Vous trouverez dans celui-ci :

« La description des objets romains trouvés à Wansdyke et à Bokerly;

« L'étude détaillée des diverses poteries recueillies dans les gisements explorés;

« Plusieurs planches fort remarquables représentant les monnaies romaines en argent trouvées près de Handley.

« La partie anthropologique de ce bel ouvrage est due à M. Carson.

« Les nombreux et précieux objets exhumés par le général Pitt-Rivers sont conservés dans son musée de Farnham. »

Travaux.

Au nom de M. Siennicki, associé correspondant à Varsovie, M. Guillaume, membre résidant, offre à la Société cinq planches représentant des clefs, serrures, cadenas et verrous intéressants pour l'histoire de la serrurerie aux XVe et XVIIe siècles; ces œuvres d'art font partie de la collection de notre correspondant.

M. Émile Molinier, membre résidant, présente à la Société une plaque en cristal de roche gravée qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre. Ce monument, de facture allemande,

reproduit presque textuellement une gravure de Martin Schöngauer et paraît remonter à la fin du xve siècle.

Le vicomte de Caix de Saint-Aymour, associé correspondant national, présente une série de lécythes funéraires trouvés à Érétrie et étudie la technique de plusieurs d'entre eux dont la couverte est d'un blanc jaunâtre et dont certains détails, et notamment les chairs nues des personnages figurés, ressortent en couleur opaque d'un blanc laiteux sur le fond, tandis que plusieurs parties du dessin sont rehaussées d'une teinte plate de noir vernissé. M. de Caix de Saint-Aymour croit voir dans ces lécythes le produit d'un art intermédiaire entre les vases à fond blanc ou gris, très improprement appelés « vases de Locres, » et les vrais lécythes blancs attiques.

Le mémoire du vicomte de Caix de Saint-Aymour est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Max. Collignon, membre résidant, revenant sur cette communication, fixe la date de la fabrication des lécythes d'Érétrie vers le milieu du ve siècle.

M. Eugène Müntz, membre résidant, fait une longue communication sur les mosaïques des premiers siècles de l'ère chrétienne et sur les particularités qu'elles présentent au point de vue de la technique.

M. E. Michon, associé correspondant national, fait connaître à la Société deux miroirs grecs en bronze récemment acquis par le Musée du Louvre, dont ils viennent compléter la riche collection, et qui nous aident à suivre le développement du type qui fut définitivement adopté vers le milieu du ve siècle pour les pieds de miroirs.

« Le disque du premier de ces miroirs, trouvé à Hermione, est supporté par une colonne ionique posée sur une base circulaire et surmontée d'une palmette richement travaillée que couronne un sphinx accroupi. La colonne, dont on trouve déjà le chapiteau employé dans les manches égyptiens, semble avoir été très anciennement adoptée par les Grecs comme pied de miroir; l'extrémité d'une colonne en bois,

notamment, se voit encore adhérente au disque d'un miroir du Louvre provenant d'Anthédon. L'existence, d'autre part, au Louvre, d'un miroir dont le manche est formé par une figurine de femme plate et de profil, de travail fort archaïque, découpée dans une lame de bronze, atteste qu'antérieurement au miroir posé debout les Grecs ont fait usage du miroir à poignée. Mais l'isolement de cet exemplaire unique semble prouver que la mode en fut de courte durée. L'on est tenté de croire par suite, lorsqu'on recherche les raisons du changement qui s'effectua, que le rapprochement de la colonne a pu contribuer à faire redresser les statuettes de femme de ronde bosse qui constituent les pieds de miroirs postérieurs et à leur faire donner une base, de manière à les transformer en véritables supports.

« Le second miroir acquis par le Louvre provient également d'Hermione et forme un meuble complexe, dans lequel au miroir lui-même s'unit un flacon à parfums; flacon et miroir sont reliés l'un à l'autre par une chaînette. La statuette qui supporte le disque est du plus beau style. Coiffée du cécryphale, qui enveloppe la chevelure et laisse à peine entrevoir un coin des bandeaux encadrant le front, elle porte le chiton sans manches, à bord supérieur retombant. Le geste est resté le même que dans les exemplaires plus anciens, la main droite soutenant la colombe, la gauche relevant la draperie, mais les bras s'échappent nus dès l'épaule, et de là une simplicité plus grande dans la chute de l'étoffe. Seuls les plis formés par la jambe gauche se rassemblent dans la main, et, dans l'intervalle des jambes légèrement entr'ouvertes, apparaissent en avant et en arrière les longues cannelures verticales qui donnent à la draperie son aspect nouveau. Le miroir marque la transition entre la première série des miroirs à pied, dont les statuettes se rattachent, au moins par le caractère de la draperie, aux statues de l'Acropole, et les miroirs, beaucoup plus nombreux, dont le pied est formé par une statuette de femme de type dorien. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, dit qu'il a reçu

du R. P. Delattre, chapelain de Saint-Louis de Carthage, une lettre lui annonçant la découverte à Carthage de l'inscription d'un *flamen divi Augusti* malheureusement incomplète. Le nom mutilé du *flamen* paraît être ... MVS· CIOSANVS.

Le P. Delattre informe aussi notre confrère que les fouilles de la colline de Saint-Louis, si intéressantes comme résultats positifs, sont suspendues depuis plusieurs mois faute de ressources.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1892.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

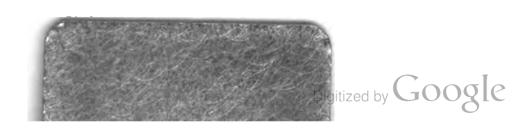
Index géographique.



IV.

Index des illustrations.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.


Digitized by Google

